



RAPPORT DES DIRIGEANTS
CONGRÈS STATUTAIRE
DU SYNDICAT DES
MÉTALLOS 2025

**S'ENGAGER
À FOND**
dans la **SOLIDARITÉ**

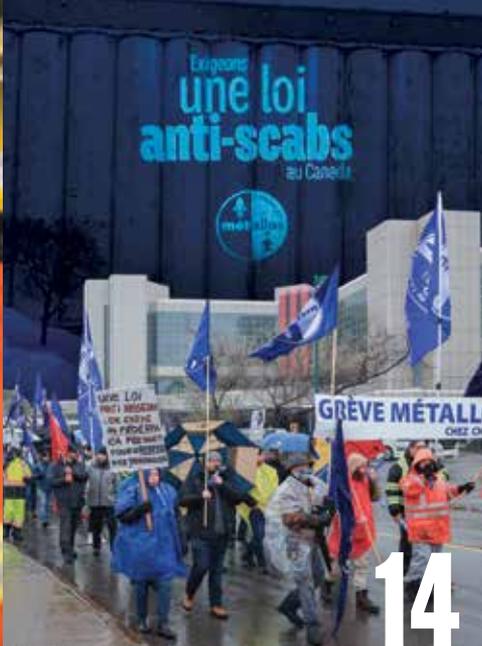


Table des matières





08



14



58



68

BUREAU NATIONAL CANADIEN DES MÉTALLOS

Notre syndicat au Canada	4
Mise à jour économique et commerciale	8
Négocier les meilleurs contrats de l'industrie	14
Réaliser de grands progrès à la table de négociation	24
Bienvenue au Syndicat des Métallos !	28
Santé et sécurité	32
Programme pour des emplois verts	38
Égalité	40
Éducation	46
Nos partenaires à l'échelle mondiale	50
Fonds humanitaire des Métallos	54
L'action politique au Canada	58
Communiquer notre message syndical	62
Publications canadiennes	66
L'ORME	68
Défendre et promouvoir les intérêts de nos membres	72
La prochaine génération	78
55 ^e Congrès national d'orientation des Métallos	80
Les campagnes du Syndicat des Métallos au Canada	86
Les Métallos sont là	92
Faire avancer les droits des Autochtones	98
Fonds d'éducation familiale et communautaire	102

NOTRE SYN

Notre syndicat au Canada est solide et diversifié sur les plans géographique, démographique, des secteurs économiques et de nos lieux de travail.

Au cours des trois années qui ont suivi le dernier Congrès international, les Métallos au Canada ont travaillé d'arrache-pied pour négocier des conventions collectives à la pointe de l'industrie, améliorer la santé et la sécurité, la sécurité des pensions et des retraites, les salaires et autres conditions de travail, renforcer notre engagement envers l'égalité de genre, y compris la santé et la sécurité des femmes au travail, soutenir la justice raciale, faire progresser notre engagement envers la réconciliation avec les communautés autochtones, plaider pour des mesures de transition climatique économique axées sur les travailleur.euse.s, améliorer les droits des membres 2ELGBTQIA+, et bien plus encore.

Les Métallos ont réalisé des progrès impressionnants en rehaussant les attentes de nos membres et des gens autour de nous, et de leur côté nos membres ont incité leur syndicat à exiger davantage des employeurs, par le biais de mandats de grève et d'un engagement et d'un militantisme marqués. Dans un contexte de faible taux de chômage, dans lequel les employeurs ont été mis au défi d'embaucher et de retenir une main-d'œuvre qualifiée et dévouée, les comités de négociation de nos sections locales ont remporté certains des meilleurs contrats négociés depuis des décennies.

Notre syndicat a obtenu la protection des pensions des travailleur.euse.s grâce à l'adoption du projet de loi C-228.

Bien que, dans certains cas, il s'agisse d'une excellente nouvelle pour les travailleur.euse.s, ce qui devrait être une période de prospérité retrouvée a été entravé par une crise continue du coût de la vie découlant de la pandémie de COVID-19. Partout au pays, les prix des aliments et du logement ont grimpé en flèche, sous l'effet de la cupidité pure et simple d'entreprises non réglementées. Même si l'inflation diminue, les prix demeurent élevés.

En réalité, le fait que les salaires industriels et du secteur public n'aient pas suivi le rythme de l'inflation ces quatre dernières décennies, forcés à la baisse par le commerce déloyal, les faillites, la chute des taux de syndicalisation et la déréglementation, a eu pour effet qu'avec l'inflation récente et actuelle extrêmement élevée, les travailleur.euse.s en subissent les pressions et estiment en avoir assez.

Sur le plan législatif, notre syndicat a redoublé nos efforts pour faire progresser les droits des travailleur.euse.s et obtenir des gouvernements qui leur sont favorables. Depuis le dernier Congrès international, le Nouveau Parti démocratique (NDP) fédéral a réalisé d'importants succès législatifs en travaillant avec le mouvement syndical, notamment les Métallos, par l'intermédiaire de l'entente de soutien et de confiance signée avec les libéraux au pouvoir.

AU CAN

DICAT

En juin 2024, une loi fédérale anti-scabs a été promulguée et prendra effet en juin 2025, interdisant aux employeurs de compétence fédérale de recourir à des travailleurs de remplacement durant les conflits de travail. Cette mesure aidera environ un million de travailleur.euse.s de compétence fédérale, dont 80 000 métallos.



Notre syndicat a obtenu la protection des pensions des travailleur.euses grâce à l'adoption du projet de loi C-228. Cette loi obligera les employeurs insolvables à payer les droits aux termes des régimes de retraite à prestations déterminées avant les réclamations des prêteurs garantis, comme les banques.

Grâce à cette entente de soutien et de confiance, notre société se dote d'un programme national de garderies à prix abordable, un système de soins dentaires pour les personnes à faible revenu, les enfants et les personnes âgées, ainsi que d'un cadre pour le système national



d'assurance-médicaments, qui contribuera à réduire les coûts exorbitants des médicaments d'ordonnance.

Le syndicat a également travaillé d'arrache-pied pour mettre au pouvoir un gouvernement provincial néo-démocrate au Manitoba, en faisant élire le tout premier premier ministre autochtone de la province, Wab Kinew. Ce dernier a depuis introduit plusieurs lois favorables aux travailleur.euse.s et augmenté le salaire minimum. En Colombie-Britannique, notre syndicat a travaillé sans relâche pour ramener le NPD au pouvoir après deux mandats relativement réussis. En Saskatchewan, si le NPD n'a pas réussi à former un gouvernement, il a gagné plus de sièges et préparé le terrain pour une victoire à venir.

D'autres provinces ont connu et connaissent actuellement des climats politiques plus difficiles, avec des gouvernements hostiles aux travailleur.euse.s et qui s'installent et sont réélus haut la main, comme la Coalition Avenir Québec (CAQ) et les progressistes-conservateurs (qui sont loin d'être progressistes !) en Ontario. Sur la scène fédérale, l'ancien premier ministre libéral Justin Trudeau venait de démissionner au moment de la rédaction de ce rapport, à la suite des appels à sa démission de son parti et de l'autre côté de l'échiquier politique. Le syndicat s'attendait à des élections fédérales au printemps et se préparait à soutenir les député.e.s et candidat.e.s néo-démocrates et d'autres député.e.s et candidat.e.s progressistes au pays, et à faire de notre mieux pour faire reculer le Parti conservateur du Canada.

ADA



Les récentes élections aux États-Unis ont également jeté un voile d'incertitude sur le commerce et la chaîne d'approvisionnement nord-américaine, ainsi que sur le rôle du Canada au sein de celle-ci. Au moment de la rédaction du présent rapport, les menaces de tarifs douaniers du président élu Donald Trump n'étaient pas encore entrées en vigueur, mais ces menaces et d'autres mesures punitives auront des conséquences désastreuses pour le Canada et les travailleurs canadiens, y compris les métaux partout au pays.

L'élection du président Trump pourrait entraîner des répercussions énormes ici au Canada, et menace d'annuler des progrès réalisés en matière de commerce, d'investissement, de lois sur le travail plus favorables aux travailleurs.euse.s, d'action contre le changement climatique, de justice de genre et raciale, de réconciliation avec les Autochtones et des droits des membres de la communauté 2ELGBTQIA+. L'unité entre les métaux canadiens et américains constitue la clé de notre succès commun alors que nous nous efforçons de protéger les emplois, notre syndicat et nos droits des deux côtés de la frontière.

Nous sommes fiers de notre syndicat et de ce que nous pouvons accomplir ensemble. **Ces trois dernières années, notre collaboration s'est traduite par :**

- Un militantisme croissant en faveur de la négociation de nouveaux contrats de travail comprenant certaines des plus fortes hausses salariales de mémoire récente, ainsi qu'une coordination entre les sections locales et les districts, comme dans le secteur du contrôle de la sécurité dans les aéroports (voir la section : Négocier les meilleurs contrats de l'industrie).

- L'imposition de droits de douane sur les importations d'aluminium, d'acier et de véhicules électriques en provenance de la Chine, à l'appui des emplois de bonne qualité et à faibles émissions ici au Canada (voir la section : Programme pour des emplois verts).
- Des actions en faveur de l'égalité, notamment en se penchant sur les questions autochtones aux échelons local et national (voir la section : Action en faveur de l'égalité).
- Le développement du Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises (RCRCE), lequel compte 41 organisations membres de la société civile canadienne plaidant en faveur de lois et de réglementations visant à mettre fin aux violations des droits de la personne et en matière d'environnement dans les opérations et les chaînes d'approvisionnement mondiales des entreprises canadiennes (voir la section : Nos partenaires à l'échelle mondiale).
- Le lancement d'un défi aux employeurs de respecter la loi sur l'équité salariale, en faisant pression pour corriger les inégalités historiques dans les unités de négociation du secteur fédéral (voir la section : Défendre et promouvoir les intérêts de nos membres).
- Le développement du Fonds d'éducation familiale et communautaire (FEFC) afin qu'il fonctionne comme une ressource majeure et importante pour les sections locales souhaitant renforcer leur syndicat par l'entremise de possibilités d'éducation et de sensibilisation communautaires (voir la section : Fonds d'éducation familiale et communautaire).

Les Métaux au Canada sont tournés vers l'avenir et remplis d'espoir. Le syndicat continuera à faire preuve d'un leadership fort et d'un militantisme progressiste pour relever les défis à l'avenir, quel que soit le gouvernement en place. Nous irons de l'avant avec un programme axé sur travailleurs.euse.s. Le syndicat continuera à défendre ses membres, les communautés des métaux et l'ensemble des travailleuses et travailleurs au pays, afin de leur assurer un meilleur avenir.



Mise à jour économique et commerciale

RIPOSTER AUX TARIFS

L'élection du président américain Donald Trump en novembre 2024 s'est accompagnée de menaces presque immédiates contre le Canada. Avant même d'entrer en fonction, il a menacé de frapper tous les produits canadiens de tarifs dès le premier jour de sa présidence. À l'heure où nous écrivons ces lignes, aucun tarif n'a été imposé au Canada. Trump continue de menacer de tarifs de 25 % sur l'acier et l'aluminium, empilés sur un autre 25 % sur la plupart des autres produits canadiens, avec 10 % sur les produits énergétiques et les minéraux critiques.

Plus de la moitié des membres canadiens pourraient être directement touchés par ces tarifs, qu'il s'agisse des membres des secteurs de l'acier et de l'aluminium ou de ceux qui produisent d'autres produits manufacturés, ou encore de la

foresterie, de la potasse, du cuivre, du nickel, entre autres. Notre syndicat fait valoir que ces tarifs sont injustifiés et que l'administration Trump ne doit pas initier une guerre commerciale déloyale. Nous continuons à demander une exemption de

Les hausses salariales ne sont pas la cause de l'inflation.

tous les produits canadiens, des tarifs. Si la situation s'aggrave, le gouvernement canadien doit mettre en œuvre des tarifs stratégiques de rétorsion et adopter des mesures « d'achat canadien », afin d'utiliser l'acier, l'aluminium et d'autres produits manufacturés canadiens dans les projets fédéraux et provinciaux

financés par les fonds publics. Notre syndicat demande également l'élaboration d'une stratégie industrielle globale, d'une stratégie des minéraux critiques, la réforme de l'assurance-emploi et d'autres mesures de soutien aux travailleurs. Nous demandons également le renforcement des mesures de recours commercial, y compris



les tarifs stratégiques de l'article 53 sur les biens échangés de manière déloyale ainsi que des mesures de sauvegarde.

TRAVAILLER EN PÉRIODES INFLATIONNISTES

Le Canada n'a pas été épargné par les taux élevés d'inflation et la hausse du coût de la vie, surtout en ce qui concerne le coût du logement et des produits alimentaires. En juin 2022, l'inflation a atteint le taux maximum de 8,1 %. Les travailleur.euse.s ont été les plus touché.e.s, subissant les hausses les plus élevées dans le prix des produits alimentaires, le logement et les transports en commun. Par contre, les ménages les plus fortunés ont vu la valeur de leurs économies et leur patrimoine augmenter plus que la hausse des prix.

Réagissant à ces messages trompeurs voulant que les augmentations de salaire soient la cause de l'inflation, notre syndicat a plutôt affirmé que les travailleur.euse.s ont besoin de ces augmentations qui doivent, au minimum, être égales à l'inflation. Les problèmes de chaînes d'approvisionnement persistants, les tensions géopolitiques, le changement climatique et la cupidité des entreprises ont tous contribué à la montée de l'inflation à l'intérieur comme à l'extérieur du Canada.

C'est dans ce contexte que nous avons négocié certaines de nos meilleures conventions collectives de tous les temps. Cependant, l'interaction entre la politique économique intérieure, le commerce, la géopolitique et l'environnement demande une solution plus étendue qui mènera à une économie et un système de commerce international beaucoup plus durables et équitables.

Depuis le congrès de 2022, notre syndicat se bat aux premières lignes pour des politiques commerciales et des investissements économiques axés sur les travailleur.euse.s dont le but est d'assurer la longévité de nos industries clés, tandis que nous cherchons à décarboniser l'économie. Nous

avons exprimé ce point de vue de manière détaillée dans le mémoire que nous avons présenté en 2024 à Affaires mondiales Canada sur les nouvelles mesures possibles pour défendre et faire avancer les intérêts du Canada en matière de sécurité économique.

ÉTABLIR UN LIEN ENTRE LE COMMERCE, L'ENVIRONNEMENT ET LA POLITIQUE EN MATIÈRE D'EMPLOI : VERS UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE VERTE

Notre syndicat au Canada a montré la voie en ce qui concerne la défense de politiques cohérentes liant les bons emplois, les investissements dans les industries et l'infrastructure, la décarbonisation et le commerce axé sur les travailleur.euse.s.

En comparaison avec les lois et politiques du gouvernement américain sur la réduction de l'inflation et la reconstruction économique (*Inflation Reduction Act*) les mesures législatives correspondantes prises par le gouvernement canadien ont été moins exhaustives. Cependant, les Métallos ont réussi à appeler à établir un lien entre les conditions de travail et les crédits d'impôt après l'Énoncé économique de l'automne 2022. Nous

avons également demandé et obtenu des tarifs de 25 % sur l'acier et l'aluminium en provenance de la Chine, tout en continuant de recommander d'autres actions commerciales sur les minéraux critiques et d'autres éléments de la chaîne d'approvisionnement de l'économie propre. Nous maintenons notre position selon laquelle le Canada ne doit pas nuire à ses propres buts déclarés de procurer de bons emplois dans une économie propre en facilitant l'entrée sur nos marchés d'une surabondance de biens et de services de qualité inférieure, réduisant ainsi la production industrielle propre et les bons emplois au service de nos collectivités.

Dans sa vue d'ensemble de l'économie, du commerce, des droits dans le domaine du travail et de l'environnement,



notre syndicat a aussi recommandé une stratégie couvrant les minéraux critiques et une législation sur la diligence raisonnable à l'égard des chaînes d'approvisionnement. En février 2023, nous avons préparé un mémoire à l'intention d'Affaires mondiales Canada et avons plaidé devant le comité parlementaire en faveur d'une loi sur la diligence raisonnable dans l'objectif de veiller à ce que les entreprises ayant des liens avec le Canada ne puissent pas enfreindre les droits des travailleur.euse.s et les droits de la personne à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement. Notre syndicat est aussi un membre important du conseil de l'Initiative pour une certification responsable de l'exploitation minière qui met au point et en place des normes minières responsables au pays comme à l'étranger.

Grâce à notre plaidoyer, les règles commerciales canadiennes tiennent désormais compte de l'impact sur les travailleurs.

PRENDRE DES MESURES CONTRE LE COMMERCE DÉLOYAL

De nombreux secteurs clés au Canada comme aux États-Unis sont exposés aux pratiques commerciales déloyales de pays étrangers depuis des décennies, plus précisément de la Chine, de la Corée, de la Turquie, de la Russie et de l'Inde. Ces pays écoulent des produits de qualité inférieure sur le marché canadien depuis bien des années. On parle tout particulièrement des produits de l'acier, mais beaucoup d'autres secteurs de l'économie nord-américaine ont été dévastés par des pratiques commerciales déloyales.

Depuis 2015, le Syndicat des Métallos au Canada a le droit de participer à des poursuites commerciales. En 2022, nous avons obtenu le droit d'entamer de telles poursuites, tout comme les syndicats le font aux États-Unis depuis des décennies. Ce qui peut être plus important

encore est qu'après l'intervention des Métallos, les règles commerciales canadiennes ont été élargies afin d'inclure l'incidence sur les travailleur.euse.s dans la détermination de préjudice matériel. Avant, lorsque le tribunal commercial devait déterminer si des produits commercialisés de manière déloyale constituaient une menace pour l'industrie canadienne, il ne prenait en compte que l'incidence sur les profits et les affaires. Cinq ans de pressions et de campagnes plus tard, le tribunal doit maintenant prendre en considération les conséquences d'un commerce présumé déloyal sur, notamment, les résultats des négociations, les mises à pied, les pensions, la santé et la sécurité, et la collectivité dans son ensemble. Depuis l'entrée en vigueur de ces changements en 2022, nous avons déposé près d'une douzaine de questionnaires (barre d'armature, fils machine, plaque d'acier, acier laminé à chaud, à froid, sans soudure et inoxydable, et tuyaux pour pilotis) remplis par nos sections locales et démontrant les conséquences du commerce déloyal pour nos membres sur le terrain.

CONFÉRENCE À LA DÉFENSE DE L'ACIER

Si le fait de pouvoir participer aux poursuites commerciales et d'en intenter s'est avéré extrêmement efficace pour l'imposition de droits sur les produits de dumping et subventionnés, notre syndicat continue de militer en faveur de plus grandes réformes et d'autres politiques commerciales qui font partie des objectifs généraux de notre stratégie industrielle.

En juin 2024, des membres de nos sections locales du secteur de l'acier se sont rencontrés à Ottawa à l'occasion d'une conférence d'une journée, suivie d'une journée de lobbying pour faire pression sur les responsables politiques et les fonctionnaires. Nos principales revendications s'articulaient autour de l'utilisation d'acier canadien propre dans les projets d'infrastructure publique, d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières afin de neutraliser tout impact négatif d'un prix sur le carbone et de meilleures ressources pour l'Agence des services frontaliers du Canada. Les dernières réformes de la réglementation pour mieux repérer et surveiller les pays de fonte et coulage

ne peuvent être appliquées efficacement que si l'agence chargée de le faire a suffisamment de ressources à sa disposition.

TARIFS DOUANIERS SUR L'ACIER, L'ALUMINIUM ET LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN PROVENANCE DE LA CHINE

Après le succès de notre conférence sur l'acier, le ministère des Finances a lancé un appel de propositions relativement aux tarifs douaniers de l'article 53 sur les véhicules électriques en provenance de la Chine afin de les faire concorder avec la décision prise au début de 2024 par les États-Unis. Notre syndicat a déposé des propositions détaillées non seulement en faveur de tarifs de 100 % sur les véhicules électriques en provenance de la Chine, mais aussi de tarifs de 25 % sur l'acier et l'aluminium venant de ce même pays.

Avec l'entrée en vigueur des tarifs américains, le Canada se voyait confronté à un déversement d'acier et d'aluminium à bas prix sur nos marchés découlant d'une surcapacité générale et des mesures commerciales américaines plus sévères. Faisant ressortir le risque pour nos industries de l'acier et de l'aluminium, tout en soulignant la plus faible incidence carbone de l'acier et de l'aluminium canadiens, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il imposerait des tarifs douaniers à compter d'octobre 2024. Il s'agissait nettement d'une victoire pour notre syndicat et l'industrie canadienne. Nous devons continuer d'établir les liens entre la nécessité d'une production intérieure, d'une fabrication propre et de bons emplois au service de la collectivité.

ACCORDS COMMERCIAUX : COMPROMETTRE LES ENGAGEMENTS ENVERS LES EMPLOIS D'UNE ÉCONOMIE PROPRE

Malgré les engagements du gouvernement canadien à négocier et à signer des « accords commerciaux dits progressistes », nous voyons toujours les mêmes accords qui contiennent des clauses favorables aux entreprises, comme le mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États qui permet aux entreprises privées de poursuivre des

gouvernements en contournant les tribunaux nationaux et en portant les dossiers devant des tribunaux privés.

Parmi le très grand nombre d'accords commerciaux et d'investissement négociés par le Canada, notre syndicat s'intéresse tout particulièrement à ceux dont l'objectif est de renforcer l'accès aux marchés canadiens de biens produits par les membres du Syndicat des Métallos. Dans le cadre de notre position voulant que le Canada améliore ses politiques relatives aux chaînes d'approvisionnement qui ont trait à une économie décarbonisée, nous avons toujours insisté sur la nécessité d'extraire et de traiter nos ressources intérieures dans la mesure du possible.

INDONÉSIE

Plusieurs milliers de nos membres travaillent dans le secteur des minéraux critiques, plus précisément le nickel. Pourtant, malgré l'engagement tacite du Canada envers une stratégie de minéraux critiques et faisant miroiter les bons emplois qui ressortiront d'une demande accrue de ressources comme le nickel, le Canada continue de négocier avec l'Indonésie un accord de libre-échange axé tout spécialement sur l'accès au nickel dans ce pays. Les Métallos ont forgé des alliances avec les syndicalistes indonésiens afin de faire opposition à l'accord, tel qu'il existe actuellement, qui ne contient pratiquement aucune clause en matière de travail et qui donne priorité à l'accès à des ressources à bas prix au détriment des terres et des populations locales, privant le Canada de bons emplois.

ÉQUATEUR

L'accord commercial avec l'Équateur est l'exemple par excellence que le Canada est revenu sur son présumé engagement à négocier des accords commerciaux progressistes. Malgré l'évidence de violations des droits de la personne et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) en Équateur, dont certaines sont attribuées à des compagnies minières de propriété canadienne, le Canada continue d'accélérer la négociation de l'accord. À la demande du Canada, les clauses sur le règlement des différends entre

investisseurs et États feront probablement partie de l'accord, toutefois, les Métallos et le mouvement ouvrier canadien se sont engagés dans une action visant à influencer sur l'accord, et ce, afin de renforcer les droits dans le domaine du travail et en matière d'environnement, ainsi que les droits de la personne et ceux des Autochtones. Les travailleur.euse.s et les citoyen.ne.s canadien.ne.s et équatorien.ne.s s'en trouveront mieux si cet accord commercial peut faire en sorte que tous les travailleur.euse.s s'en sortent, plutôt que de favoriser les droits des entreprises et de donner accès à des biens bon marché fabriqués en exploitant les travailleur.euse.s et les terres.

PRIORITÉS DE L'ACEUM

Alors qu'une révision de l'ACEUM est prévue en 2026, notre syndicat au Canada s'efforce d'établir les priorités et la stratégie de notre position sur les principales clauses qui touchent de près les travailleur.euse.s. Nous accorderons la priorité à une résolution à long terme sur le spectre des tarifs douaniers de l'article 232 sur l'acier et l'aluminium fabriqués au Canada et ferons en sorte d'avoir accès aux marchés et autres produits américains libres de tarifs. Ceci comprendra également de meilleures clauses sur l'approvisionnement, y compris un accès bilatéral aux marchés d'approvisionnement afin de donner priorité à l'utilisation des produits fabriqués au Canada et aux États-Unis.

BOIS D'ŒUVRE RÉSINEUX :

Ces trois dernières années n'ont pas été de tout repos en ce qui concerne le différend sur le bois d'œuvre résineux qui continue d'opposer les États-Unis et le Canada, malgré les constatations répétées des tribunaux de commerce que les droits ne sont pas justifiés. Après la tentative du Canada de trouver une solution à long terme pendant les négociations initiales de l'ACEUM, le différend a traîné en longueur. En 2024, le Département du Commerce des États-Unis a presque doublé les droits sur le bois d'œuvre résineux canadien, passant de 8 % à 14 %, craignant qu'ils puissent monter jusqu'à 25 % et même 30 % en 2025.

Comme la menace des droits sur le bois d'œuvre résineux

plane toujours, les Métallos continuent d'appeler à mettre fin à la guerre commerciale de ce bois et en fera une priorité lors de la révision prochaine de l'ACEUM.

PAYS DE FONTE ET COULAGE POUR L'ACIER ET PAYS DE FUSION ET MOULAGE POUR L'ALUMINIUM

L'accord de 2018 exigeait que le Canada mette au point des règlements pour identifier le pays d'origine de la fonte de l'acier et empêcher le transbordement et le contournement des règles du commerce. Grâce aux pressions exercées par notre syndicat et l'industrie canadienne, de nouvelles normes sont entrées en vigueur en novembre 2024, semblables à celles des États-Unis.

Si nous avons fait des progrès dans nos engagements pour empêcher le transbordement de l'acier, notre syndicat continue de lutter pour la mise en place de règles plus rigoureuses sur la fusion et le moulage de l'aluminium et le pays d'origine, selon l'ACEUM.

Notre syndicat a également surveillé de près le recours au mécanisme de réaction rapide aux États-Unis et au Canada, où il n'a été invoqué que dans un seul cas. Ceci, ainsi que les réalisations dans la réforme du droit du travail mexicain feront partie de notre révision de l'ACEUM. Nous accorderons aussi priorité à des améliorations au chapitre du travail.



Négocier les meilleurs contrats de l'industrie

La négociation collective est indispensable au renforcement du pouvoir des travailleur.euse.s. Il s'agit de l'activité principale de notre syndicat. Elle permet aux membres de déterminer collectivement les problèmes communs, de contester le pouvoir des entreprises et d'acquérir un certain contrôle sur leur vie professionnelle. Les avantages de la négociation collective ne profitent pas seulement à la main-d'œuvre touchée directement dans les lieux de travail. Les bons contrats de travail négociés par le syndicat ouvrent des possibilités non seulement pour les membres, mais aussi pour leurs familles et leurs communautés.

À titre d'un des plus importants syndicats du secteur privé au pays, comptant des membres dans presque tous les secteurs

Avec la hausse de l'inflation, l'équilibre des forces s'est déplacé en faveur des travailleurs.

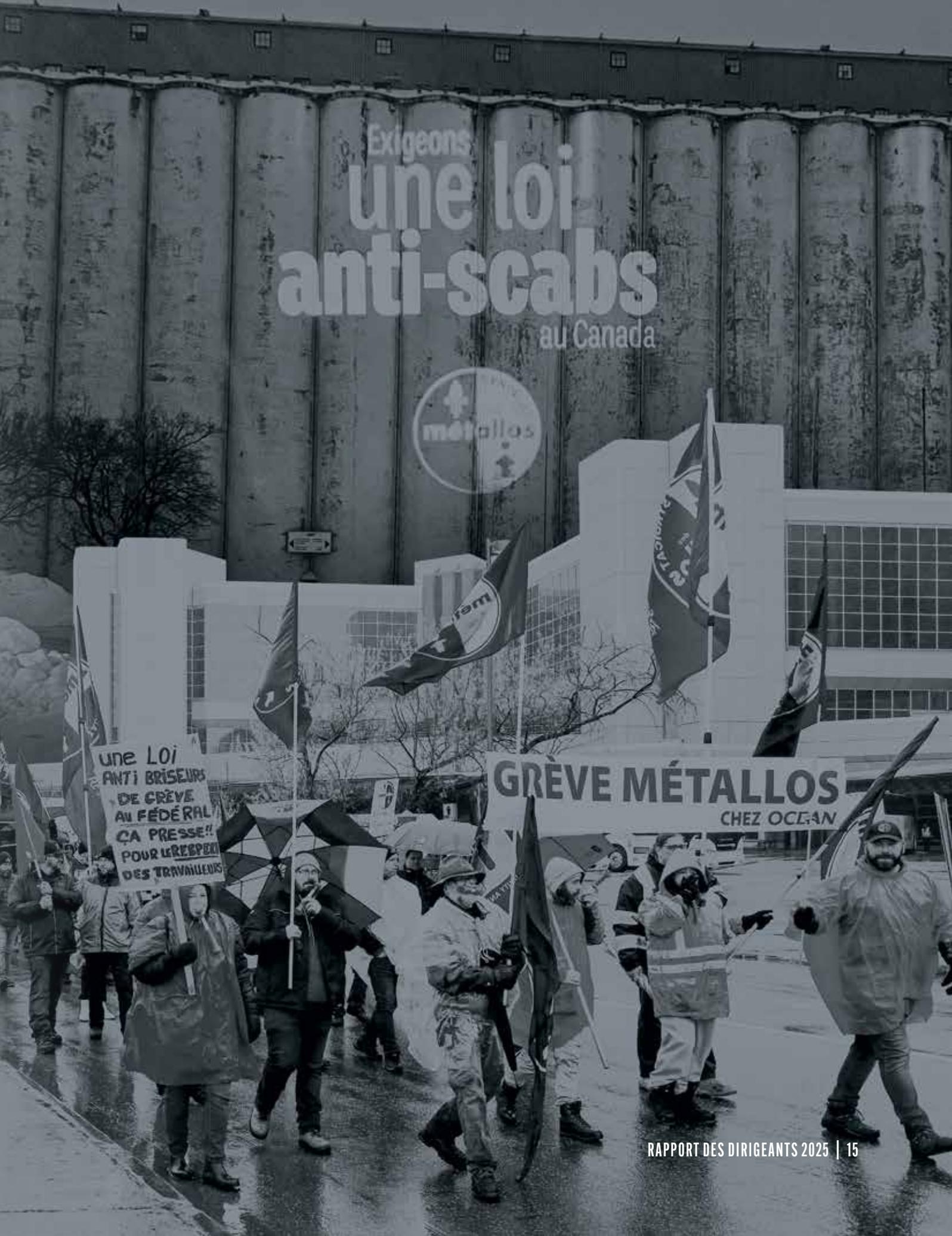
de l'économie canadienne, les Métallos ont toujours défendu fièrement les droits des travailleur.euse.s et négocié des contrats inégalés dans leurs secteurs économiques. Depuis 2022, les Métallos demeurent à l'avant-garde de la lutte pour l'équité, le respect des droits des travailleur.euse.s,

la santé et la sécurité et de meilleurs salaires, pensions, avantages sociaux et niveaux de vie.

Un élément intéressant en ce qui concerne la négociation collective est qu'aucune ronde de négociations ne se ressemble. Depuis 2022,

après la pandémie de COVID-19 et la pire crise économique depuis 2008, la relance rapide s'est traduite par un faible taux de chômage et beaucoup de postes vacants dans de nombreux secteurs, ce qui a placé les travailleur.euse.s dans une meilleure position pour négocier des gains. L'inflation

Exigeons
**une loi
anti-scabs**
au Canada



une Loi
ANTI BRISEURS
DE GRÈVE
AU FÉDÉRAL
ÇA PRESSE!!
POUR LE RESPECT
DES TRAVAILLEURS

GRÈVE MÉTALLOS
CHEZ OCEAN



plus élevée que la normale les a poussés à tenir bon et à réclamer des hausses salariales et d'avantages sociaux plus importantes. Dans nombre de contextes de négociation, le rapport de force s'est opéré au profit des travailleurs et au détriment des employeurs confrontés à d'importants problèmes de recrutement et de rétention de main-d'œuvre.

L'évolution de la dynamique à la table de négociation et, très souvent, le refus des employeurs d'accepter cette dynamique ont forcé un plus grand nombre de sections locales des Métallos à tenir des votes de mandat de grève et à menacer de recourir à des moyens de pression pour obtenir des gains bien mérités. Les sections locales ont aussi tiré avantage de leurs occasions de négocier en recherchant des moyens novateurs et inédits de susciter de façon inclusive l'intérêt de leurs membres et de renforcer le pouvoir au sein du syndicat.

Voici des exemples de contrats clés que les Métallos ont ratifiés depuis 2022.

ACIER, ALUMINIUM ET MÉTAUX

Depuis 2022, plusieurs de nos sections locales dans le secteur de l'acier ont réalisé des gains à la table de négociation. Chez Algoma Steel, à Sault Ste. Marie (Ont.), les sections locales 2251 et 2724 ont ratifié des contrats de cinq ans visant près de 2800 employés et comprenant des hausses salariales de 3 % par an, des rajustements de vie chère et d'autres améliorations aux régimes de retraite

et aux avantages sociaux. Aux usines de décapage de Nanticoke et du lac Érié de Stelco en Ontario, les SL 8782 et 8782-03, qui comptent 1150 membres, ont aussi obtenu des contrats de cinq ans assortis de hausses salariales annuelles substantielles, d'indemnités de vie chère, d'une participation aux bénéfices et d'un rajustement important lié au marché pour les métiers spécialisés. Dans leur nouveau contrat, les membres de la SL 1005 à l'usine Stelco de Hamilton bénéficient d'avantages semblables. Grâce à leur nouveau contrat de quatre ans, les membres des SL 6673 et 5890 des Métallos chez Evraz à Calgary et à Regina, respectivement, profitent de hausses salariales de 7,5 %, d'indemnités de vie chère et de hausses substantielles des cotisations aux régimes de retraite.

En 2023, après avoir reçu un solide mandat de grève de ses 330 membres à l'aciérie Gerdau à Selkirk (Man.), la SL 5542 a négocié une convention de cinq ans qui bonifie leurs salaires, avantages sociaux, pensions et autres paiements et prestations, dont l'indemnité de vie chère. Plus tard dans l'année, les 140 travailleurs de la SL 7065 chez Métallurgie Brasco ont prouvé leur courage en obtenant d'importants gains salariaux dans leur contrat de trois ans, notamment des hausses totales allant de 24,25 % à 27,25 % pendant la durée du contrat. Toujours au Québec, dans leur premier contrat avec le Syndicat des Métallos, nos membres à la fonderie Soucy-Belgen à Sainte-Claire ont remporté des hausses salariales de 22 % sur cinq ans, dont 10 % la première année.

EXPLOITATION MINIÈRE ET MINÉRAUX

En 2022, les 1300 métallos de deux unités de négociation aux installations de fonte et d'affinage de Teck à Trail (C.-B.), ont conclu des contrats de cinq ans assortis de rajustements salariaux annuels de 2 %, de primes totalisant 20 000 \$ par membre et d'autres améliorations aux avantages sociaux. En 2023, les quelque 270 membres de la SL 6285 à la mine Tacora Resources à Wabush (T.-N.-L.) ont réussi à négocier une hausse de 12,5 % la première année et de 24,5 % pendant la durée de leur nouveau contrat.

Toujours en 2022, les membres de la SL 9449 à la mine Raglan, au Nunavik (Qc) ont déclenché leur toute première

grève et tenu bon pendant 15 semaines jusqu'à l'obtention d'un contrat de cinq ans comportant de nombreuses avancées. Les travailleurs de ce camp minier isolé qui utilisent un système de navettage aérien bénéficient de hausses salariales totales de presque 20 %, de l'intégration d'une prime salariale de 10 % négociée antérieurement à la structure salariale générale et d'améliorations dans de nombreux autres aspects du contrat.

En 2023, 1500 syndiqué.e.s de la Compagnie minière IOC à Labrador City (T.-N.-L.) ont négocié des hausses salariales totales de 18,25 % sur cinq ans, en plus d'une augmentation de l'allocation de subsistance dans le Nord, de dispositions relatives à l'indemnité de vie chère et d'améliorations au régime de retraite et aux avantages sociaux. De même, en 2024, les 500 membres de la SL 9996 chez Minerai de fer Québec à Fermont ont obtenu des hausses salariales allant de 26,5 % à 30,6 % sur cinq ans, avec notamment des augmentations de 13,25 % à 17,6 % la première année.

Dans le secteur de la potasse, nos membres chez le géant de la potasse et des engrais Nutrien en Saskatchewan (SL 189, 7458, 7689) ont accepté des hausses salariales de 10,5 % échelonnées sur les trois ans du contrat, et réalisé plusieurs autres gains, notamment des rajustements qui s'imposaient.

Les métallos aux mines d'or de Newmont Corporation à Timmins (Ont.), membres de la SL 7580, ont efficacement tiré parti de leur pouvoir pour négocier des hausses salariales totales allant de 20 % à 26 %, des rajustements supplémentaires, des primes et des dispositions sur l'indemnité de vie chère.

Les Métallos font plusieurs gains en négociations.

L'ÉDUCATION ET LE SECTEUR PUBLIC ÉLARGI

Malheureusement, dans le cas des métallos de la SL 2010 à l'université Queen's de Kingston, le projet de loi 124 du gouvernement conservateur de l'Ontario limitait les hausses salariales à 1 %. Néanmoins, les 1400 membres du personnel administratif et de soutien représentés par notre syndicat ont réussi à conclure un contrat de trois ans prévoyant plusieurs autres améliorations relativement à l'évaluation des emplois, à l'équité salariale, au congé parental, aux frais de scolarité et de garde d'enfants, entre autres.

En novembre 2022, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a invalidé le projet de loi 124 en déclarant que « la loi portait atteinte aux droits des requérants à la liberté d'association et à la négociation collective ». Grâce à cette décision, les travailleur.euse.s universitaires de la SL 4120 à l'Université de Guelph et de la SL 1998 à l'Université de Toronto ont pu rompre avec les modèles salariaux en vigueur dans le secteur de l'éducation. Les membres de la SL 4120 bénéficient d'un contrat solide leur accordant des hausses salariales de 9,5 %, et de meilleurs avantages sociaux. Plus tard, en 2023, les membres de la SL 1998 ont également pu négocier un contrat de trois ans leur offrant des hausses salariales totales de 12,8 %, dont 9 % la première année.

LA SÉCURITÉ ET LES AGENTS DE CONTRÔLE DES AÉROPORTS

Depuis 2022, 16 000 agents de sécurité du Syndicat des Métallos au Québec, régis par le décret sectoriel du gouvernement provincial, profitent d'un nouveau contrat et de hausses des salaires et de primes totales allant de 19,2 % à 27,8 % sur cinq ans. À la fin de 2024, les agents de sécurité de l'Ontario ont aussi réalisé des gains dans plusieurs conventions collectives.

De même, dans le secteur de la sécurité en Ontario, les Métallos ont adopté une approche ambitieuse et coordonnée pour améliorer les conditions des travailleur.euse.s du secteur. L'un des défis dans ce secteur est la menace toujours présente de nouvelles entreprises inexpérimentées et non qualifiées

qui sapent nos conventions collectives et provoquent un « nivellement par le bas ». En 2024, le syndicat a pris l'initiative audacieuse de coordonner les négociations avec des syndicats partenaires, les employeurs et le gouvernement provincial en vue de combler les lacunes minant le secteur et nos membres. Après de vastes activités de lobbying, des campagnes et la mobilisation des membres, notre syndicat a négocié une série de contrats historiques pour les agents de sécurité du District 6 qui contenaient des hausses de 3 % aux « taux dictés par les clients », ainsi que des améliorations aux prestations et pensions des « agents de carrière » dans les unités de négociation.

Les efforts de coordination ont aussi été fructueux lors des négociations des agents de contrôle dans les aéroports au pays. Après la ratification de bons contrats dans le District 6 et le District 3, les agents de contrôle du District 5 des Métallos dans les aéroports du Québec ont négocié en front commun pour la première fois et ont obtenu les meilleures augmentations du secteur. Les agents de contrôle de Montréal, de Québec et de 12 aéroports régionaux ont conclu des ententes de deux ans offrant des hausses salariales de 12,5 % et d'autres améliorations, y compris des primes à la signature. Ces contrats ont couronné les meilleurs efforts jamais déployés par le syndicat pour coordonner les négociations dans les trois districts canadiens du secteur. Plus de 300 agents à l'aéroport d'Ottawa, membres de la SL 1976 des Métallos, ont également obtenu un contrat supérieur avec GardaWorld dans le cadre d'une convention prévoyant des hausses salariales de 12,3 % sur trois ans, ainsi que des améliorations liées au coût de la vie.

FABRICATION

En 2022, 130 métallos aux installations de PTI Transformers à Winnipeg (SL 4297) ont négocié des hausses totalisant 16,15 % sur la durée du contrat. En ce qui concerne les recrues, elles recevront une hausse moyenne de trois dollars

l'heure. À Saskatoon, chez Andritz Separation (SL 8883), les membres ont obtenu des gains importants dans le cadre d'un contrat de trois ans qui a permis d'augmenter les salaires de 17,5 %, dont 9 % la première année, et de bonifier le régime de retraite et les avantages sociaux.

Dans le District 6, les négociations des Métallos du secteur manufacturier ont abouti à de meilleurs résultats. Par exemple, à la SL 252G, chez Pilkington Glass à Collingwood (Ont.), elles ont permis d'éliminer le libellé à deux niveaux dans un accord qui a aussi augmenté les salaires de 17,5 % sur trois ans.

Chez National Steel Car à Hamilton, les membres de la SL 7135 ont fait la grève pendant six semaines afin d'obtenir plusieurs améliorations, notamment sur les dispositions en matière de santé et sécurité, à la suite d'une période difficile pendant laquelle il y a eu trois décès sur le lieu de travail en l'espace de 21 mois. Les syndiqué.e.s ont aussi remporté des hausses salariales de 13 % sur trois ans et la bonification des régimes de retraite et des avantages sociaux.

Les grèves ont repris dans tout le secteur manufacturier du District 6, les employeurs refusant de reconnaître le rééquilibrage du pouvoir de négociation en faveur de la main-d'œuvre face à la concurrence régionale pour les travailleur.euse.s et aux réalités économiques. Chez IMT, à Ingersoll (Ont.) par exemple, la SL 2918 a résisté pendant neuf semaines, grève qui s'est soldée par une victoire importante : l'élimination d'un système salarial à deux vitesses qui existait depuis longtemps et des hausses salariales considérables.

En 2024, les membres de la SL 9399 qui fabriquent du fil d'acier chez ArcelorMittal Saint-Patrick à Montréal ont entériné un contrat leur accordant une augmentation salariale globale de 37,5 %, ou 10,25 \$ l'heure, sur six ans, ainsi que d'autres rajustements salariaux. Les primes, les vacances, les pensions, les avantages sociaux et les dispositions relatives à la santé et à la sécurité ont également

La section locale 1944 lutte contre les suppressions d'emplois de Telus.



fait l'objet d'améliorations. Les membres de la SL 6565-02 de Hawkesbury (Ont.) ont aussi réalisé des gains importants dans leurs négociations avec Voith Canada.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les quelque 300 métallos de l'unité 60 de la SL 1944 chez Rogers Communications à Vancouver ont tenu ferme après que leur employeur les eût mis en lockout en novembre 2022. Ces membres ont obtenu des hausses salariales de 14,25 % sur cinq ans, une prime à la signature de 1000 \$ et une garantie de protections contre l'automatisation, d'un libellé de remplacement, d'engagements en matière d'embauche, d'un plafond sur l'utilisation de contrats, d'une compétence territoriale clairement définie et d'une protection accrue contre les licenciements.

Chez Telus, les membres de la SL 1944 des Métallos s'efforcent toujours de réaliser des gains à la table de négociation, malgré les efforts incessants de



l'entreprise pour éliminer et délocaliser des emplois canadiens. En 2023, après 18 mois de négociations, les syndiqué.e.s ont mené une campagne de solidarité sophistiquée et soutenue qui leur a permis de remporter des gains substantiels : le nouveau contrat, qui est en vigueur jusqu'à 2027, comprend des hausses salariales totales de 11,5 % et une prime forfaitaire de 10 000 \$.

SECTEURS DES SERVICES ET DU DÉTAIL

Le Syndicat des Métallos a poursuivi son ambitieuse campagne de recrutement auprès des Starbucks au pays, laquelle s'est soldée par plusieurs premiers contrats historiques dans l'Ouest canadien et en Ontario : en août 2023, au Starbucks de Calgary-Millrise, et en octobre 2023, à la SL 1-207, le Starbucks de Sherwood Park (Alb.). Ce premier contrat a amélioré les conditions de travail et augmenté immédiatement les salaires de 5 %. En Ontario, à la fin de 2024, notre syndicat a déposé avec succès une demande d'arbitrage d'un premier contrat en réponse à la demande de Starbucks que les travailleur.euse.s renoncent à leur droit d'effectuer des quarts de travail dans d'autres établissements Starbucks (« emprunts »). Avec le soutien des équipes juridiques et de recherche du syndicat, les syndiqué.e.s ont gagné à l'arbitrage, recevant une décision qui a inscrit le droit « d'emprunter » des quarts dans la convention collective. Le succès de notre syndicat dans cette affaire constituera un précédent important pour le recrutement futur auprès des Starbucks aux États-Unis et au Canada.

Ailleurs dans le secteur des services, les Métallos ont réalisé des gains importants. En 2023, par exemple, plus de 110 employé.e.s de la Kootenay Savings Credit Union en Colombie-Britannique (SL 1-405) ont obtenu des hausses salariales totales de 10 %, ainsi que des primes de 4000 \$ sur la durée de trois ans du contrat. Les travailleur.euse.s

de l'hôtellerie et de la restauration ont aussi remporté d'importants gains. Plus particulièrement, les employés de l'hôtel Comfort Inn à Rouyn-Noranda (Qc) ont négocié des hausses de 20 % à 32 % dans un nouveau contrat de cinq ans, ratifié en 2024.

SOINS DE SANTÉ

Représentant plus de 3000 membres en Ontario, le secteur des soins de santé constitue une part croissante du syndicat. Le secteur souffre d'une pénurie chronique de personnel qui a été exacerbée par la pandémie de COVID-19 et le projet de loi 124. Entré en vigueur en 2019, ledit projet a plafonné les hausses salariales annuelles à 1 % pendant trois ans.

En novembre 2022, la Cour supérieure de l'Ontario a annulé la loi 124 parce qu'elle violait les droits garantis par la *Charte des droits et libertés*. De nombreux contrats dans le secteur des soins de santé conclus sous la contrainte de la loi 124 contenaient des clauses de « réouverture », enjoignant les parties à renégocier la rémunération pour les années concernées.

Les sections locales se sont donc retrouvées à négocier à rebours, rouvrant les salaires des trois années précédentes tout en négociant le renouvellement des contrats. Les Métallos et les employeurs se sont efforcés, ces deux dernières années, de résoudre le chaos des relations de travail découlant de la loi 124.

Malgré cet environnement difficile, les négociations ont été plus fructueuses ces dernières années qu'avant 2020. Les unités de l'hôpital de Hawkesbury et de l'hôpital général de Timmins ont reproduit les tendances des négociations à l'échelle provinciale, avec des hausses salariales de 3 % à 4,75 % par an. Ces conventions prévoient aussi des rajustements importants pour les infirmières auxiliaires autorisées, une des classifications souffrant d'une grave pénurie.



Dans les établissements de soins de longue durée, le syndicat a négocié des hausses salariales de 3 % à 3,5 % par an. Dans les maisons de retraite, l'évolution des salaires se situe entre 3,5 % et 4 %. Même si ces hausses salariales représentent plus du double des tendances observées avant la pandémie, elles restent inférieures au taux d'inflation et aux ententes signés par les travailleur.euse.s du secteur privé dans les mêmes localités.

Outre les salaires, le syndicat a introduit le Régime de pension des Métallos dans certaines unités, tout en augmentant les cotisations à 4 %, là où le régime était déjà en place. Les travailleur.euse.s ont aussi acquis une nouvelle prestation de santé mentale de 500 \$ par an pour la consultation de psychologues, psychothérapeutes ou travailleurs sociaux agréés.

Ces gains modestes sont considérés comme des réussites puisque les négociations sont limitées par la *Loi sur l'arbitrage des conflits de travail dans les hôpitaux* de l'Ontario, qui interdit les grèves ou les lockouts et soumet toute impasse à un arbitrage contraignant.

Les Métallos ont également commencé à renégocier les ententes liées au dossier de l'équité salariale des unités de soins de longue durée qui ont accès à la méthode de comparaison avec des organisations de l'extérieur envisagée par la *Loi sur l'équité salariale de l'Ontario*. Les employeurs se sont montrés réticents à s'engager dans ce processus, mais notre syndicat a bon espoir qu'il aboutira à des hausses salariales considérables et attendues depuis longtemps pour ces travailleurs essentiels.

TRANSPORT

Les métallos de la minière IOC affectés au chemin de fer QNS&L et au port à Sept-Îles (Qc) ont réagi aux pressions inflationnistes avec un nouveau contrat de trois ans prévoyant des hausses de 13,85 % dont 8,9 % la première année, ainsi que de hausses salariales supplémentaires et un boni de 2500 \$ à la signature. Plus tard en 2023, les membres de la SL 1976 à l'exploitation de transport de Trimac à Golden (C.-B.) ont entériné un contrat de trois ans avec hausses salariales de 11 %, dont 5 % la première année.

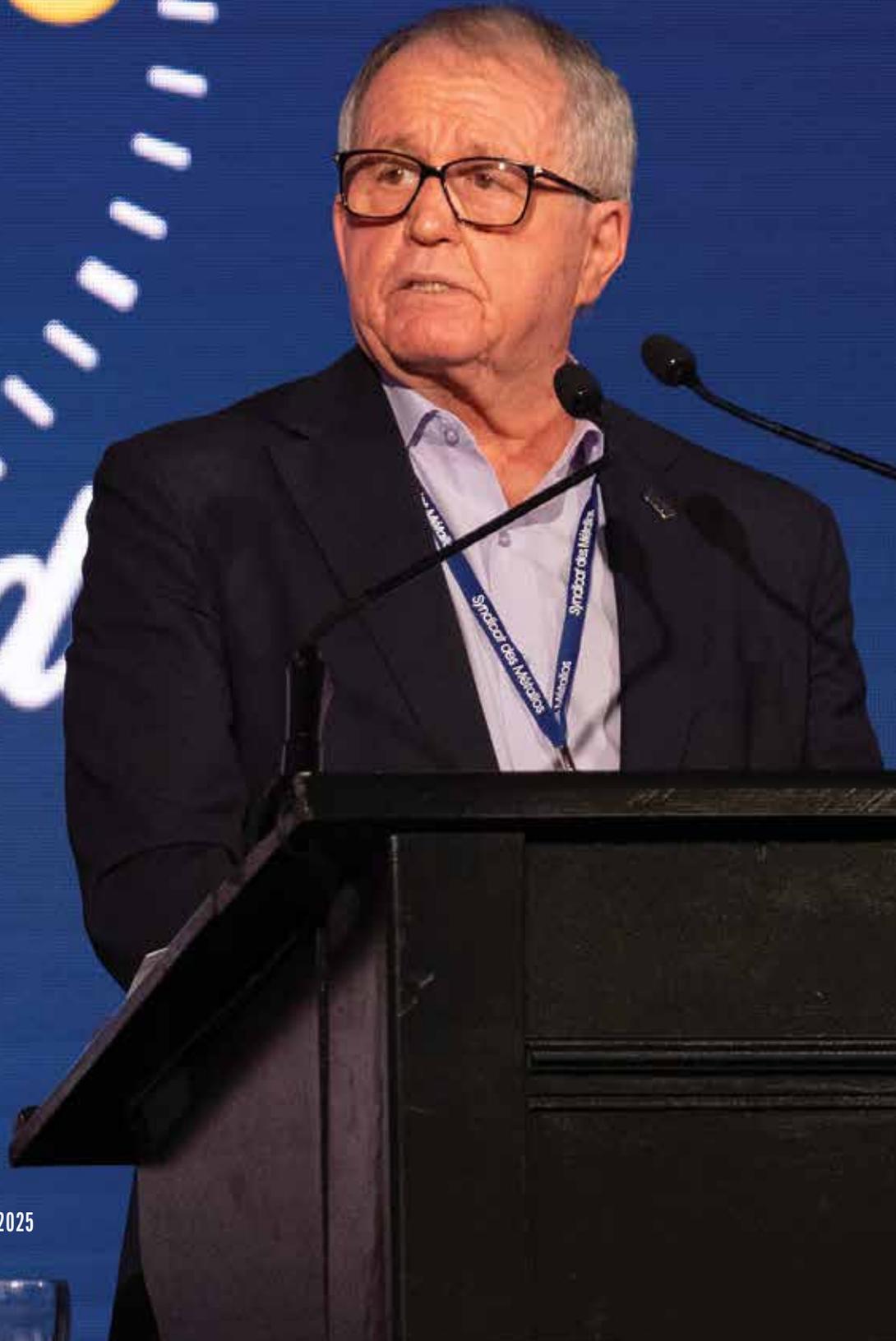


Depuis 2022, les membres de la SL 1976 des Métallos chez Delta Airlines et American Airlines ont également réalisé des gains impressionnants. En novembre 2022, les 300 membres chez American Airlines ont négocié un contrat de deux ans comprenant des hausses salariales de 12 % sur la durée, en plus d'augmentations des cotisations de retraite de l'employeur, d'une prime à la signature et d'améliorations des avantages sociaux. Chez Delta Air Lines, le nouveau contrat prévoit une augmentation des niveaux de rémunération de 14 % sur trois ans, dont une hausse salariale totale de 12 %, ainsi qu'une nouvelle prestation de retraite à titre de supplément au régime de retraite à prestations déterminées.

En mars 2024, la SL 2004 chez CN a négocié un nouveau contrat de trois ans couvrant 3000 travailleur.euse.s au pays. Ces derniers vont recevoir des hausses salariales de 3 % chaque année, ainsi que des rajustements salariaux supplémentaires pour certaines classifications, ce qui représente des hausses allant jusqu'à 7,5 % durant la première année du contrat. En outre, la section locale a planifié et mis en œuvre une campagne stratégique fructueuse et à multiples facettes visant à mobiliser et à renforcer l'engagement de ses membres, évitant ainsi un conflit dans un secteur qui a connu beaucoup de grèves en 2023-2024.

illos

e
monia



FORESTERIE ET PAPIER

Au sortir de la pandémie, les scieries ont connu des prix artificiellement élevés pour le bois d'œuvre, en raison de l'offre et de la demande. Lors de la négociation de nos conventions cadres et indépendantes dans le nord de l'Ontario et l'ouest du Canada, notre syndicat a profité de ce contexte pour négocier des hausses salariales de plus de 3 % en moyenne et la bonification des primes de 30 % en moyenne dans une industrie de plus en plus incertaine.

Qu'il s'agisse d'une clause de reconnaissance des Premières Nations dans une exploitation des Métallos à Meadow Lake (Sask.) avec NorSask Forest Products et le Conseil tribal de Meadow Lake, ou de la hausse sans précédent des prestations du régime de retraite de l'industrie forestière de la Colombie-Britannique, qui sont passées de 60 \$/mois/année de service à 115 \$/mois/année de service, les conventions collectives de plus de 13 000 membres de notre syndicat au pays ont fait l'objet de nombreuses améliorations.

Cette réussite s'est produite malgré les effets dévastateurs de la réduction de l'approvisionnement en fibres, surtout dans le Nord de la Colombie-Britannique, due à la fin de l'infestation du dendroctone du pin et à la pénurie de bois, ainsi qu'aux droits et tarifs douaniers paralysants sur le bois d'œuvre résineux américain qui ont inévitablement entraîné la fermeture de sept exploitations des Métallos, situation qui a touché plus de 1000 membres et leurs collectivités depuis le début de 2022.

CONCLUSION

De toute évidence, dans de nombreux secteurs du pays, le pouvoir de négociation est passé du côté des travailleurs.euse.s Cette réorientation est due à divers facteurs externes, comme l'augmentation soutenue du coût de la vie, les pénuries de main-d'œuvre régionales et sectorielles, et l'incapacité des employeurs à attirer et à recruter des travailleur.euse.s. Toutefois, nos gains les plus importants réalisés à la table de négociation découlent, bien souvent, du fait que les sections locales doivent menacer les employeurs de faire la grève ou

d'avoir recours à d'autres moyens de pression. Dans d'autres cas, nous constatons que les sections locales redoublent d'efforts pour impliquer leurs membres et mener des campagnes efficaces visant à « renforcer le pouvoir », consolidant ainsi les mandats des équipes de négociation à la table de négociation.

En dépit de meilleurs résultats lors des négociations, les travailleur.euse.s n'ont généralement pas récupéré, en termes réels, les revenus perdus en raison de la hausse de l'inflation et du coût de la vie. Les équipes de négociation et les sections locales doivent continuer à collaborer pour accroître leurs effectifs, faire participer leurs collectivités et se préparer à poursuivre la lutte visant à améliorer les moyens de subsistance des Métallos.

Tout au long de l'évolution du cycle économique, des vents contraires ne manqueront pas de se matérialiser dans de nombreux secteurs. Pour que les Métallos continuent de réaliser d'importantes percées à la table de négociation, les dirigeant.e.s et militant.e.s devront redoubler d'efforts pour impliquer les membres dans le développement et le maintien de sections locales dynamiques et solides. Voilà la source du pouvoir de négociation du Syndicat des Métallos et ce qui nous permet de conclure des conventions collectives sectorielles inégalées.

Le pouvoir de négociation s'appuie sur l'engagement des membres.

Réaliser de grands progrès à la table de négociation

Dans la foulée de la pandémie, les métallos partout au pays négocient certaines de leurs meilleures conventions collectives depuis une génération.

Chaque année, des dizaines de milliers de membres du Syndicat des Métallos provenant de centaines de sections locales partout au Canada négocient les meilleures conventions collectives possibles dans leurs secteurs respectifs. Cette tendance a été particulièrement vraie lorsque les métallos canadiens sont sortis de la tourmente de la pandémie de COVID-19, résolus à exiger des améliorations attendues depuis longtemps à leurs contrats et une part équitable des profits massifs qu'ils génèrent pour leurs employeurs.

Voici des exemples de conventions collectives conclues par nos membres depuis le dernier congrès international :

2022

SL 8922 - AGENT.E.S DE SÉCURITÉ DU QUÉBEC

Quelque 16 000 agent.e.s de sécurité du

Québec ont obtenu des hausses de salaire et de prime allant de 19,2 % à 27,8 % sur cinq ans. Un certain nombre de primes actuelles et nouvelles ont ajouté de 50 cents à 2 \$ l'heure aux salaires. Le contrat, qui prévoyait également plusieurs cours de formation professionnelle, a été enchâssé dans un décret s'appliquant à l'ensemble du secteur de la sécurité privée.

SL 6673 ET 5890 - EVRAZ, CALGARY ET REGINA

Dans le cadre de négociations communes, les Métallos chez Evraz PLC dans l'ouest du Canada ont négocié des contrats de quatre ans comprenant des hausses salariales de 7,5 %, des rajustements de vie chère totalisant 2,35 \$ l'heure, une cotisation de retraite bonifiée de 3,25 \$ par heure travaillée, et des améliorations aux avantages sociaux et au libellé.



SL 1568 ET 4096 – LABORATOIRES NUCLÉAIRES CANADIENS, CHALK RIVER (ONT.)

Les 900 membres aux Laboratoires nucléaires canadiens ont profité de salaires majorés de 7 %, de hausses supplémentaires visant de nombreux postes, d'une meilleure grille salariale, de primes d'équipe et de disponibilité bonifiées, et de clauses améliorées sur les systèmes d'avancement professionnel et l'ancienneté afin de garantir l'équité dans les promotions.

SL 9599 – MICRO BIRD, DRUMMONDVILLE (QC)

Dans leur nouveau contrat de cinq ans, les 350 métallos qui fabriquent des autobus scolaires ont négocié des hausses salariales totales de 27,5 %, auxquelles s'ajoute pour chaque année une augmentation basée sur l'IPC, des rajustements de vie chère, une bonification additionnelle du salaire touchant le tiers des membres, de meilleurs congés, jours de maladie, primes d'équipe et dispositions sur la sous-traitance, et la création d'un nouveau régime de retraite à prestations déterminées.

SL 1-207 – TEMPUR SEALY CANADA, EDMONTON

Les métallos aux usines de production de matelas Tempur Sealy ont signé un contrat de quatre ans prévoyant un paiement forfaitaire de 450 \$, des hausses salariales annuelles dans les trois dernières années du contrat, des améliorations annuelles au libellé, aux régimes de retraite et d'avantages sociaux et aux droits à congés annuels, et des comptes de dépenses de santé.

SL 6185-12 – GARDERIES DE LABRADOR WEST

La première convention collective des métallos aux garderies de Labrador City et de Wabush (T.-N.-L.) prévoit des hausses salariales totales de 10 % sur trois ans, un jour férié de plus pour l'anniversaire des employé.e.s, la codification des conditions, une prime de vacances de 1 450 \$, des congés de maladie payés et des pauses payées.

2023

SL 1-405 – KOOTENAY SAVINGS CREDIT UNION (C.-B.)

Dans leur nouveau contrat de trois ans, les membres de sept succursales de la caisse de crédit ont négocié des hausses salariales totales de 10 %, des primes de 4000 \$, des hausses des comptes de gestion santé, la création d'un nouveau compte de dépenses personnelles et l'ajout de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation comme nouveau jour férié.

SL 9503 – ST. JOHN'S DOCKYARD LTD., ST. JOHN'S (T.-N.-L.)

Les membres des chantiers navals ont ratifié une convention de quatre ans leur offrant des hausses salariales totales de 14,5 %, dont 5 % la première année. Ils ont aussi amélioré plusieurs clauses, notamment les jours fériés, les congés de deuil et les congés de maladie.

SL 206G – OWENS ILLINOIS, POINTE-SAINT-CHARLES (QC)

Les membres à la verrerie Owens Illinois ont mis fin à une grève de près de huit semaines et au projet de l'employeur de gruger les conditions de travail, en ratifiant un contrat qui prévoit des hausses salariales allant de 14 % à 20 % sur trois ans, ainsi que la bonification des régimes de retraite et des assurances collectives.

SL 1-423 – ROCKWOOL INDUSTRIES, GRAND FORKS (C.-B.)

Une grève de près de huit semaines a abouti à un contrat de trois ans prévoyant des hausses salariales totales de 13 %, dont 6 % la première année, une prime à la signature de 4000 \$, la bonification du REER collectif financé par l'employeur, et un élargissement des droits à congés annuels, offrant sept semaines de vacances après 25 ans de service.

SL 7580-04 – MAGRIS TALC CANADA, PENHORWOOD ET FOLEYET (ONT.)

Les métallos aux installations du nord de l'Ontario du plus grand producteur de talc d'Amérique du Nord ont ratifié des

contrats de quatre ans prévoyant des hausses salariales totales allant de 16,5 % à 20,5 %, avec des hausses de 7 % à 11 % la première année. Les primes d'équipe, les jours fériés et les congés de maladie ont aussi été améliorés.

SL 7065 – CRUSTACÉES BAIE-TRINITÉ (QC)

Un contrat de trois ans pour les membres à cette usine de transformation du crabe des neiges comporte des avancées « historiques » sur le plan des salaires, avec une hausse minimale de 11,5 % ans et une échelle salariale en fonction des années d'expérience qui permettra des hausses allant jusqu'à 19,5 %. Une lettre d'entente assure la protection des droits syndicaux aux travailleurs étrangers temporaires, qui forment plus de la moitié du personnel.

2024

SL 1976-27 – MARINE ATLANTIQUE, NORTH SYDNEY (N.-É.), PORT AUX BASQUES (T.-N.-L.)

Les métallos chez Marine Atlantique chargés des traverses entre North Sydney (N.-É.) et Port aux Basques (T.-N.-L.) ont résisté aux demandes de concessions de l'employeur et conclu un contrat de trois ans qui augmente leurs salaires de 11 % au total, dont 7 % la première année.

SL 7065 – LE MANOIR, BAIE-COMEAU (QC)

Nos membres à l'hôtel Le Manoir bénéficient de hausses salariales totales de 23 % sur cinq ans et verront leur pouvoir d'achat protégé contre l'inflation. Des gains ont également été réalisés sur le plan d'un programme de retraite progressive, les heures supplémentaires, la prime de formateur.trice et le REER du Fonds de solidarité FTQ.

SL 8914 – CAMECO, MCARTHUR RIVER ET KEY LAKE (SASK.)

Le contrat de trois ans des membres aux opérations d'extraction et de traitement de l'uranium de Cameco prévoit une hausse générale des salaires de 12 %, d'autres hausses dans plusieurs classifications et de nombreuses améliorations aux avantages sociaux, aux primes et au



libellé, dont un complément salarial de 100 % lors d'un congé parental de 21 semaines.

SL 2894 – TENNECO AUTOMOTIVE, CAMBRIDGE (ONT.)

Les 680 métallos au service du fabricant de pièces automobiles Tenneco ont ratifié une convention collective de trois ans qui inclut des hausses salariales totales de 10,5 %, la bonification des cotisations au régime de retraite des Métallos et des primes d'équipe, et des améliorations aux avantages sociaux et aux droits à congés annuels.

SL 6486 – CEZINC, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (QC)

Alors que d'importants investissements seraient proposés pour leur usine, les membres ont conclu un contrat de trois ans prévoyant des hausses salariales totales d'environ 18 %. Autre gain majeur : les heures supplémentaires seront payées à temps double. Le contrat prévoit également des hausses des prestations de retraite graduelles, et les assurances collectives ont aussi été bonifiées.

SL 1-207 – STARBUCKS, SHERWOOD PARK (ALB.)

Nos membres ont surmonté d'importants défis pour remporter leur première convention collective et ouvrir la voie à de nouveaux métallos dans d'autres magasins Starbucks. Le contrat de trois ans prévoit des hausses salariales de 10 %, de meilleures conditions de travail et la sécurité d'emploi, et établit un mécanisme de résolution des différends.

Bienvenue au Syndicat des Métallos !

Le recrutement au Canada : chaque année, des milliers de travailleuses et travailleurs rejoignent les rangs du « syndicat pour tout le monde »

Des services de sécurité aux cafés Starbucks, de l'exploitation minière à la garde d'enfants, des aciéries à l'éducation, de la fabrication aux services sociaux, de la foresterie aux transports et de l'hôtellerie aux soins de santé, des milliers de travailleuses et travailleurs de pratiquement tous les secteurs de l'économie canadienne viennent grossir les rangs du Syndicat des Métallos chaque année.

Des travailleur.euse.s des quatre coins du pays se tournent vers les Métallos en raison de sa solide réputation à assurer la santé et la sécurité au travail, ainsi qu'à négocier de meilleures conditions de travail et des salaires, pensions et avantages sociaux plus avantageux. Nos succès en matière de recrutement ces trois dernières années contribuent à la diversité sans cesse

croissante de nos membres, renforcent le rôle de chef de file des Métallos au sein du mouvement syndical canadien et témoignent de notre engagement d'être « le syndicat pour tout le monde ».

À la suite des bouleversements massifs, des pertes d'emploi et de la précarité de l'emploi qu'a entraînés la pandémie de COVID-19, notre syndicat a intensifié son engagement envers le recrutement – dans les secteurs traditionnels et non traditionnels – partout au pays. Nous avons élargi les campagnes en cours et mis en œuvre de nouvelles stratégies en vue de tendre la main aux travailleur.euse.s cherchant à exercer leurs droits de négocier collectivement afin d'améliorer leurs conditions de travail et d'obtenir plus de respect, de dignité et de sécurité au travail.



UNITED STEELWORKERS
USW
MÉTALLOS

Les succès dans les magasins Starbucks ont renforcé la position des Métallos en tant que syndicat de référence pour les travailleur.euse.s du géant du café ici au Canada, qui se mobilise afin de tenir tête à l'employeur et d'obtenir des conventions collectives qui garantissent l'équité, rehaussent le moral et améliorent les conditions de travail et les salaires.

La percée syndicale des travailleur.euse.s de Starbucks au pays a commencé en Colombie-Britannique au début de la pandémie et s'est depuis étendue à plusieurs magasins dans l'Ouest canadien, et plus récemment en Ontario. Les Métallos soutiennent les travailleur.euse.s de Starbucks dans l'ensemble du pays, qui se mobilise pour surmonter les pratiques antisyndicales notoires de l'entreprise.

« Nous avons lancé cette campagne après avoir été inspirés par d'autres magasins qui nous ont montré que c'était possible. Nous voulons être en mesure de protéger et d'améliorer le lieu de travail afin qu'il soit mieux pour tout le monde », a déclaré un barista de Starbucks qui a participé à une campagne de recrutement réussie des Métallos dans la ville de Waterloo (Ont.).

Les Métallos ont également fait d'énormes progrès pour aider les travailleur.euse.s du secteur de la sécurité partout au pays à se syndiquer, si bien que ce secteur représente maintenant le groupe de Métallos qui connaît la plus forte croissance au Canada, avec des dizaines de milliers de membres. Parmi les succès récents, citons l'accréditation de 1200 employé.e.s de Paladin Security en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Au Québec, une campagne de syndicalisation est en cours pour regrouper un maximum de signaleur.euse.s routier.ère.s au sein de la toute nouvelle section locale 9005, qui est actuellement formée d'un millier de membres. Le secteur de la signalisation routière compte environ 4000 travailleur.euse.s.

Notre syndicat poursuit un certain nombre d'autres campagnes de recrutement stratégiques, plus précisément dans le secteur de l'enseignement postsecondaire, dans

des secteurs et des lieux de travail à forte concentration de femmes, de personnes racisées et d'autres groupes en quête d'équité, ainsi que dans des industries clés et traditionnelles, comme le secteur minier et celui des minéraux critiques.

Les efforts de recrutement du syndicat au Canada sont renforcés par l'engagement de notre syndicat international à financer et à soutenir une équipe de recrutement formées de membres, dans nos deux pays. Les membres de notre syndicat sont les meilleurs messagers quand il s'agit d'établir des liens avec les non-syndiqué.e.s, de les renseigner sur les avantages de l'adhésion syndicale et de leur montrer ce que c'est que de travailler dans un lieu de travail représenté par les Métallos : le syndicat pour de tout le monde.

Voici des lieux de travail canadiens où les Métallos ont accueilli de nouveaux membres depuis le dernier Congrès international du syndicat :

- Starbucks, Sherwood Park (Alb.), (deux sites)
- Starbucks, Calgary Millrise Centre, Calgary
- Starbucks, Langley (C.-B.)
- Starbucks, Surrey (C.-B.)
- Fonderie Magotteaux, Magog (Qc)
- Vale, services de sécurité (Ont.)
- Sodexo, restauration et gestion des installations, Prince George (C.-B.)
- Maxi-Metal, fabrication, Saint-Georges-de-Beauce (Qc)
- Université de Toronto, travailleurs des résidences étudiantes
- Alutrec, fabrication, Laurier-Station (Qc)
- Starbucks, Terrace Plaza, Edmonton
- Starbucks, Dunbar Street, Vancouver
- Starbucks, Waterloo Town Square, Waterloo (Ont.)
- Société des traversiers du Québec, services de traversier, Sorel et Saint-Ignace-de-Loyola (Qc)
- Canadian Phoenix Steel Products, Etobicoke (Ont.)
- Enviro Industries, services de nettoyage industriel, Sorel-Tracy (Qc)
- Université de Queen's, résidences pour étudiants, Kingston (Ont.)



- Starbucks, Conestoga Mall, Waterloo (Ont.)
- Starbucks, Fairway Plaza, Kitchener (Ont.)
- Starbucks Pape et Danforth, Toronto
- Edmonton People In Need Shelter Society, Edmonton
- Garderie Cafalaga, garde d'enfants, Montréal
- Bridges du Canada, aumôniers des prisons fédérales en Alberta
- Andersen Pacific Forest Products, Maple Ridge (C.-B.)
- Leggett & Platt Canada, fabrication de composants automobiles, Windsor (Ont.)
- ConocoPhillips, développement de champs gaziers, Montney (C.-B.)
- Paladin Security, sécurité, plusieurs sites, Canada atlantique
- Starbucks, avenue Kingsway, Edmonton
- Winton Homes, fabrication de maisons, Prince George (C.-B.)
- Parsons Inc. projet de réhabilitation de la mine de Faro, Yukon
- Association des professeurs de l'Université de Calgary, Calgary
- Cando Rail and Terminals, entrepreneur ferroviaire, Edmonton
- Securitas Technology, services de sécurité, Port Coquitlam et Victoria (C.-B.)
- Prisoners' Legal Services, Burnaby (C.-B.)
- McKinnon Sécurité, services de sécurité, Québec
- Lafarge Canada Inc. fabrication de béton, Longueuil (Qc)
- Tremcar Inc. fabrication de camions-citernes et de remorques, Montréal

- Investigations R.K. Inc., services de sécurité, Pointe-Claire (Qc)
- ACTRA, personnel syndical, Montréal
- S3-K9 inc, sécurité, plusieurs sites au Québec
- P'tits Maringouins, garde d'enfants, Matagami (Qc)
- Transport B.R.S. Inc., transport, Salaberry-de-Valleyfield (Qc)
- Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, services municipaux (Qc)
- Trimax Sécurité Inc, services de sécurité, Montréal, Saint-Léonard (Qc)
- King Sécurité Inc, services de sécurité, Trois-Rivières (Qc)
- Groupe Fordia Inc. équipement de forage, Saint-Laurent (Qc)
- EPC Canada, fabrication d'explosifs, Yamachiche (Qc)
- Sécurité Mahikan, services de sécurité, Mashteuiatsh, Jonquière (Qc)
- Boulangerie Auger, boulangerie, Saint-Jérôme (Qc)
- Première nation de Thessalon, services communautaires autochtones (Ont.)
- GardaWorld, services de sécurité, Halifax (N.-É.)
- Maison de retraite Don Mills, North York (Ont.)
- Canadian Brick, fabrication, Burlington (Ont.)
- GardaWorld, Halifax Harbour Bridges, sécurité, Halifax (N.-É.)
- Starbucks-Indigo, Kitchener (Ont.)
- Hôpital de Timmins et du district, Timmins (Ont.)
- Columbia Forest Products, Kitchener (Ont.)
- Canton de Fauquier-Strickland (Ont.)



Santé et sécurité

L'année dernière a été riche en activités dans le domaine de la santé et de la sécurité, plusieurs conférences ayant eu lieu des deux côtés de la frontière, dont la Conférence internationale sur la santé et la sécurité à Pittsburgh en août dernier.

Au Canada, les Districts 3 et 6 ont tenu leurs conférences, et le District 5, son assemblée annuelle.

Notre conférence Justice, à Gatineau (Qc), a donné aux délégué.e.s l'occasion de participer à de nombreux nouveaux ateliers sur ce sujet et de mieux comprendre les questions touchant la santé mentale : sensibilisation au suicide, violence et harcèlement au travail, assurer des comités de santé et de sécurité efficaces, adaptations dans le lieu de travail et équipe d'intervention d'urgence des Métallos.

Cinq ans se sont écoulés depuis le début de la pandémie et nous continuons toujours à remonter la pente.

L'année 2024 a été marquée par deux événements historiques importants en matière de santé et de sécurité : le 20^e anniversaire de la promulgation de la *Loi Westray* et le 50^e anniversaire de la grève sauvage des mineurs d'Elliott Lake. Ces deux événements ont été d'une grande importance pour notre syndicat.

Chaque année, les gouvernements procèdent à de multiples consultations et examens liés à la santé et à la sécurité,

ainsi qu'à l'indemnisation des victimes d'accidents du travail, ce qui entraîne la modification des lois correspondantes. Malheureusement, jusqu'à présent, il n'y a guère eu d'améliorations visant les travailleuses et travailleurs.

À l'échelle nationale, le Syndicat des Métallos a revitalisé sa campagne « *Mettons fin au carnage* » afin d'assurer l'application des modifications Westray au Code criminel de manière cohérente. Nous avons réorganisé et redynamisé la campagne.

Nous avons mis à jour tous nos documents, adoptant un nouveau style et une nouvelle marque. En 2025, nous mènerons une campagne de sensibilisation du public et une action sur le terrain qui consisteront à travailler avec nos membres et les fédérations du travail, le Congrès du travail du Canada (CTC) et d'autres acteurs afin d'exhorter tous les paliers de gouvernement d'approuver la résolution actualisée des Métallos réclamant des procédures et des protocoles indispensables dans chaque compétence territoriale et une formation obligatoire pour les services policiers, les procureurs de la Couronne, les organismes de réglementation de la santé et de la sécurité, et les autres personnes prenant part au processus d'enquête sous l'angle de la *Loi Westray*.



MARTIN JAHN, 36
ELWYN JAMES, 34
WILLIAM JOHNSON, 33
HEN PAUL LI
FREDERICK M
JOSEPH MAC
ENN DAVID MA
LLISTON MCCAL
ERIC EARL MCISA
E JAMES MUNROE, 3
Y JAMES POPLAR, 3
ANDREW SHORT,
FRANCIS VICKERS,



Le Syndicat des Métallos s'efforce d'obtenir environ 250 000 \$ pour la formation des services policiers, formation qui sera intégrée au Réseau canadien du savoir policier. Cette formation obligatoire sera ainsi accessible à tous les échelons des services policiers.

Au moment de la rédaction du présent rapport, trois enquêtes criminelles ont lieu en vertu de la *Loi Westray* : à la raffinerie de pétrole Come by Chance (Braya) à Terre-Neuve, chez National Steel Car en Ontario et chez Bois Ouvré de Beauceville (Qc).

Voici les grandes lignes de ce qui s'est passé et de ce qui ne s'est pas passé au cours des 20 années de la mise en application des modifications Westray :

- Les statistiques sur les décès de 2004 à 2022 montrent qu'il y a eu 18 419 demandes d'indemnisation acceptées liées à des décès au travail, soit une moyenne de 1023 décès par année.
- Il y a eu 26 inculpations et seulement 11 condamnations.
- Quatre des onze condamnations ont donné lieu à des peines d'emprisonnement; une de ces quatre peines devait être purgée dans la localité; une autre fait l'objet d'un appel (R c. King).
- D'autres changements mineurs ont été apportés à la législation sur la santé et la sécurité, mais il n'y a pas eu de véritable changement positif dans le lieu de travail.
- La peine d'emprisonnement la plus longue est de trois

ans et demi : imposée au superviseur/chef de projet dans l'affaire de Metron Construction, où quatre travailleurs sont morts et un a été gravement blessé.

- L'une des 11 condamnations comprenait des accusations de blessures graves, ce qui était également le cas dans l'affaire Metron.
- Une des 11 condamnations a donné lieu à une ordonnance de restitution (c'est-à-dire une somme d'argent versée à la famille [R c. Detour Gold Corp.]).

En Ontario, le gouvernement provincial vient d'annoncer une amende minimale de 500 000 \$ visant les récidivistes en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

Il s'agit du résultat des efforts déployés par le directeur du District 6 des Métallos, les représentant.e.s et les coordonnateur.trices de la santé et de la sécurité, et le président de la section locale des Métallos chez National Steel Car, Frank Crowder, lors de nombreuses réunions avec le ministre du Travail et le personnel du ministère. C'est un bon début, et le syndicat espère voir des améliorations sur les circonstances et les modalités d'application, et le montant minimal de l'amende à l'avenir.

Nous avons produit deux nouvelles vidéos de témoignages de deux veuves qui ont perdu un être cher au travail et qui se sont également engagées à soutenir notre campagne Mettons fin au carnage, qui a pris un nouvel élan. Il s'agit



de Trudy Cowan (National Steel Car, Hamilton) et de ses filles, et de Nora Peddle (raffinerie de pétrole Braya, à Come By Chance, T.-N.L.).

Vous pouvez trouver les vidéos sur notre chaîne YouTube:



Toutes les recettes provenant des amendes et suramendes compensatoires sont conservées par le gouvernement de l'Ontario, qui profite ainsi des accidents mortels qui surviennent au travail. Cet argent devrait servir à financer la formation et à fournir les ressources nécessaires à une meilleure application des modifications Westray afin de prévenir d'autres décès au travail et de tenir les employeurs responsables avec toute la rigueur de la loi.

DISTRICT 6

- La conférence Justice des Métallos a eu lieu du 2 au 4 octobre 2024, et offrait de nouveaux ateliers, dont Santé mentale 101 et Sensibilisation au suicide.
- Le stress est désormais reconnu comme une blessure professionnelle en Nouvelle-Écosse, et ce, depuis novembre 2023. Avant ces changements, le stress à apparition progressive était exclu de la portée de la loi.

La loi prévoit désormais le droit à une indemnisation pour le stress psychologique d'apparition progressive lié au travail.

- La maladie de Parkinson due à l'exposition à la poudre d'aluminium (projet de la Poudre McIntyre – Janice Martell) est désormais présumée être une maladie professionnelle en Ontario, ce qui constitue une victoire historique.
- Les limites d'exposition admissibles aux particules de diesel ont été considérablement réduites en Ontario, grâce à la campagne de la section locale 6500 des Métallos sur la réduction des gaz d'échappement des moteurs diesel.

DISTRICT 3

CONSULTATIONS MULTIPLES SUR LE CODE MINIER

- L'examen du code minier de la Colombie-Britannique et des valeurs limites d'exposition (VLE) à l'amiante, aux fumées de soudage et aux poussières de charbon a donné lieu à des mises à jour du code.
- La VLE pour les particules de diesel a été actualisée, mais elle n'entrera pas en vigueur avant la fin de 2025.
- D'autres modifications et mises à jour du code minier portent sur la protection des équipements mécaniques, le travail à proximité de sources d'eau et l'actualisation des règlements visant les installations de stockage de résidus et les barrages.

- La formule de rajustement de la durée des quarts est en cours de révision et sera terminée de façon à être incluse dans le nouveau livre de code dès novembre 2025.
- Un nouvel examen est entrepris en 2025 sur la violence, l'intimidation et le harcèlement, vu que le code ne contient actuellement aucune disposition à sujet.

EXAMENS DE LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

- Une révision du règlement sur les premiers secours a été effectuée et un nouveau règlement est en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2024.
- De nouveaux règlements ont été adoptés relativement à la certification amiante des entrepreneurs et à la formation visant à réduire l'utilisation de l'amiante.
- Une révision annuelle des VLE a abouti à des mises à jour des règlements.
- Le règlement sur les poussières combustibles a été soumis au conseil d'administration aux fins d'approbation, ce qui se produira probablement durant le deuxième trimestre de 2025. L'examen est en cours depuis 2018.
- La révision du règlement et de la politique sur la violence, l'intimidation et le harcèlement, qui se poursuit depuis 2017, a été envoyée au conseil d'administration. Si le conseil l'approuve, la mise en œuvre pourrait ne pas avoir lieu avant le troisième trimestre de 2025.

DISTRICT 5

- Selon une nouvelle loi et de nouveaux règlements au Québec, tout le matériel éducatif sur la santé et la sécurité au travail (SST) doit être mis à jour par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec et sera passé en revue par le District 5.
- L'Assemblée annuelle de 2024 du District 5 a adopté une résolution visant à monter un dossier démontrant le manque d'efficacité des inspecteur.trice.s de la CNESST, soit lorsqu'ils refusent de rédiger un rapport, soit lorsqu'ils refusent de se rendre sur les lieux, soit lorsque les délais sont déraisonnables. La CNESST

(Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail) est la commission d'indemnisation des victimes d'accidents du travail du Québec; elle régit également les normes du travail, l'équité et la santé et la sécurité au travail, et elle est définie comme une organisation para-gouvernementale.

- Un sommet intersyndical québécois sur la santé, la sécurité et l'environnement se tiendra à la mi-avril 2025 et 350 personnes de la FTQ devraient y participer.
- Le syndicat suit de près une affaire liée à la loi Westray, où trois de nos membres ont perdu la vie; le procès devrait commencer en 2025.
- Le projet de loi 59, ou loi 27, est maintenant en vigueur et touche profondément les droits de nos membres en matière de prévention et d'indemnisation. Nous avons été actifs au sein du comité de la CNESST responsable de la négociation et de l'actualisation du nouveau règlement sur la prévention, qui n'a pas encore été adopté.
- Le District 5 a été actif en ce qui concerne les inspecteur.trice.s de la CNESST, qui sont de plus en plus réticents à rendre des décisions lorsqu'ils sont appelés à enquêter dans les lieux de travail. Nous faisons pression par l'entremise du conseil d'administration de la CNESST, auquel siège le directeur du District 5, afin que la CNESST agisse et que ses inspecteur.trice.s fassent en sorte qu'on remédie aux dangers et aux risques dans les lieux de travail.

**Le Syndicat des
Métallos plaide
vigoureusement en
faveur de l'amélioration
des conditions de santé
et de sécurité au travail.**

- Le Tribunal administratif du travail entend de plus en plus de causes d'employeurs qui contestent toutes les décisions rendues par la CNESST dans l'espoir de faire baisser leurs coûts liés à l'assurance publique. Cela met de la pression sur nos membres qui demandent alors l'aide du syndicat, et qui sont souvent confrontés à des experts médicaux et à des rapports d'employeurs qui tentent de faire diminuer leurs prestations.
- Un nouveau projet de loi visant à prévenir le harcèlement sexuel dans le lieu de travail est entré en vigueur. Il empêche également les employeurs d'accéder à des informations médicales confidentielles.

- La CNESST s'est opposée fermement à la communication d'informations, et nous nous adaptons actuellement à ces nouvelles obligations dans le cadre de la défense des droits de nos membres.

Notre syndicat est LE syndicat de la santé et de la sécurité. Le Syndicat des Métallos est un chef de file au Canada, où nous pouvons fièrement dire que nous exerçons continuellement des pressions en vue de faire modifier les lois sur la santé et la sécurité au travail, et d'assurer de meilleures conditions de santé et de sécurité dans tous les lieux de travail.



Programme pour des emplois verts

Les Métallos reconnaissent depuis longtemps qu'il est essentiel de vivre dans un environnement sain et un climat viable, tout en protégeant et en créant de bons emplois syndiqués. Nous reconnaissons que nous avons une obligation de laisser aux générations futures une planète favorable au maintien de la vie humaine.

Au Canada, nous sommes un des deux membres fondateurs de Blue Green Canada (BGC). BCG, établie en 2008, est une alliance formée par des syndicats, des organismes environnementaux et des organisations de la société civile qui militent en faveur des travailleur.euse.s et de l'environnement en promouvant des solutions aux questions environnementales qui ont des répercussions positives sur l'emploi et l'économie. La crise climatique actuelle fait bien ressortir que nous devons considérablement modifier notre façon d'exercer nos activités afin de freiner le réchauffement anormal de la planète. BGC se penche sur des moyens pouvant nous permettre de réaliser ces changements.

Alors que les économies des pays industrialisés se sont engagées envers la décarbonisation dans le cadre d'un engagement plus vaste à maintenir le réchauffement climatique mondial en deçà de 1,5°C, l'industrie lourde et l'extraction des ressources sont menacées. Les Métallos

priorisent la mise en place d'un secteur manufacturier plus propre au sein d'une économie décarbonisée, tout en mettant l'accent sur le rôle important que jouent les ressources naturelles dans les chaînes d'approvisionnement d'une économie propre. Nous avons toujours plaidé en faveur de l'adoption d'une stratégie industrielle écoresponsable globale qui prendra en compte les facteurs

Notre syndicat s'efforce de promouvoir un environnement plus propre tout en créant de bons emplois syndiqués.

suivants : de bons emplois, une politique commerciale favorable aux travailleur.euse.s, un secteur manufacturier sain et propre, et une stratégie sur les minéraux critiques, et ce, afin d'assurer la protection des emplois au Canada tout en réduisant les émissions de carbone.

Les Métallos ont participé aux dernières COP tenues en Égypte, aux Émirats arabes unis et à Azerbaïdjan, où nous avons défendu la nécessité d'établir une stratégie industrielle écoresponsable fondée sur des pratiques de fabrication et des chaînes d'approvisionnement circulaires propres.

LOI CANADIENNE SUR LES EMPLOIS DURABLES

Les Métallos ont joué un rôle clé afin d'assurer la présence du mouvement syndical dans la *Loi canadienne sur les emplois durables*. La *Loi*, qui a été adoptée en 2024, établit un conseil du partenariat tripartite qui inclut les syndicats et qui aura pour mandat d'élaborer des plans d'action pour



une économie propre et de fournir des conseils à cet égard. Nous sommes conscients que les décisions concernant nos emplois ne peuvent être prises sans nous, c'est pourquoi nous avons mené une lutte acharnée pour veiller à ce que les syndicats participent à la planification de la décarbonisation.

APPROVISIONNEMENT PROPRE

L'approvisionnement durable est l'un des principaux thèmes sur lesquels s'est concentré notre bureau national canadien au cours des dernières années et qui a servi de fondement à l'établissement de notre campagne de lobbying *À la défense de l'acier* en juin 2024. Notre syndicat, seul et en collaboration avec ses alliés de Blue Green Canada, a exercé des pressions sur le gouvernement du Canada pour qu'il inclue des critères de durabilité dans les projets d'infrastructure publique. Les produits d'acier, d'aluminium et de bois canadiens sont les plus écologiques au monde. L'établissement de politiques qui promeuvent l'utilisation de produits manufacturiers à faible émission dans les projets d'infrastructure n'est pas seulement favorable pour l'environnement, mais également pour les emplois de nos membres qui fabriquent des produits de grande qualité et respectueux de l'environnement.

TARIFS IMPOSÉS SUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES, L'ACIER, L'ALUMINIUM ET LES AUTRES PRODUITS EN PROVENANCE DE LA CHINE

En réponse à l'imposition par les États-Unis de tarifs de

100 % sur les véhicules électriques et de 25 % sur l'acier et l'aluminium en provenance d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement, le Syndicat des Métallos au Canada a demandé au gouvernement canadien de prendre des mesures concomitantes. En partie grâce aux revendications des Métallos, le gouvernement fédéral a annoncé l'imposition de tarifs sur les véhicules électriques, l'acier et l'aluminium en provenance de la Chine à compter de l'automne 2024. L'argument présenté par notre syndicat reposait sur les pratiques environnementales et en matière de main-d'œuvre, qui sont liées, et mettait l'accent sur les émissions relativement faibles produites par nos secteurs de l'acier et de l'aluminium. Pour que le Canada soit en mesure de respecter les objectifs qu'il s'est fixés en matière d'environnement et d'emplois, nous devons nous assurer d'utiliser des produits fabriqués ici au pays et éviter de prioriser l'accès à des biens à bas prix fabriqués dans des conditions environnementales et d'emploi inférieures.

LUTTER POUR AMÉLIORER NOS CONDITIONS DE VIE

Nos travaux sur le climat et l'environnement sont liés à notre lutte visant à offrir un meilleur avenir à nos travailleuses et travailleurs. Notre syndicat veut non seulement que ses membres occupent de bons emplois dans une économie propre, mais aussi qu'ils vivent dans des sociétés plus justes et des localités exemptes de racisme environnemental, où nous collaborons étroitement avec nos partenaires autochtones, particulièrement dans les localités tributaires du secteur primaire.

Égalité

ENCOURAGER LA SENSIBILISATION ET L'ACTION

Notre syndicat reconnaît la diversité d'identités de genre, d'orientations sexuelles, de niveaux d'aptitudes, de religions, de races et d'origines de ses membres. Il reconnaît aussi que, par le passé, nous n'avons pas tous bénéficié d'un traitement respectueux ou d'un accès équitable à l'emploi, à l'éducation, à la santé et à une voix politique. Le rôle du syndicat consiste en partie à encourager la sensibilisation et l'action afin que lui-même et la société puissent éliminer les obstacles et remédier aux injustices passées.

TRAVAILLER SUR LES QUESTIONS ET LA SOLIDARITÉ AUTOCHTONES

Par l'entremise du Comité autochtone national, notre syndicat appuie un vaste éventail d'initiatives afin de mobiliser les métallos autochtones et de faire progresser leurs droits au Canada. Voir le chapitre sur les droits des Autochtones dans le présent rapport.

COMBATTRE LE HARCÈLEMENT ET LA DISCRIMINATION AU TRAVAIL ET DANS NOTRE SYNDICAT

Le harcèlement et la violence au travail sont des menaces pour la sécurité économique. De nombreuses personnes choisissent de quitter leur emploi plutôt que de déposer une

plainte. Le harcèlement et la violence sont aussi des outils qui empêchent certaines de réussir dans des emplois occupés d'ordinaire par quelques privilégiés.

En janvier 2023, le gouvernement fédéral du Canada a ratifié la Convention 190 de l'OIT sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail. Les modifications apportées au Code canadien du travail et à ses règlements ont pris effet en janvier 2021. Un membre des Métallos siège au comité directeur d'un projet tripartite dont l'objectif est de fournir des outils et de la formation en ligne aux agents négociateurs et aux employeurs de compétence fédérale. Sites Web du projet : itsnotpartofthejob.ca/fr.

Avec le Service juridique de notre syndicat, nous avons modifié et approfondi les guides de notre syndicat, dont un vise à éliminer le harcèlement au travail, et l'autre, le harcèlement durant les activités et événements syndicaux, et ce, afin que les sections locales aient d'autres ressources pour lutter contre le harcèlement et appuyer les personnes survivantes. Nous avons aussi conçu de nombreux cours afin de permettre aux responsables des sections locales d'acquérir les connaissances et les outils nécessaires à l'exercice de leurs fonctions en vertu de la politique modifiée du syndicat.





Les cours sur la lutte contre le harcèlement au travail sont un autre outil qu'utilise notre syndicat pour éliminer le harcèlement. Des membres-formateurs qualifiés présentent ces brefs ateliers interactifs, où les cadres et les syndiqués apprennent ensemble.

JUSTICE 2024 ! NOTRE CONFÉRENCE NATIONALE SUR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ, L'ENVIRONNEMENT ET LES DROITS DE LA PERSONNE

En 2024, le Service de l'éducation et de l'égalité a contribué à cette importante conférence nationale, du 2 au 4 octobre à Gatineau (Qc). Les séances plénières ont porté notamment sur le nouveau guide des comités des droits de la personne, des faits nouveaux concernant l'équité en emploi, et des façons de représenter efficacement les membres 2ELGBTQIA+ et d'envisager la santé et la sécurité dans une optique intersectionnelle. Les délégué.e.s ont assisté à des caucus sur l'équité et d'autres s'adressant aux allié.e.s, et participé à des ateliers sur la manière de rendre les événements des sections locales plus accessibles, d'agir comme allié.e.s en vue d'une plus grande justice raciale, de monter le niveau de la santé et sécurité pour les femmes et de briser le silence contre la violence fondée sur le genre, et à bien d'autres encore.

LE COMITÉ NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE RACISME

En 2023, notre Congrès national d'orientation a adopté une résolution pour faire du Groupe de travail un comité permanent de notre syndicat.

Voici la composition actuelle du comité :

- Du District 3 : Rohini (Reah) Arora, Victor Ocran, Phil Hayden
- Du District 5 : Youssef Belgana, Maira Lebron, Hans Woosley Balan
- Du District 6 : Mark Austin, Elaine Steward, Tricia Watt
- Du Bureau national canadien : Lorei Leigh de los Reyes, Kristina Adhikari

Le Comité a conçu un atelier sur les façons d'agir comme allié.e.s afin de soutenir une justice raciale accrue et mis à jour le guide des comités des droits de la personne des sections locales. Il s'efforcera d'en promouvoir l'utilisation et d'appuyer l'établissement de comités au sein des sections locales. Dans les semaines et mois à venir, il élaborera une stratégie de lutte contre le racisme et le racisme anti-Noirs dans les lieux de travail, et il créera un guide de négociation comprenant des modèles de clauses contractuelles en vue de faire progresser la justice raciale.

LE GROUPE DE TRAVAIL DES MÉTALLOS SUR LA FIERTÉ

Le Congrès national d'orientation 2023 des Métallos a adopté une résolution visant à créer un groupe de travail sur la fierté à l'échelle nationale. Le groupe a vu le jour et a tenu sa première réunion en décembre 2023.

Voici la composition actuelle du groupe de travail :

- Du District 3 : Dexter Hunlin, Brandon Nicholson, Cindy Lee, Sarah Konig
- Du District 5 : Tomy Hyacinthe Bezeau-Héroux, Emmanuelle Gadoury, Johanne Richard
- Du District 6 : Mayson Fulk, Janet Moffat, Jordan Rego, Anita Bryan
- Du Bureau national canadien : Shannon Devine, Brett Barden, Guillaume Charbonneau, Lindsay Kellin

Le Comité a réalisé plusieurs ressources utiles : un document sur l'importance d'utiliser des pronoms appropriés, des cartes postales sur les alliances inclusives, la transphobie et l'homophobie, une affiche pour le lieu de travail et un glossaire de termes évolutifs. Il a aussi commencé à tenir en ligne des réunions du Réseau de la Fierté des Métallos afin d'assurer la participation des membres 2SLGBTQIA+ dans l'ensemble du syndicat.

TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRE SUR LA DIVERSITÉ DE GENRE

Tous les districts du Syndicat offrent des ateliers et des

cours sur la diversité de genre. Le Service de l'éducation et de l'égalité a donné une formation initiale sur l'utilisation d'un langage non sexiste durant la réunion du personnel du Bureau national canadien (BNC) de décembre 2022. En outre, il poursuit et élargit sa pratique actuelle d'utiliser des pronoms, prénoms et autres libellés inclusifs dans le matériel de cours quand un genre précis n'est pas pertinent à l'apprentissage.

LA SANTÉ MENTALE

La pandémie a fait ressortir l'importance d'une bonne santé mentale et des défis qu'elle pose. Le Service continue d'offrir une série de cours sur ce sujet. Nous avons aussi conçu un outil pratique pour les sections locales, qui propose des mesures concrètes qu'elles peuvent prendre pour favoriser la bonne santé mentale de leurs membres.

ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ DES ACTIVITÉS SYNDICALES

Le Groupe de travail sur l'accessibilité des activités syndicales a été créé après le Congrès national d'orientation de 2019, et comprenait quatre membres de notre service. Son rapport de juin 2022, approuvé par tous les directeurs canadiens, a été intégré au site Web des Métallos. Au début de 2023, nous avons dressé une liste de contrôle de l'accessibilité, l'avons envoyée aux sections locales, puis affichée sur metallos.ca.

LES FEMMES D'ACIER

Voici la composition actuelle du Comité national de la condition féminine :

- Du District 3 : Alecia McLeod, Tara Cavanaugh
- Du District 5 : Chantal Lalancette, Maude Raïche
- Du District 6 : Jackie Taylor, Tonia Murphy
- Du Conseil du bois : April Johnson
- De la section locale nationale 1944 : Jenn Turner
- Du Bureau national canadien : Dayna Sykes, Erin Epp

Par l'entremise du Comité national de la condition féminine, et de concert avec des militantes à tous les échelons du



syndicat et du mouvement syndical, les Femmes d'acier poursuivent la lutte pour la pleine égalité décrite ci-après dans le présent rapport.

LE HARCÈLEMENT ET LA VIOLENCE AU TRAVAIL

Par l'intermédiaire du Service de l'éducation et de l'égalité, le syndicat a participé à deux projets tripartites dirigés par le Congrès du travail du Canada et l'Université Western. Le premier a produit une série d'outils pour lutter contre la violence conjugale lorsqu'elle s'invite dans nos lieux de travail. Ces ressources se trouvent sur les sites dvwatwork.ca/fr et dvwatwork.ca. Le second projet vise à accroître la sensibilisation et l'action contre le harcèlement et la violence au travail. Les ressources, y compris la formation en ligne, sont offertes à itsnotpartofthejob.ca/fr et itsnotpartofthejob.ca.

Le Comité national de la condition féminine continue de promouvoir une initiative visant à assurer des soutiens aux victimes de violence conjugale ou de harcèlement au travail. Les membres souhaitant aider leurs pairs peuvent suivre le cours de quatre jours intitulé *Devenir une intervenante auprès des femmes ou en matière d'équité*.

En collaboration avec Ruban blanc et l'Association des joueurs de la Ligue canadienne de football, notre syndicat

offre de la formation visant à intensifier les initiatives ayant pour objectif de former plus de militantes au sein des sections locales afin qu'elles s'opposent à toutes les formes de violence fondée sur le genre, et agissent à cet égard.

LA VIOLENCE CONTRE LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES

À l'âge de 16 ans, la moitié des Canadiennes auront déjà vécu au moins une agression sexuelle ou physique. À cause du racisme, du colonialisme et de la pauvreté, les femmes autochtones sont de cinq à sept fois plus susceptibles d'être tuées que les non autochtones.

Des métallos et des membres de leurs familles comptent parmi les femmes autochtones disparues ou assassinées. Lors de la parution du rapport définitif de l'enquête nationale en juin 2019, notre syndicat l'a étudié attentivement afin de déterminer comment nous pouvions offrir concrètement du soutien et nous engager à suivre l'exemple de nos allié.e.s des communautés et organisations de femmes autochtones. Parmi les mesures qu'il a prises, notons la rédaction et la diffusion d'un exposé sur sa position face aux campements temporaires et à la violence fondée sur le genre; il a aussi offert d'appuyer le projet de loi C-223 visant à créer un cadre de travail pour un revenu de base garanti suffisant.

MONTER LE NIVEAU DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR LES FEMMES

Notre syndicat continue de promouvoir cette importante campagne, répondant ainsi aux besoins en matière de sécurité et de santé des personnes au travail qui s'identifient comme femmes, et il se réjouit qu'elle se soit étendue aux États-Unis.

Les risques pour la santé et la sécurité des femmes diffèrent de ceux des hommes à cause de leur biologie et des attitudes sociales. Toutefois, parce que la plupart des lieux de travail, machines, équipements de protection individuelle et programmes de sécurité ont été conçus en fonction des hommes, les femmes ont été laissées pour compte. Pire encore, leurs préoccupations sont parfois tournées en dérision.

Un module sur la santé et la sécurité des femmes est désormais inclus dans tous les cours de santé et de sécurité.

Voici les ressources que fournit la campagne : guides d'action sur la santé, la sécurité et le bien-être des femmes, liste de vérification afin d'aider les sections locales et leurs membres à agir sur des questions propres aux personnes au travail qui se définissent comme femmes, et trousse de présentation afin que la section locale puisse renseigner ses autres membres sur la campagne. Tous les cours en santé et sécurité comprennent un module sur celles des femmes. De plus, les sections locales et les conseils régionaux peuvent se procurer les ressources matérielles de la campagne – certaines sans frais ! – s'ils donnent une présentation à son sujet à leurs membres. Pour trouver ces ressources, visitez metallos.ca/monterLEniveau ou usw.ca/raiseTHEbar.

LE RÉSEAU DES FEMMES DU SECTEUR INDUSTRIEL

Les femmes travaillent dans des milieux industriels à l'échelle du syndicat : mines, foresterie, fabrication et transport. Lancé au printemps 2022, le Réseau offre un espace confidentiel où les femmes de l'industrie peuvent se rencontrer, discuter de questions d'intérêt commun, partager des idées et s'appuyer les unes les autres. Les réunions du réseau sont organisées par des consœurs métallos qui travaillent dans l'industrie.

Le Réseau a organisé de nombreuses réunions en ligne, et une en personne très courue durant notre Conférence nationale sur la condition féminine de 2022. Elles offraient toutes des services complets d'interprétation anglais-



français et portaient notamment sur les programmes d'orientation pour les nouveaux membres, la lutte contre le harcèlement au travail et les équipements de protection individuelle adaptés au corps des femmes. Après la discussion sur les ÉPI, le Réseau a aidé à dresser une liste sans cesse croissante de fournisseurs de gants, casques de protection, harnais antichute, bottes et autres équipements intentionnellement conçus pour les femmes.

LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR LA CONDITION FÉMININE : LES FEMMES D'ACIER FONT MONTER LE NIVEAU

Notre Conférence nationale sur la condition féminine, tenue en octobre 2022 à Québec, a rassemblé presque 300 Femmes d'acier enthousiastes des trois districts. Des panels se sont penchés sur leurs exigences relativement à la santé et la sécurité des femmes, à la négociation de bons contrats et à l'accès des femmes à des postes de haut niveau. Toutes les déléguées ont assisté à un atelier sur la campagne Monter le niveau de la santé et sécurité pour les femmes. D'autres ateliers ont abordé des sujets, comme les alliances inclusives, l'élimination du harcèlement et la participation d'un nombre accru de membres au militantisme.

La planification de la prochaine conférence prévue à l'automne 2025 débutera bientôt.

DU SOUTIEN POUR LES COMITÉS ET LES MILITANTES DE LA CONDITION FÉMININE

Les sections locales qui mettent en place ou redynamisent leurs comités de la condition féminine peuvent se tourner vers notre cours *Comités de la condition féminine : Diriger*

ensemble, lequel passe en revue toutes les étapes de la conception d'un plan d'action qui tient compte des besoins des femmes au travail. Pour offrir un cours dans votre section locale ou région, contactez la coordonnatrice de l'éducation de votre district.

Femmes d'acier : Perfectionnement des compétences en leadership est un autre cours qui contribue à renforcer le militantisme et la confiance des femmes à s'attaquer à des problèmes dans leurs sections locales et localités.

Les comités et les militantes de la condition féminine des sections locales peuvent aussi utiliser le *Guide des comités de la condition féminine* conjointement avec le *Calendrier d'action des Femmes d'acier*. Il est possible de les téléverser du site Web du syndicat ou de les obtenir auprès du Bureau national canadien.

ÉLIMINER L'ÉCART SALARIAL ENTRE LES GENRES

Pendant que les sections locales continuent de diriger l'action, notre syndicat fournit la recherche, l'éducation et l'information juridique dont elles ont besoin pour éliminer l'écart salarial entre les genres, un élément clé de la justice économique pour les femmes. De concert avec d'autres affiliés et par l'entremise du CTC, nous exerçons des pressions pour de meilleurs encadrements législatifs.

Le cours révisé, *Négocier en vue de gagner*, ainsi que plusieurs ateliers de conférences comprennent maintenant des activités qui font connaître davantage la négociation collective comme un outil efficace pour atteindre l'équité salariale et s'attaquer aux inégalités de genre dans l'accès aux pensions et aux autres avantages sociaux.

Éducation

L'éducation réside au cœur du travail que font les Métallos à titre de syndicat. Le solide programme de formation des Métallos permet aux membres de se perfectionner pour occuper différentes fonctions au sein du syndicat, de rehausser leur confiance à représenter leurs collègues, et de renforcer les sections locales.

COURS RETOUR À LA BASE À L'INTENTION DES MEMBRES DES MÉTALLOS

Chaque année, des milliers de métallos élargissent leurs horizons et acquièrent de nouvelles compétences dans les salles de cours de notre syndicat partout au pays. La pandémie nous a forcés à passer à des plateformes d'apprentissage virtuelles et à réduire le nombre de cours que nous pouvions y offrir. Cependant, à l'automne 2021, la formation en présentiel a repris. Nous avons reçu un nombre record de demandes de cours, ce qui témoignait de l'enthousiasme des métallos à apprendre, aux côtés de leurs pairs.

Depuis le dernier Congrès international des Métallos, près de 18 000 membres ont assisté à presque 1250 cours. Fidèles à l'objectif du programme de formation Retour à la base, les cours sont en grande majorité animés par des équipes de membres formateurs et formatrices.

Voici une liste de certains cours du Syndicat des Métallos illustrant l'étendue et l'envergure de la formation syndicale (ils ne sont pas toujours offerts dans tous les districts ou chaque année.)

- Affronter l'employeur
- Alerte aux décibels
- Arbitrage : Préparation et présentation
- Brisons le silence contre la violence basée sur le genre
- Comités de la condition féminine : Diriger ensemble
- Comprendre les régimes d'avantages sociaux collectifs
- Comprendre les régimes de retraite
- Comprendre pour agir en assurances collectives
- Devenir un.e intervenant.e auprès des femmes ou en matière d'équité
- Enquête sur les accidents
- Femmes d'acier – perfectionnement en leadership
- Formation d'animateur.trice
- Formation de correspondant.e
- Formation des dirigeant.e.s
- Formation des responsables des finances
- Harcèlement psychologique : prévention et indemnisation
- Indemnisation des travailleuses et travailleurs
- Introduction avantages sociaux – retraite et assurances



- Leadership et communication
- Le devoir de juste représentation
- Les délégués à l'œuvre – niveaux I à III
- Les droits de la personne sont des droits des travailleuses et travailleurs
- Le Syndicat sur l'île de la Tortue
- Mondialisation : négocier dans un monde sans frontières
- Négocier en vue de gagner
- Prévenir l'intimidation et le harcèlement

- Promouvoir la santé mentale dans nos vies, notre travail et notre syndicat
- Réclamation à la CNESST
- Santé et sécurité – de multiples cours dans chaque district
- Le système public de retraite
- Le travail de secrétaire-archiviste : rôle et responsabilités
- Un leadership propice à l'action
- Vous et votre syndicat



Le programme de formation du District 5 va encore plus loin. Depuis 2021, il offre gratuitement aux travailleur.euse.s ou aux membres de la collectivité des cours sur des enjeux politiques, la prévention des coups de chaleur et le droit de refuser un travail dangereux.

NOS MEMBRES AGISSANT À TITRE DE FORMATEUR.TRICE.S

Les membres que forme le syndicat animent la majorité de nos cours parce que personne ne comprend mieux qu'eux ce que cela signifie d'agir comme délégué.e syndical.e, de siéger à un comité de santé et de sécurité ou de la condition féminine, ou de diriger une section locale. Nous les appuyons en offrant un cours initial de plusieurs jours, en tenant des séances d'orientation périodiques lors de la révision ou de la conception de cours, en organisant d'autres activités où des membres possédant déjà la formation de formateurs.trice.s mettent leurs compétences à niveau et les perfectionnent.

Depuis la fin du confinement en raison de la pandémie de COVID-19, le personnel du service a déployé des efforts supplémentaires pour former de nouveaux membres comme formateurs.trice.s afin de remplacer celles et ceux qui ont pris leur retraite ou accepté de nouveaux rôles au sein du syndicat.

RÉVISION DES COURS ET NOUVEAUTÉS

Le Service de l'éducation et de l'égalité effectue des examens réguliers de nos cours, mettant à jour la conception des cours, le matériel destiné aux participant.e.s et d'autres outils de formation en fonction de l'évolution des

lois, des besoins des membres et des priorités syndicales. Nous consultons alors les dirigeant.e.s des sections locales, les membres, les formateurs.trice.s, et les représentant.e.s afin d'obtenir leurs commentaires et idées.

Depuis 2021, nous avons ajouté de nouveaux modules aux cours *Monter le niveau de la santé et sécurité pour les femmes*, conçu de nouveaux ateliers sur la politique de lutte du Syndicat des Métallos contre le harcèlement et la violence, créé une version française du cours *Le Syndicat sur l'île de la Tortue* et mis à jour la version anglaise de ce même cours, en plus d'actualiser les cours *Femmes d'acier – Diriger ensemble*, et *Promouvoir la santé mentale dans nos vies, notre travail et notre syndicat*.

Bourses d'études et de formation en leadership

Chaque année, notre syndicat décerne plus de 45 000 \$ en bourses d'études aux membres et à leurs personnes à charge inscrits à plein temps à des études postsecondaires, y compris les bourses d'études pour les métallos autochtones qui ont été ajoutées en 2021. Il existe également des bourses qui aident les militant.e.s à renforcer leurs compétences en leadership et soutiennent les efforts de sensibilisation aux droits dans le lieu de travail.

Merci à tous les dirigeant.e.s, délégué.e.s et représentant.e.s des sections locales qui sensibilisent nos membres à ces précieuses possibilités de formation. Les détails concernant les bourses sont disponibles dans la section Éducation de nos sites web, à metallos.ca ou à usw.ca.



Nos partenaires à l'échelle mondiale

Œuvrant à l'échelle internationale, le Syndicat des Métallos sait que notre solidarité ne connaît aucune frontière. Dans tous les secteurs que nous représentons, nos membres négocient avec des multinationales

dont les lieux de travail canadiens ne constituent qu'une petite partie de leurs vastes opérations mondiales. Les conséquences négatives de la mondialisation (pertes d'emplois découlant d'accords commerciaux inéquitables, dégradation de l'environnement et affaiblissement des lois

et règlements destinés à protéger les travailleur.euse.s et les municipalités) ne nous touchent pas tous de la même manière. Notre syndicat s'associe à des partenaires syndicaux dans le monde entier qui luttent pour la justice et l'équité, des valeurs qui sont au cœur de notre identité en tant que métallos.

RÉSEAUX MONDIAUX

Notre syndicat compte sur des alliances

clés pour faire avancer son programme progressiste à l'échelle mondiale.

IndustriALL – Une fédération de syndicats mondiaux regroupant plus de 50 millions de travailleur.euse.s dans 140 pays qui

œuvrent dans des secteurs industriels, comme l'exploitation minière, la fabrication, la sidérurgie et d'autres.

Los Mineros – Ce syndicat indépendant au Mexique est un proche allié qui défend les intérêts des travailleur.euse.s partout en Amérique du Nord.

Blue Green Canada – Cofondé par les Métallos, l'organisme s'efforce, avec des alliés environnementaux, de faire adopter des politiques qui créent et maintiennent de bons emplois syndiqués ancrés dans les municipalités urbaines, tout en luttant contre le changement climatique.

Réseaux canadiens – Le Syndicat des Métallos joue un rôle clé en matière de solidarité internationale au sein de nombreux réseaux de militant.e.s

Les cours de formation des Métallos sont révisés et mis à jour régulièrement.



canadien.ne.s, dont le Groupe d'orientation politique pour les Amériques, Common Frontiers, le Trade Justice Network et le Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises.

RÉSEAUX SYNDICAUX/TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Bien que les produits et les matières circulent librement dans le monde entier, il est rare que les travailleur.euse.s des différentes chaînes d'approvisionnement partagent leurs réalités respectives. La création de réseaux syndicaux est une stratégie importante pour renforcer le pouvoir des travailleurs, puisqu'elle encourage la collaboration et les échanges entre les personnes qui ont un employeur multinational commun.

Depuis 2019, collaborant étroitement avec le District 5, le Fonds humanitaire des Métallos soutient un projet à Madagascar visant à renforcer les capacités syndicales et la solidarité avec la main-d'œuvre de la mine QMM, propriété de Rio Tinto. Qu'il s'agisse d'organiser des échanges entre travailleur.euse.s ou d'assurer la participation des dirigeants canadiens du Syndicat des Métallos au comité directeur de Rio Tinto, et de soulever les problèmes que rencontrent nos partenaires alors qu'ils défendent les droits de leurs membres contre l'une des plus importantes sociétés minières au monde, nous contribuons à relever la barre pour tous les travailleur.euse.s de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise.

En 2023, nous avons rencontré d'autres syndicats chez Newmont, la plus grande entreprise d'extraction d'or au monde, notamment SITRACOMY au Pérou, Los Mineros au Mexique, ASIJEMIN en Argentine et le syndicat des travailleurs australiens. Notre syndicat représente les employés de Newmont dans les Districts 3 et 6. Le réseau international des mineurs de Newmont a été établi à Lima, au Pérou, en janvier 2024. Il a coordonné les réactions au licenciement massif ciblé de syndiqués et au harcèlement de dirigeants à la mine de Yanacocha, au Pérou, et s'est exprimé sur les accidents mortels à la mine de Cerro Negro, en Argentine. En 2025, le District 3

tiendra une réunion et une séance de formation afin de renforcer le réseau.

Le géant canadien des télécommunications Telus s'est réinventé comme société multinationale de services numériques et, depuis, a sous-traité ou délocalisé des milliers d'emplois de nos membres. C'est pourquoi nous sommes solidaires de la main-d'œuvre des centres d'appel en Turquie avec qui Telus refuse de négocier, même si leur syndicat a été reconnu légalement. Nous aidons aussi les travailleur.euse.s de Telus qui se mobilisent dans certaines régions d'Europe et d'Amérique centrale.

RÉSEAU CANADIEN SUR LA REDDITION DE COMPTE DES ENTREPRISES

Le Syndicat des Métallos est cofondateur du Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises (RCRCE), qui compte 41 organisations membres de la société civile canadienne. Le RCRCE est une force motrice qui plaide en faveur de lois et de règlements pour mettre fin aux violations des droits de la personne et de l'environnement dans le cadre des activités et des chaînes d'approvisionnement des entreprises canadiennes à l'échelle mondiale.

Le RCRCE a fait campagne pour que le gouvernement fédéral adopte une loi sur la diligence raisonnable en matière de droits de la personne et d'environnement qui obligerait les entreprises canadiennes à cerner les violations des droits de la personne et des droits des travailleur.euse.s et la destruction de l'environnement dans le cadre de leurs activités à l'étranger, à y remédier et à les prévenir. Le RCRCE a fait avancer la cause sociale et politique de cette loi de manière significative, en recueillant plus de 50 000 signatures de Canadien.ne.s, en publiant des études de cas percutantes documentant les préjudices liés aux entreprises canadiennes à l'étranger et en soulevant les préoccupations des personnes touchées auprès des décideurs, entre autres.

Pendant cette période, le RCRCE a continué à faire

pression sur le gouvernement pour qu'il dote le Bureau de l'ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises des pouvoirs dont il a besoin pour enquêter de manière indépendante sur les allégations de violations de la part d'entreprises canadiennes. En 2023, le RCRCE a profité du cinquième anniversaire du Bureau pour souligner que le gouvernement n'avait pas tenu sa promesse de le doter de ces pouvoirs. Cela a suscité une importante couverture médiatique critique, modifiant la perception du public selon laquelle le Bureau de l'ombudsman est adéquat et créant des attentes en matière de réforme.

SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU MONDE ENTIER

Mexique

Le Syndicat des Métallos a longtemps maintenu des relations étroites avec des syndicats indépendants au Mexique pendant l'essor des multinationales et la mise en œuvre du plus récent accord de libre-échange entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM). De nombreux travailleur.euse.s d'Amérique du Nord ont des employeurs communs dans les secteurs minier et manufacturier. Ces employeurs ont exploité les obstacles au droit des travailleur.euse.s mexicain.e.s de se syndiquer démocratiquement et affaibli les normes du travail à l'échelle du continent. Le Syndicat des Métallos a accompagné nos allié.e.s mexicain.e.s à l'ambassade du Canada et exprimé sa solidarité lorsque des travailleur.euse.s ont fait la grève ou l'objet de menaces en raison de leur syndicalisation.

À l'approche de l'examen de l'ACEUM, notre syndicat exige que les droits des travailleur.euse.s et de leurs collectivités dans les trois pays soient prioritaires, et que cesse le nivellement par le bas exercé par les entreprises. Nous participons aux consultations gouvernementales et menons une campagne avec les alliés de notre syndicat et de la société civile pour faire avancer un programme commercial juste et équitable.



Bangladesh

Les dirigeant.e.s des syndicats et les défenseurs des droits des travailleur.euse.s au Bangladesh se battent pour obtenir des conditions de travail plus sécuritaires et des salaires viables pour les millions de travailleur.euse.s, principalement des femmes, qui fabriquent les vêtements que nous portons. C'est pourquoi, en plus de soutenir des organisations comme le Bangladesh Centre for Worker Solidarity dans sa lutte pour des lieux de travail plus sécuritaires et des salaires durables, le Syndicat des Métallos dirige des initiatives visant à sensibiliser les consommateurs canadiens, et fait pression sur les entreprises canadiennes qui profitent de cette main-d'œuvre.

En novembre 2022, le Syndicat des Métallos, conjointement avec le Congrès du travail du Canada, a été l'une des premières organisations à déposer une plainte auprès du Bureau de l'ombudsman canadien contre Canadian Tire et sa filiale Mark's/L'Équipeur pour avoir violé les droits de la personne de ses employés en ne leur versant pas un salaire viable.

Plus de deux ans après le début du traitement de la plainte, notre syndicat continue de soutenir et de défendre les droits des travailleur.euse.s au Bangladesh, en particulier au moment où le pays traversait un épisode violent de répression étatique contre les militant.e.s de la justice sociale, dont les syndicalistes.

Fonds humanitaire des Métallos

Le Fonds humanitaire des Métallos (le Fonds) est un moyen unique de témoigner de la solidarité des Métallos au Canada et partout ailleurs dans le monde. Voici un aperçu d'initiatives importantes rendues possibles grâce aux cotisations des métallos canadiens. Depuis le dernier Congrès international, le Fonds a élargi sa portée en appuyant des syndicats et des organisations communautaires, en mobilisant les membres par l'entremise de réseaux ouvriers et d'échanges d'informations entre travailleur.euse.s, et en menant des campagnes de défense des droits dans le domaine du travail. Par l'intermédiaire de nos contacts à l'échelle mondiale, le Fonds a apporté des perspectives internationales aux événements du Syndicat des Métallos ici au pays, notamment les conférences des districts, le Congrès national d'orientation et la Conférence nationale sur la condition féminine, pour n'en citer que quelques-uns.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE

De nombreuses initiatives que finance le Fonds sont axées sur le développement durable et la sensibilisation des collectivités. Il s'agit notamment de

projets avec des groupes locaux et des organisations à but non lucratif dans des pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie du Sud. De la Colombie au Libéria, nous avons soutenu l'éducation en matière de droits dans le domaine du travail, de santé et de sécurité, de formation professionnelle et d'acquisition de compétences, d'agroécologie et de leadership communautaire.

Certaines initiatives illustrent ce travail, notamment dans la ville à majorité afrodescendante de Buenaventura, en Colombie, où, après des décennies de marginalisation et de racisme, la population est descendue dans la rue en 2017. Depuis, la Fundación Aribí, partenaire du Fonds, a animé des ateliers avec des dirigeant.e.s communautaires et organisé des activités de sensibilisation et de formation sur le militantisme civique à l'intention des jeunes, dans le cadre d'un effort visant à rendre les gouvernements municipaux et nationaux responsables des accords conclus avec la population au cours de cette grève historique.

Au Libéria, pays d'Afrique de l'Ouest, le Fonds humanitaire des Métallos poursuit ses efforts de développement durable et





de lutte contre la pauvreté en partenariat avec Camp pour la paix. Cet organisme travaille principalement avec de jeunes adultes confrontés aux effets de la guerre civile, aux crises nationales en cours et aux difficultés économiques. Les jeunes hommes et femmes ont suivi des cours axés sur la réadaptation et le développement de compétences en matière de commerce, et ont acquis une confiance renouvelée dans la création de petites entreprises et de projets agricoles.

L'École d'ergonomie, un projet éducatif mis en œuvre par l'EMIH, une partenaire du Fonds à San Pedro Sula, au Honduras, est conçue pour doter les travailleur.euse.s syndiqué.e.s des connaissances et des compétences nécessaires pour déterminer et éliminer les risques ergonomiques dans le lieu de travail. Les participant.e.s, y compris des travailleur.euse.s du vêtement, de l'agriculture et de l'électricité, ont fait état de résultats positifs, notamment une meilleure compréhension des principes ergonomiques, l'identification des mouvements répétitifs et des risques associés, ainsi que la confiance nécessaire pour proposer des changements au lieu de travail afin d'atténuer ces risques.

PROGRAMME DE SOLIDARITÉ DES FEMMES

Notre syndicat reconnaît que l'inégalité entre les genres persiste et soutient les initiatives qui renforcent l'habilitation des femmes. Le Fonds finance des initiatives qui fournissent des ressources, offrent de la formation et assurent la

mobilisation pour soutenir les droits des femmes et relever les défis auxquels elles se heurtent dans le lieu de travail et dans leur localité.

Au Brésil, nous avons offert une formation en soudure et en inspection de la qualité à des femmes de quartiers à faible revenu, alors qu'au Népal, nous avons soutenu la syndicalisation et la formation en santé et en sécurité des ramasseuses informelles de déchets qui travaillent dans les sites d'enfouissement.

Le Fonds coordonne également des échanges entre membres féminins du Syndicat des Métallos, favorisant l'établissement de liens et le partage de connaissances entre les travailleuses au Canada, au Mexique, au Pérou et en Bolivie. Une présentation d'un groupe spécial lors de la dernière Conférence internationale sur la condition féminine des Métallos a mis en lumière les résultats de ces délégations. En 2024, on a insisté tout particulièrement sur l'engagement des femmes autochtones canadiennes dans le syndicat, en les invitant à rencontrer des groupes autochtones en Amérique du Sud. Ces délégations éducatives ont fait valoir l'importance pour les femmes de contester activement les normes, d'éliminer les obstacles et de créer un avenir plus équitable à l'échelle de la planète.

PROGRAMME CANADIEN

Un élément important du travail du Fonds consiste à soutenir des organisations et des initiatives au Canada.

L'insécurité alimentaire touche un nombre croissant de Canadiennes et Canadiens qui, en raison de l'augmentation du coût de la vie, dépendent des banques alimentaires. Chaque année, pendant la période des Fêtes, le Fonds appuie plus de 120 banques alimentaires au pays afin d'atténuer les difficultés économiques des personnes et des familles dans les collectivités où vivent et travaillent les métallos.

Le logement est également un sujet de préoccupation majeure partout au pays et la résolution de cette crise nécessite un large éventail d'efforts. Soucieux de faire partie de la solution, le Fonds a soutenu un certain nombre d'initiatives, notamment en s'associant au Canadian Centre for Housing Rights (centre canadien pour le droit au logement). Cet organisme national a étendu son travail de renforcement des capacités communautaires et de sensibilisation au droit au logement en travaillant avec les locataires et les défenseurs du logement aux premières lignes.

Reflétant la dépendance croissante de l'économie canadienne à l'égard des travailleurs étrangers temporaires (TET), le Fonds s'est associé à des organisations qui défendent les droits des travailleur.euse.s participant à ce programme. Le Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ) a développé une expertise en matière de soutien aux TET dans le secteur agricole de la province.

Le Fonds soutient également des projets visant à approfondir l'engagement de notre syndicat en faveur des droits autochtones et de la réconciliation au Canada. En se concentrant sur le problème répandu de l'insécurité alimentaire au sein des communautés autochtones, les Centres communautaires d'alimentation du Canada, un organisme partenaire du Fonds, ont activement collaboré avec 40 communautés et organisations autochtones à soutenir les efforts de mobilisation visant à renforcer la santé, la culture et la sécurité alimentaire.

PROJET DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE AU MEXIQUE

Initiative conjointe du Syndicat des Métallos, du Congrès du travail du Canada, du Syndicat canadien de la fonction

publique, de l'Alliance de la fonction publique du Canada et du Centre international de solidarité ouvrière (CISO), le Projet de solidarité ouvrière du Mexique s'appuie sur un partenariat unique avec quatre syndicats mexicains et vise à faire bénéficier les travailleuses et travailleurs mexicains de l'éducation populaire sur les droits dans le domaine du travail, et à soutenir la croissance de syndicats indépendants et démocratiques dans le pays. Depuis sa création en 2021, des ateliers, cours et émissions de radio adaptés ont permis de joindre plus de 1,5 million de travailleur.euse.s. Des initiatives, comme l'École de formation syndicale, les programmes d'habilitation des femmes et les campagnes de recrutement ciblées, ont également permis aux travailleuses et travailleurs de se mobiliser avec succès contre les syndicats de protection pro-employeur hostiles et d'obtenir de meilleurs contrats à leur lieu de travail. Tout récemment, les travailleuses d'une fabrique de vêtements ont réussi à s'affilier à un nouveau syndicat et, en août 2024, elles ont ratifié une nouvelle convention collective. Les travailleuses et travailleurs continuent de se mobiliser dans les usines du pays et d'autres victoires sont attendues en 2025.

AIDE D'URGENCE (À L'INTERNATIONAL ET AU CANADA)

Enfin, le Fonds continue d'apporter son soutien à l'acheminement d'aide d'urgence aux personnes dans le besoin. L'impact croissant des urgences liées au changement climatique s'est fait sentir dans le monde entier, où les phénomènes météorologiques extrêmes ont des conséquences désastreuses pour les humains, la nature, les municipalités et les travailleur.euse.s exposé.e.s à des conditions dangereuses. De 2022 à 2024, le Fonds a versé près de 250 000 \$ en aide d'urgence aux victimes de catastrophes climatiques au Canada, en particulier les feux de forêt, à l'échelle des Districts 3, 5 et 6. Dans d'autres régions du monde, la solidarité des Métallos s'est manifestée par des dons de plus de 200 000 \$ en soutien aux victimes de multiples catastrophes naturelles et d'origine humaine.

metallos.ca/fondshumanitaire

L'action politique au Canada : gains législatifs depuis 2022

Le Syndicat des Métallos a maintenu son engagement inébranlable envers la justice économique et sociale au Canada depuis le dernier Congrès international. S'appuyant sur son histoire en matière de défense des droits dans le domaine du travail et de changements législatifs, le syndicat a remporté d'importantes victoires ces dernières années. Ces gains renforcent le rôle de notre syndicat en tant que champion des politiques axées sur les travailleuses et travailleurs et soulignent le pouvoir de l'action collective dans l'élaboration de lois et de politiques qui profitent à l'ensemble des Canadiennes et Canadiens et à leurs communautés.

LES MÉTALLOS SONT FIERS DE NOTRE LONGUE HISTOIRE D'ACTION POLITIQUE AU CANADA :

- Luttres pour la reconnaissance syndicale des Métallos en Ontario, en Nouvelle-Écosse et au Québec dans les années 1940 et 1950.
- Fondateurs du Nouveau Parti démocratique (NPD) en 1961.
- La grève des mineurs d'Elliot Lake dans les années 1970, qui a entraîné l'adoption de lois sur la santé et la sécurité au travail dans tout le pays.
- Une décennie de lobbying et de pressions visant à faire adopter la Loi Westray, qui tient les entreprises et les patrons criminellement responsables des décès ou blessures subies au travail, et qui a été promulguée en 2004.
- Militantisme favorisant la priorité des

pensions des travailleuses lors de faillites d'entreprises.

- Militantisme visant à forcer l'amélioration du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, qui a finalement été obtenue en 2016.
- Des années de militantisme au Québec qui ont abouti à l'adoption d'une loi interdisant les régimes de retraite et d'assurance à deux vitesses.
- Des années de militantisme en faveur d'un système universel de garde d'enfants, d'un régime d'assurance-médicaments et de lois anti-scabs.

UN CONTEXTE POLITIQUE OÙ LES ÉTOILES ÉTAIENT ALIGNÉES

En mars 2022, le chef du NPD fédéral, Jagmeet Singh, a conclu une entente avec



le premier ministre Justin Trudeau selon laquelle le NDP soutiendra le gouvernement en échange de l'avancement de certaines priorités politiques, notamment les soins dentaires, l'assurance-médicaments et une loi anti-scabs.

LOI ANTI-SCABS

L'adoption d'une loi fédérale anti-scabs a constitué une importante victoire pour les travailleuses et travailleurs. Après des années de militantisme acharné de la part des Métallos et d'autres syndicats alliés, le gouvernement a adopté une loi qui interdit le recours à des « scabs » pendant les grèves et les lockouts dans les industries sous réglementation fédérale. Cette loi, attendue depuis longtemps, renforce le pouvoir de la négociation collective et garantit la protection des droits des travailleur.euse.s pendant les conflits de travail. Le projet de loi entrera en vigueur en juin 2025. L'engagement des Métallos à chaque étape du processus législatif a joué un rôle déterminant dans la réalisation de ce changement historique, démontrant ainsi le pouvoir de l'action collective. Le projet de loi a été négocié dans le cadre de l'entente de soutien et de confiance conclue entre le NPD fédéral et le parti libéral au pouvoir.

LOI CANADIENNE SUR LES EMPLOIS DURABLES

Les Métallos ont joué un rôle de premier plan en veillant à ce que la transition du Canada vers une économie verte ne laisse personne de côté. La *Loi canadienne sur les emplois durables*, adoptée en 2024 par le Parlement fédéral, est une étape cruciale vers une transition juste pour les travailleur.euse.s des industries à forte intensité carbonique. Cette loi établit un cadre pour le perfectionnement professionnel et le redéploiement de la main-d'œuvre dans le secteur de l'énergie propre, mais surtout, elle garantit que les représentants des travailleur.euse.s ont un siège à la table des décisions lorsqu'il s'agit de leurs emplois.

RÉGIME D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

Le lancement des premières étapes d'un programme universel d'assurance-médicaments marque une autre réalisation législative dont le Syndicat des Métallos s'est fait le champion.

Cette loi vise à réduire le coût des médicaments sur ordonnance pour la population canadienne, en comblant une lacune critique dans le système de santé du pays. En étroite collaboration avec nos alliés, nous avons fait pression sur le Parlement afin qu'il aille de l'avant sur cette question, et démontré l'importance de soins de santé abordables pour améliorer la qualité de vie des travailleuses et travailleurs. Il s'agit là d'un autre succès négocié dans le contexte de l'entente de soutien et de confiance entre le NPD et les libéraux.

DÉFENDRE LE COMMERCE ÉQUITABLE, L'INDUSTRIE CANADIENNE ET LA JUSTICE ÉCONOMIQUE

L'une de nos principales réalisations depuis le dernier congrès réside dans nos démarches en faveur de politiques qui protègent les travailleur.euse.s et les industries au pays contre les pratiques commerciales déloyales. Face à l'escalade de la concurrence mondiale et aux pratiques commerciales déloyales, le Syndicat des Métallos a fait pression avec succès sur le gouvernement fédéral pour qu'il impose des tarifs douaniers sur les produits en acier et en aluminium provenant de la Chine. Ces tarifs douaniers, qui sont entrés en vigueur au début de l'année, s'attaquent au problème des importations subventionnées et vendues à faibles prix qui sapent nos industries et éliminent des emplois au Canada. Cette victoire s'appuie sur nos efforts de longue durée visant à obtenir des politiques commerciales équitables qui accordent la priorité à la main-d'œuvre canadienne.

Le Syndicat des Métallos a continué à jouer un rôle prépondérant à l'égard des enjeux commerciaux, en veillant à ce que les travailleuses et travailleurs partout au pays soient protégé.e.s contre les pratiques internationales déloyales.

TARIFS DOUANIERS SUR L'ACIER ET L'ALUMINIUM CHINOIS

En 2024, le gouvernement fédéral a imposé des tarifs douaniers sur les importations d'acier, d'aluminium et de véhicules électriques en provenance de la Chine, répondant ainsi aux préoccupations de longue date du syndicat concernant les pratiques commerciales déloyales et le recours au travail forcé. Ces tarifs protégeront des milliers d'emplois canadiens dans les secteurs de l'acier et de l'aluminium.

LES MÉTALLOS VOTENT, RENFORCENT NOTRE POUVOIR POLITIQUE

Notre programme « Les Métallos votent » continue de mobiliser et de sensibiliser nos membres à l'importance de l'action politique et de l'élection de gouvernements favorables aux travailleuses et travailleurs.

Depuis le dernier Congrès international, il y a eu des élections dans plusieurs compétences provinciales où nos membres ont joué des rôles importants et parfois décisifs.

- **Les élections de 2023 au Manitoba :** les Métallos ont joué un rôle central dans les élections qui ont eu lieu en 2023 au Manitoba, en soutenant le retour du NPD au gouvernement après des années de règne conservateur. Le nouveau gouvernement néo-démocrate, dirigé par le tout premier premier ministre autochtone de la province, Wab Kinew, s'est rapidement engagé à renforcer les droits des travailleuses et travailleurs, adoptant une loi anti-scabs, et facilitant le processus de syndicalisation grâce à l'accréditation par vérification des cartes.
- **Les élections de 2024 en Colombie-Britannique :** lors des élections de 2024 en Colombie-Britannique, le programme Les Métallos votent a grandement contribué à renforcer le soutien en faveur du NPD. Le syndicat a organisé de vastes efforts de sensibilisation, y compris des activités de sollicitation auprès de nos membres dans des circonscriptions clés. Ces initiatives ont mis en évidence les antécédents du NPD, ce qui a mené à sa réélection. Avec des résultats très serrés dans de nombreuses circonscriptions de la province, y compris dans des régions où nos membres étaient mobilisés, et une faible majorité à l'Assemblée législative, les Métallos peuvent être fiers d'avoir contribué à la réélection du gouvernement néo-démocrate dans un contexte qui a donné tout son sens à l'expression « chaque vote compte ».
- **Les élections de 2024 en Saskatchewan :** pendant les élections de 2024, en Saskatchewan, le programme de vote du syndicat a permis de mobiliser nos membres dans régions clés de la province, soulignant la nécessité de renforcer les protections des droits des travailleur.euse.s et

de mettre en place des politiques plus équitables dans les lieux de travail. Les Métallos ont joué un rôle crucial dans la mobilisation de soutien au NPD, aidant le parti à consolider sa position en tant qu'opposition officielle de la province et à former en premier lieu une nouvelle génération de militantes et militants.

- **Préparation en vue d'élections anticipées en 2025 en Ontario :** au moment de la rédaction du présent document, les Métallos se mobilisent en vue d'élections anticipées cet hiver en Ontario, et ils engageront la participation des membres à des activités comme la sollicitation d'appuis auprès des électeurs.
- **Préparation en vue d'élections fédérales en 2025 :** la crise parlementaire soulevée par la démission de la ministre fédérale des Finances qui, à son tour, a montré la porte au premier ministre Trudeau, et les déclarations des partis d'opposition, qui avaient déjà signalé leur intention de défaire le gouvernement à la première occasion, imposent également une mobilisation en vue d'élections fédérales à court terme. Face à Donald Trump, de nouveau à la Maison-Blanche, il s'agira vraisemblablement de choisir la personne qui saura tenir tête au nouveau président américain et défendre les emplois de nos membres et les collectivités qui en dépendent. Dans cette optique, les Métallos se préparent à mobiliser leurs membres sur le terrain et à organiser la publicité de tiers.

CONCLUSION

Depuis le Congrès international de notre syndicat en 2022, l'action politique des Métallos au Canada a mené à d'importants gains législatifs et sociaux, et a contribué à faire élire des gouvernements favorables aux travailleuses et travailleurs ou à renforcer la représentation de ces partis au sein de l'opposition. De l'élargissement des droits dans le domaine du travail à la défense de la justice économique et environnementale, les Métallos continuent de montrer la voie en édifiant une société plus juste et plus équitable. Ces réalisations réaffirment le pouvoir de l'action collective et l'importance d'un syndicat fort et politiquement engagé.

Communiquer notre message syndical

Le Bureau national canadien des Métallos utilise ses médias numériques et imprimés, et d'autres types de médias, pour communiquer avec ses membres, ses alliés et le public.

Des communications efficaces et régulières constituent un outil puissant qui nous permet d'assurer la force, le dynamisme et la croissance de notre syndicat, et de maintenir nos liens avec nos membres actuels et éventuels, ainsi qu'avec nos membres retraités.

Le Service des communications et de l'action politique appuie le travail réalisé par le Bureau national et nos trois districts canadiens grâce à des communiqués, des publications, des sites Web, des messages sur les canaux numériques, comme Facebook, Twitter et Instagram, des feuillets de campagne, des envois de texto, des dépliants, des affiches et d'autres documents de campagne, ainsi qu'à des bulletins réguliers, comme e-INFO, en anglais et en français, et les bulletins électroniques des districts.

MODES DE COMMUNICATIONS TRADITIONNELS

Notre revue phare bilingue en couleur, *Métallos@l'œuvre*, est envoyée à chacun de nos membres deux fois par an. Cette publication contient des articles sur les nouvelles et les campagnes du syndicat afin de tenir les membres informés et de les inciter à participer aux activités syndicales.

Notre équipe du Service des communications collabore avec les districts à la préparation de publications régulières et spéciales dont *Le Métallo* et *Traits d'union* du District 5, *INFO6* du District 6 et *D3 Unite* du District 3. Toutes ces publications sont disponibles en format numérique et imprimé.

Notre équipe travaille également avec tous les services du syndicat à la production de documents pour les conférences et congrès canadiens afin de rendre chaque événement plus accessible, intéressant et stimulant.



234

Dans les trois années suivant le dernier Congrès international, nous avons soutenu tous les districts dans la préparation de matériel de communication pour leurs conférences, soit avant, pendant et même après.

Le Service des communications collabore également avec d'autres services au Canada à la production de documents imprimés et numériques personnalisés pour les événements, les campagnes et les initiatives du syndicat.

COMMUNICATIONS NUMÉRIQUES

Le Bureau national canadien des Métallos appuie les sections locales qui souhaitent communiquer avec les membres en utilisant les moyens que ceux-ci préfèrent : texto, campagnes d'information sur les sites Web, Facebook, Instagram, Bluesky, et de moins en moins, X (anciennement appelé Twitter).

Depuis le dernier congrès, notre syndicat a également lancé un nouveau site Web bilingue vers la fin d'août 2022, qui est accessible sur plusieurs plateformes, dont les téléphones cellulaires et les tablettes. Son développement s'appuie sur des entrevues menées auprès des membres et des représentant.e.s, et sur des études concernant les pratiques exemplaires.

Le nouveau site dépasse les exigences actuelles en matière d'accessibilité, ce qui le rend non seulement plus facile à utiliser pour nos membres handicapés, mais aussi pour tous les autres visiteurs du site. Entre autres, le changement visait à délaissier l'utilisation excessive et exclusive des documents en format PDF, qui ne sont pas généralement accessibles. Nous nous efforçons de publier du contenu sur le site Web en plus d'offrir les documents en format PDF téléchargeables.

Le site Web est entièrement intégré aux comptes de médias sociaux du syndicat, ce qui permet de promouvoir simultanément l'information sur Facebook, Instagram, YouTube, Bluesky et X.

Le personnel du Service des communications utilise des plateformes pour diffuser les messages, attirer l'attention

sur des événements et projets spéciaux, et mobiliser les membres en leur offrant régulièrement du contenu à jour.

Nous collaborons étroitement avec les districts et les sections locales, et nous offrons du soutien et de la formation sur les nouveaux médias. Nous travaillons étroitement avec le Service des communications du Syndicat international et avec le programme Union Hall à mettre à jour notre programme de développement de sites Web pour les sections locales, qui sera déployé lors du congrès.

Par tous nos moyens de communication, les Métallos font valoir le travail du syndicat et communiquent des nouvelles sur ses victoires les plus récentes, renforçant notre organisation par l'éducation, la formation et la mobilisation des membres.

BALADO « STRONG AS STEEL »

Dans le District 3, depuis 2023, le directeur Scott Lunny anime le balado mensuel, « Strong as Steel », au cours duquel il discute avec ses invités de questions d'actualité. Il a reçu le premier ministre de la Colombie-Britannique, David Eby, le premier ministre du Manitoba, Wab Kinew, ainsi que de nombreux militant.e.s et représentant.e.s des sections locales qui travaillent sur des dossiers intéressants et préoccupants. Il s'agit d'un moyen amusant et populaire d'apprendre à connaître les membres dans l'ensemble du district et d'autres régions du Canada.

NEWS@6 LIVE

Dans le District 6, l'ancien directeur du district Myles Sullivan, qui est maintenant secrétaire-trésorier international, et Kevon Stewart, l'adjoint au directeur de l'époque et le directeur actuel du District 6, ont animé deux fois par année « News@6 LIVE », une émission en ligne en direct mettant en lumière les activités et les succès du syndicat, répondant aux questions des membres et recueillant les opinions des dirigeant.e.s et militant.e.s des sections locales du district. L'émission a été diffusée en direct sur Facebook et YouTube.

MÉDIAS TRADITIONNELS

Les dirigeant.e.s et militant.e.s de notre syndicat au Canada sont souvent invités en entrevue, abordant des nouvelles diffusées en format imprimé, radio, Web et télévisuel. À ce titre, nous en profitons pour exprimer la voix du progrès et la perspective de nos membres sur des sujets d'actualité, particulièrement les avantages de l'adhésion syndicale pour les travailleur.euse.s, la politique, l'économie, les emplois verts et les stratégies visant à réduire les inégalités croissantes, à s'opposer à la cupidité et à éliminer les disparités de richesse dans notre pays.

Les Métallos ont été en mesure de faire publier des articles d'opinion rédigés par le directeur national et les directeurs de district afin de susciter le dialogue et de mieux faire connaître les enjeux importants, comme les avantages que procure le secteur de l'acier à l'économie canadienne, la santé mentale, les élections et notre campagne *Mettons fin au carnage* pour faire cesser les décès et les blessures au travail.

En rehaussant notre profil dans les médias traditionnels, nous visons à bâtir la réputation des Métallos en tant que syndicat solide, réputé et progressiste qui défend ses membres, tout en travaillant en partenariat avec nos alliés en vue de changements favorables à toute la population canadienne.

PLATEFORMES NUMÉRIQUES

MOBILE COMMONS

Cette plateforme conviviale de messagerie texte est offerte gratuitement à toutes les sections locales au Canada. Cet outil est très populaire et a connu beaucoup de succès depuis son lancement par le Service des nouveaux médias il y a plusieurs années de cela. Chaque mois, les sections locales envoient des dizaines de milliers de messages texte aux membres actuels et potentiels dans le cadre des campagnes de recrutement. L'ensemble des sections locales comptent plus de 63 444 abonnés. Les sections locales qui souhaitent s'y inscrire sont invitées à envoyer un message à info@usw.ca.

MODÈLE DE SITE WEB DU PROGRAMME UNION HALL

Les sections locales canadiennes sont admissibles gratuitement au programme de site Web américain Union Hall, qui sera mis à jour cette année. Le programme a été conçu par nos collègues des États-Unis en collaboration avec la FAT-COI (AFL-CIO). Il permet aux sections locales, qui ne pourraient pas se le permettre autrement, de créer un site Web simple, fondé sur un modèle des Métallos.

ACTION NETWORK

Depuis la création du nouveau site Web des Métallos au Canada, nous avons transféré notre système de publipostage électronique et notre base de données des membres sur le site d'Action Network, qui est personnalisé pour le mouvement syndical. Nous l'utilisons actuellement pour envoyer des mises à jour par courriel dans tous les districts canadiens et au bureau national, ainsi que pour l'inscription à des événements de petite envergure.

Nous espérons mettre cet outil à la disposition des sections locales dans un proche avenir.

FORMATION SUR LES NOUVEAUX MÉDIAS

Les membres du Service des communications constituent une excellente ressource de formation pour vous aider à parfaire vos compétences dans le domaine des nouveaux médias, des communications avec les sections locales, de la planification de campagnes et des médias traditionnels, ce qui est très utile lors de la négociation de conventions collectives ou lors de conflits de travail.

Le Service offre également d'autres formations en communications, en action politique et sur le lobbying. Nous sommes toujours disposés à répondre à vos besoins de formation dans le domaine des communications, des campagnes et de l'action politique. N'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel à info@usw.ca.

Publications canadiennes

Le Syndicat des Métallos au Canada produit plusieurs revues, bulletins et livrets afin de renseigner les dirigeant.e.s, les militant.e.s et les membres des sections locales sur ses activités et ses initiatives. De temps à autre, nous publions également des ouvrages uniques sur des sujets particuliers. Toutes nos publications paraissent aussi en ligne et peuvent être commandées à partir de nos bureaux.

MÉTALLOS@L'ŒUVRE

Notre publication vedette, *Métallos@l'œuvre*, s'adresse aux membres et retraité.e.s canadien.ne.s. Nous réalisons deux numéros bilingues (en français et en anglais) chaque année qui sont livrés directement à leur domicile au pays. *Métallos@l'œuvre* est notre publication qui a le plus grand tirage.

LE MÉTALLO

Publiant des nouvelles et des mises à jour des quatre coins du District 5, la revue *Le métal* est livrée au domicile de tous les membres au Québec.

TRAITS D'UNION

Publié régulièrement à raison de 6 000 copies, *Traits d'union* est un bulletin destiné aux militantes et militants du Québec. Il donne périodiquement un compte rendu des négociations, des informations sur les récentes décisions et des articles sur des sujets d'actualité.

INFO6

Publiée régulièrement par le District 6 du syndicat en Ontario et au Canada atlantique, la revue *Info6* comprend

des nouvelles et de l'information sur les négociations, le militantisme et les sections locales du syndicat qui participent à des initiatives communautaires.

PUBLICATIONS DU FONDS HUMANITAIRE DES MÉTALLOS

Le Fonds humanitaire des Métallos rédige régulièrement un bulletin de nouvelles sur les projets de ses partenaires et un rapport annuel. Il fait parvenir son bulletin aux sections locales du syndicat, ainsi qu'à ses donateurs et partenaires.

D3 UNITE

Un bulletin du District, D3 Unite est une publication en ligne et imprimée semi-régulièrement qui vous fait part des plus récentes nouvelles liées aux nouveaux contrats, aux réussites en matière de recrutement, à l'équité, à l'environnement, aux gains et changements législatifs réalisés et à la façon dont ils touchent les travailleur.euse.s, et à bien d'autres aspects du travail du district.

PUBLICATIONS SPÉCIALES

RESPONSABILITÉ CRIMINELLE DES ENTREPRISES — RAPPORT ANNUEL

Rédigé par le Service juridique des Métallos, le rapport annuel se penche sur l'état d'avancement des poursuites judiciaires depuis l'adoption des modifications au Code criminel du Canada en 2004 afin qu'il soit plus facile de tenir les entreprises responsables de négligence criminelle lors de blessures et d'accidents mortels au travail.



TROUSSE D'OUTILS SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

Cette trousse d'outils a été conçue précisément pour aider les représentant.e.s ainsi que les membres à négocier des plans d'équité salariale et à appliquer la *Loi sur l'équité salariale* dans les unités de négociation des Métallos relevant du secteur fédéral au Canada.

GUIDE DE NÉGOCIATION POUR FAIRE AVANCER LES DROITS DES AUTOCHTONES

La négociation collective peut s'avérer un puissant outil de changement. Le guide comprend des exemples de clauses de conventions collectives des Métallos et d'autres visant à faire progresser les droits des travailleur.euse.s autochtones et de leurs collectivités.

GUIDE DES COMITÉS DES DROITS DE LA PERSONNE

Ce guide est un outil pratique qui fait état des obligations constitutionnelles que doivent respecter les comités des droits de la personne des sections locales, explique ce que font les comités des droits de la personne, décrit la façon dont les comités jouent leurs rôles et donne un exemple de planification d'actions visant à intégrer le guide dans leur travail.

GUIDE DE TRANSITION DES MÉTALLOS

Adapté du guide de transition du District 6 du Syndicat

des Métallos, ce guide est une ressource nationale qui s'adresse aux personnes en transition de genre ou à celles qui envisagent une telle transition en milieu de travail, ainsi qu'aux représentant.e.s et dirigeant.e.s des sections locales.

GUIDE DES COMITÉS DE LA CONDITION FÉMININE

Les comités de la condition féminine constituent un forum où les femmes peuvent renforcer leur autonomie et leur militantisme. Ce guide étape par étape vise à aider à établir et à appuyer un réseau actif de comités de la condition féminine au sein des sections locales, des conseils régionaux et des districts du syndicat au pays.

GUIDE D'ENGAGEMENT AUTOCHTONE : RENFORCER LA CONFIANCE, DEVENIR DES ALLIÉS

Tirant parti des histoires de réussites des sections locales des Métallos en matière d'engagement auprès de nos membres autochtones et des nations et communautés autochtones avoisinantes, le guide aborde des sujets comme la participation des métallos autochtones à la vie de la section locale; la négociation des droits des Autochtones; l'engagement auprès des nations, communautés et voisins autochtones; les comités, les cercles et les conseils autochtones dans les sections locales et au-delà de celles-ci; et les histoires de réussite des Métallos.

L'ORME au Canada : Organisation des retraités des Métallos

Il y a quarante ans, le 23 mai 1985, le président international du Syndicat des Métallos, Lynn Williams, a créé l'ORME, une organisation de métallos retraités directement affiliée au syndicat, dont la mission consiste à :

- Soutenir les politiques de notre syndicat et du mouvement ouvrier en général.
- S'engager pour faire de nos localités et pays de meilleurs endroits où vivre.
- Militer dans l'action politique pour réaliser nos objectifs politiques communs et le rêve d'une société plus équitable et meilleure.

Chaque jour, les chapitres et les membres de l'ORME au Canada s'efforcent d'atteindre ces objectifs.

En août 2022, les dirigeant.e.s de l'ORME des deux pays se sont réunis à Las Vegas lors

du congrès international de l'organisation. Les membres et les dirigeant.e.s du syndicat au Canada avaient raison d'être fiers de l'important contenu canadien à l'ordre du jour : trois des principales présentations des membres canadiens y figuraient.

Le Dr Anderson, de la clinique Bayview à Toronto, a donné une présentation intéressante et divertissante sur la perte de mémoire et la démence, intitulée « What is normal and what is not » (ce qui est normal et ce qui ne l'est pas).

Jamie West, diplômé du Programme de perfectionnement en leadership des Métallos et député provincial de Sudbury (Ont.), a prononcé un discours inspirant et positif sur ce que le syndicat a fait pour lui et sa famille, sur le thème « It all started in a room just like this » (Tout a commencé dans une salle comme celle-ci), discours qui a été accueilli avec enthousiasme.





ORGANISATION

SYNDICAT

RETRAITES

VALLOS

SYNDICAT
Commissie
1979

SYNDICAT
Commissies COLLECTIEF
1979
40%
2019

LES
VRAIS
INDUSTRIELS

ORGANISATION

TION DES
DIST

800 JEAN-GAUVE

102

Enfin, le Dr Bouchard, membre de Médecins canadiens pour le régime public, a présenté par Zoom les différences réelles entre les systèmes de santé canadien et américain, et les meilleurs résultats d'un système public par rapport à un système privé.

Les délégué.e.s ont adopté des résolutions visant à rendre l'ORME plus efficace, et à définir son orientation politique.

Après le congrès de l'ORME, les membres de son bureau exécutif ont assisté au Congrès international des Métallos, où ils et elles avaient plein droit de parole et de vote. Les délégué.e.s ont adopté à l'unanimité la résolution no 8, qui encourageait toutes les sections locales à adopter une résolution les autorisant à payer la cotisation de la première année à l'ORME pour leurs retraité.e.s.

ACTIONS DES SECTIONS LOCALES

Plusieurs sections locales ont agi conformément à la résolution no 8 adoptée par le Congrès international des Métallos de 2022.

À Vancouver, la section locale 2009 a non seulement adopté la résolution no 8 au complet, mais elle a créé au sein de son conseil exécutif un poste pour un.e représentant.e du chapitre 3-14 de l'ORME, avec plein droit de parole et de vote. Félicitations à la section locale ainsi qu'au chapitre 3-14.

La SL 7884 à Elk Valley (C.-B.) a adopté une résolution pour payer au chapitre 3-30 de l'ORME la cotisation de chaque retraité.e et de son.sa conjoint.e pendant dix ans, une première au Canada. Elle a aussi mis au défi d'autres sections locales d'en faire autant.

À Hamilton, les SL 16506, 5328 et 7135 ont adopté des motions pour payer la cotisation des membres de leur conseil exécutif et de leurs conjoint.e.s afin qu'ils et elles adhèrent à l'ORME.

De plus, la SL 5328 paie la cotisation des membres de l'ORME qui assistent aux assemblées des membres de l'organisation. Les SL 7135, 16506 et 1005 paient la cotisation de la première année pour leurs retraité.e.s et conjoint.e.s.

Certain.e.s représentant.e.s en sont membres, mais il faut faire davantage pour en encourager d'autres à y adhérer.

L'ORME nationale tend la main aux jeunes métallos afin de combler l'écart entre les deux groupes. À cet égard, deux membres de notre conseil exécutif ont assisté au congrès de la prochaine génération à Pittsburgh en mars 2024.

Les membres et les dirigeant.e.s de l'ORME continuent de soutenir nos membres actifs dans leurs luttes en participant aux rassemblements et aux piquets de grève.

ACTION POLITIQUE

La COVID-19 a eu un impact significatif sur les sections de l'ORME et l'organisation même. Afin de susciter l'intérêt et l'action chez nos membres canadiens, nous avons demandé à nos sections de prendre part à une campagne d'action politique concertée (lobbying, rédaction de lettres, appels téléphoniques, etc.) visant à convaincre les responsables politiques de tous les partis d'établir et de soutenir un régime national et universel d'assurance-médicaments, conformément à une résolution adoptée par le congrès canadien de l'ORME de 2019.

Nous sommes heureux de signaler que, récemment, le gouvernement libéral fédéral a déposé et adopté un projet de loi visant à faire du régime universel d'assurance-médicaments une réalité, conformément à l'Entente de soutien et de confiance avec le NPD. La nouvelle loi couvre immédiatement et gratuitement les médicaments et dispositifs de contraception pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre, ainsi que les médicaments et équipements pour le contrôle du diabète. La loi, qui se rapproche d'une couverture nationale et universelle complète, a été édictée le 10 octobre 2024.

Les membres et les dirigeant.e.s de l'ORME peuvent s'attribuer un certain mérite pour le succès des changements législatifs apportés à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* qui placent les pensions et les salaires à un rang prioritaire lors de procédures de faillite, une lutte menée sur plus de 10 ans.

En outre, les militant.e.s de l'ORME sont intervenu.e.s en faveur d'une loi anti-scabs au fédéral, qui a finalement été adopté à l'unanimité des député.e.s en juin 2024 et son entrée en vigueur est prévue pour le 1^{er} juin 2025.

L'ORME réclame toujours la suppression des frais dans les stationnements des hôpitaux, frais qui sont injustes pour les retraité.e.s.

En avril 2023, l'ORME Canada a tenu son sixième congrès national à Toronto. Près de 50 délégué.e.s ont assisté à l'événement de deux jours sur le thème « Let's finish the job: Pharmacare for all » (finissons le travail : l'assurance-médicaments pour tous). Les soins de santé étant une priorité pour la plupart des aîné.e.s au pays et puisque nous soutenons un régime national et universel d'assurance-médicaments, Don Davies, le député de Vancouver-Kingsway, qui mène la lutte néo-démocrate pour un tel programme depuis des années, a fait une présentation vidéo au congrès.

Don Davies a encouragé l'ORME à continuer d'exiger et d'appuyer un tel régime d'assurance-médicaments.

Nous avons aussi assisté à une présentation éloquent et passionnée de Natalie Mehra, directrice générale de l'Ontario Health Coalition, sur la lutte contre la privatisation du précieux système de santé ontarien.

Le chapitre 6-17 de l'ORME à Sault Ste. Marie (Ont.) déploie beaucoup d'efforts pour maintenir ouvert un centre de santé communautaire, que les métallos de la SL 2251 ont établi en 1963. Depuis juillet 2023, plus de 10 000 patient.e.s, dont de nombreux retraité.e.s, ont été retiré.e.s de la liste parce que leur médecin prenait sa retraite et qu'il n'y a aucun remplaçant. Avec des sections locales des Métallos, d'autres syndicats de la région et la coalition de la santé d'Algoma, l'ORME exerce des pressions sur tous les paliers de gouvernement afin de maintenir le centre ouvert.

En septembre 2023, le coordonnateur national de l'ORME, Doug MacPherson, s'est retiré, et Lena Sutton, nommée par le directeur national canadien Marty Warren, a pris la relève. Doug, au nom de tous les membres, merci pour vos



nombreuses heures de volontariat et votre engagement envers l'ORME, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

L'ORME nationale avait un kiosque à la conférence du District 6 à St. John's (T.-N.-L.), en juillet 2024 et à celle du District 3 à Winnipeg (Man.), en octobre 2024. Elle continue de tendre la main aux sections locales et aux conseils régionaux en vue de grossir ses rangs. L'ORME est de retour et fonctionne dans le District 5, au Québec. À cause de la COVID-19, nous nous efforçons toujours d'établir des chapitres et d'en assurer le fonctionnement. L'organisation a besoin qu'un plus grand nombre de représentant.e.s du syndicat de 45 ans se joignent à elle pour encourager les retraités à y adhérer.

Finalement, nous remercions les directeurs, les représentant.e.s et les dirigeant.e.s des sections locales au Canada de leur soutien continu envers la croissance de l'ORME au pays. N'hésitez pas à communiquer avec les chapitres de l'ORME dans votre région, les coordonnateurs et les membres du Conseil exécutif à cet égard. Encouragez les représentant.e.s et les membres de 45 ans et plus de votre section locale à se joindre à l'ORME, ainsi que les sections locales à payer la cotisation de la première année des retraité.e.s et leurs conjoint.e.s. Ces derniers ont quitté le lieu de travail, mais n'ont pas abandonné la lutte; ils et elles peuvent collaborer aux lignes de piquetage, lors de manifestations, d'actions politiques et d'interventions auprès de tous les paliers de gouvernement au nom des travailleur.euse.s, des retraité.e.s et de leurs familles. Exhortez tous les comités nationaux, des districts et des sections locales à contacter l'ORME afin de prendre part à l'action et à la discussion. Ensemble, nous pouvons créer un monde meilleur.

Défendre et promouvoir les intérêts de nos membres

Rapport du Service juridique 2022-2024

Le Service juridique du Bureau national canadien (BNC) continue de promouvoir et de défendre avec succès les intérêts du syndicat et de ses membres dans tout le pays. Le syndicat a toujours reconnu que le système juridique du Québec est distinct et, de ce fait, la plupart des services juridiques du District 5 sont fournis par un cabinet d'avocats de confiance.

L'équipe d'avocat.e.s du Syndicat des Métallos fournit un soutien et des conseils juridiques importants aux représentant.e.s et aux dirigeant.e.s élus lorsqu'ils négocient et assurent la mise en application des conventions collectives et défendent les droits statutaires et autres des membres.

Le Service juridique a connu d'importants changements de personnel. Cathy Braker a pris sa retraite en 2024 après 25 ans de bons et loyaux services au syndicat. Daniela Borchardt, notre fantastique personne de soutien, a également pris sa retraite après 10 ans au sein du syndicat. Daniel Daigle a lui aussi quitté notre syndicat l'an dernier après cinq ans d'excellent travail au sein du Service. Deux nouvelles avocates ont rejoint notre équipe en 2024 : Vinidhra (Vini) Vaitheeswaran, qui a commencé en mars, et Brittany Ross-Fitchner, qui est entrée en fonctions en septembre. En plus de Vini et Brittany, le Service juridique est actuellement composé d'avocates Shaheen Hirani (chef

du Service), Debra Burton, Erin Epp, Kristina Adhikari, et du stagiaire en droit Hourshad Abedian, ainsi que de nos excellentes adjointes juridiques Stephanie Buongiorno et Mia Velasco, cette dernière ayant commencé en décembre dernier.

Le Service juridique du BNC œuvre en première ligne afin de résoudre toute question juridique qui survient dans la vie du syndicat, entre autres :

- Litiges devant les tribunaux administratifs, y compris les arbitres de griefs, les tribunaux provinciaux et fédéraux des relations de travail, les tribunaux des droits de la personne, les tribunaux liés aux régimes de retraite, les tribunaux d'indemnisation des travailleurs, les organismes internationaux de défense des droits dans le domaine du travail et les litiges découlant des accords commerciaux internationaux, tels que l'ACEUM.
- Aide aux représentant.e.s lorsqu'ils et elles se préparent à comparaître devant les arbitres de griefs et autres tribunaux administratifs par l'entremise de services de recherche, d'avis juridiques, de formation et de conseils sommaires.
- Litiges devant toutes les instances judiciaires portant sur des affaires civiles, criminelles, d'insolvabilité et d'appel, y compris des demandes d'injonction, des demandes de contrôle judiciaire, des procédures en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC), et différends relatifs aux piquets de grève.
- Recours à des avocat.e.s externes, suivi et formation de ces personnes qui comparaissent devant les tribunaux administratifs et les cours. Le travail confié à des avocat.e.s externes va de brèves opinions dans des domaines spécialisés du droit, comme la propriété intellectuelle ou la fiscalité, à des questions extrêmement complexes et fastidieuses, telles que les pensions et la restructuration d'entreprises pendant les procédures d'insolvabilité.
- Prestation de conseils aux représentant.e.s et aux dirigeant.e.s sur toutes les questions juridiques non

contentieuses (comme les questions soulevées dans le cadre des négociations collectives) au moyen d'avis juridiques officiels et de conseils sommaires continus.

- Soutien à l'éducation et la formation pour les représentant.e.s et les dirigeant.e.s et militant.e.s des sections locales, y compris des séminaires sur la préparation et la présentation des griefs, des mises à jour sur le droit dans les domaines de l'arbitrage des griefs, des droits de la personne, du devoir de juste représentation, du droit constitutionnel, et sur d'autres sujets.
- Préparation de mémoires soumis aux gouvernements fédéral et provinciaux sur la réforme du droit dans des domaines tels que les relations de travail, la protection des pensions, la santé et la sécurité au travail, les droits de la personne et les normes d'emploi.
- Conseils aux directeurs et au personnel de haut niveau sur des questions syndicales internes.

Depuis 2023, le Service juridique a été particulièrement occupé à mettre en œuvre la loi fédérale sur l'équité salariale au sein de nos unités de négociation dans les industries sous réglementation fédérale. Avec l'aide de l'administratrice de l'équité salariale des Métallos, Jan Borowy, nous avons déposé plusieurs dossiers de première instance en vertu de la loi afin d'appuyer nos membres à la CIBC, chez Telus et au CN qui cherchent à atteindre l'équité salariale. Nous continuons d'offrir un soutien juridique à nos membres et aux comités d'équité salariale qui élaborent actuellement leurs plans d'équité salariale.

Certains dossiers nécessitent peu de temps, comme les demandes de conseils relativement simples, tandis que d'autres peuvent être assez routiniers, mais exiger néanmoins beaucoup de temps pour l'enquête et la plaidoirie, comme les demandes d'accréditation, les plaintes de pratiques déloyales de travail et celles concernant le devoir de juste représentation. D'autres dossiers, comme ceux qui impliquent des litiges prolongés ou des questions juridiques complexes, exigent des semaines, voire des mois de travail, dans certains cas de la part de plusieurs avocats.

Ces dernières années, notre équipe a été à l'avant-garde de nombreux dossiers juridiques qui ont une incidence sur la vie professionnelle de nos membres.

Voici un sommaire non exhaustif de certains dossiers particulièrement importants ou coûteux en temps :

- **Insolvabilité de U.S. Steel Canada** – Le suivi des avocat.e.s externes dans les procédures judiciaires et les négociations au nom de nos membres nécessitait beaucoup de temps et était complexe. Ce dossier s'est finalement terminé par la vente des anciens terrains de Stelco afin de financer une fiducie visant à générer des revenus pour le financement des pensions des retraités des sections locales 8782 et 1005.
- **TELUS**
 - Prestation de soutien à la négociation durant la plus récente ronde de négociations collectives avec la section locale 1944, suivi du récent litige concernant le mandat de retour au bureau de TELUS, y compris l'arbitrage de griefs ainsi qu'une injonction déposée par un avocat externe, et prestation continue de conseils sommaires pendant une période très incertaine pour les membres de ce secteur.
 - Le Service a eu gain de cause dans une affaire de première instance qui a établi que le licenciement pour cause d'absentéisme non blâmable entraîne une indemnité de départ en vertu du Code canadien du travail : *Telus Communications Inc. and TWU (Gallant), Re 2024 CarswellNat 3714*. Cette affaire, qui crée un précédent, fera en sorte que les membres handicapés qui sont congédiés pour des raisons non blâmables dans le secteur fédéral aient droit à une indemnité de départ, ce qui représente une victoire non seulement pour les membres du Syndicat des Métallos, mais aussi pour l'ensemble des travailleur.euse.s qui sont régis par le *Code canadien du travail*.
- **Réforme du droit du travail** – Plusieurs séries de longs mémoires détaillés, notamment :
 - des modifications proposées au *Code canadien du travail* qui ont finalement mené à l'interdiction de



recourir à des travailleurs de remplacement pendant les grèves et les lockouts des travailleur.euse.s sous réglementation fédérale.

- des mémoires détaillés soumis au comité d'examen du code des relations de travail de la Colombie-Britannique (*B.C. Labour Relations Code Review Panel*) concernant la réforme du droit du travail de la province, mettant en valeur la négociation collective sectorielle ou à grande échelle.
- des mémoires présentés au gouvernement canadien sur les modifications à apporter à l'ACEUM afin de protéger les industries canadiennes qui emploient nos membres et de renforcer les mécanismes de résolution des plaintes (le mécanisme de réaction rapide) afin de veiller à ce que les normes du travail en Amérique du Nord soient respectées dans les futures versions de l'accord commercial.
- des mémoires et la participation aux consultations du gouvernement canadien sur le rapport du Groupe de travail sur l'examen de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* concernant les employé.e.s sous réglementation fédérale.

- **Problèmes de harcèlement en milieu de travail** – Comme l'exige la loi dans de nombreuses juridictions au Canada, il a été nécessaire de mettre à jour les politiques anti-harcèlement et anti-violence du Syndicat des Métallos afin de se conformer aux exigences exhaustives relatives au contenu des politiques et aux obligations liées aux enquêtes sur les plaintes et à la formation connexe. Le Service juridique est en train de consulter à nouveau le personnel du Service de l'éducation et de l'égalité afin d'examiner et de modifier nos politiques à l'intention du Syndicat international, des sections locales et des conseils régionaux, tant dans leurs bureaux que lors d'événements syndicaux.
- **Starbucks Canada** – Lors des négociations de la première convention collective du premier magasin Starbucks que nous avons syndiqué en Ontario, dans le District 6, l'employeur a déposé une proposition visant à interdire aux membres syndiqués d'« emprunter » des quarts de travail ou de travailler dans des magasins non syndiqués afin d'avoir suffisamment d'heures pour survivre. Aux yeux du syndicat, il semblait que nos membres étaient punis pour avoir adhéré à un syndicat et qu'ils étaient privés d'un droit qui continuait d'être offert à tous les employé.e.s non syndiqué.e.s. Le Service juridique a déposé une demande auprès de la Commission des relations de travail de l'Ontario afin que le différend soit réglé par un arbitre, compte tenu des positions intransigeantes prises par l'employeur à la table de négociation sans justification raisonnable. La demande a été bien accueillie et les questions en suspens dans le cadre de la négociation collective ont été renvoyées à l'arbitrage. Le Service juridique a travaillé en collaboration avec le Service de la recherche du Bureau national sur l'arbitrage des différends. Il en a résulté une convention collective qui a préservé le droit des membres d'emprunter des quarts de travail et la capacité de gagner leur vie en travaillant à la fois dans des établissements syndiqués et non syndiqués.
- **Paladin Security** – Nous avons réussi à repousser une tentative de l'UIJAN de revendiquer une unité de

négociation d'agent.e.s de sécurité de Paladin dans un centre commercial de London (Ont.), lorsque le contrat a changé de mains. La décision de la Commission des relations de travail de l'Ontario a réaffirmé la jurisprudence des années 1990 selon laquelle des droits de négociation plus larges devraient prévaloir dans les situations de transfert de contrats lorsqu'il y a conflit relativement aux droits de négociation. Nos droits de négociation seront ainsi protégés à l'échelle de la province dans le secteur de la sécurité en Ontario, une victoire importante pour le syndicat.

- Dans un autre cas de première instance, le Service juridique a réussi à convaincre la Commission des relations de travail de l'Ontario que la décision d'une entreprise de confier à l'interne des services de sécurité qui avaient été précédemment donnés en sous-traitance constitue une « vente d'entreprise » aux fins de l'article 69.1 de la *Loi sur les relations de travail*. Dans le cas présent, l'employeur était Horizon Santé-Nord, un hôpital qui a sous-traité le travail de sécurité jusqu'en 2022. L'hôpital a alors décidé d'embaucher directement des agent.e.s de sécurité, mais a estimé qu'il ne s'agissait pas d'une vente d'entreprise. La CRTO n'était pas d'accord avec la position de l'hôpital. Encore une fois, cette affaire est importante pour la protection de nos droits de négociation élargis dans le secteur de la sécurité en Ontario.
- **L'OCRE** – Le Service a déposé une plainte auprès de l'Ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises (OCRE) en collaboration avec le Congrès du travail du Canada au sujet des entreprises canadiennes Canadian Tire/Mark's Work Warehouse/L'Équipeur, qui sont approvisionnées par des usines au Bangladesh qui ne versent pas de salaires viables à leur travailleur.euse.s. Nous avons suivi le processus de plainte et avons reçu un rapport final insatisfaisant du bureau de l'ombudsman; nous avons aussi déposé une demande de contrôle judiciaire de cette décision auprès de la Cour fédérale. Le Service collabore avec le Fonds humanitaire des Métallos et le Congrès du travail du

Canada pour s'assurer que les entreprises canadiennes qui exercent des activités à l'étranger sont tenues de respecter les normes en matière de droits de la personne et les normes du travail qui ont été établies à l'échelle internationale.

- **Demande d'accréditation de la Première Nation de Thessalon** – nous avons représenté le syndicat lors de notre première accréditation d'un conseil de bande des Premières Nations. Nous avons réussi et l'unité est maintenant en train de négocier une première convention collective.
- **CN et TELUS** – Le Service juridique a réussi à s'opposer à deux demandes de multiples plans d'équité salariale dans le secteur fédéral au CN et chez Telus. Les multiples plans d'équité salariale pour un même employeur compromettent généralement les objectifs d'équité salariale. L'affaire CN a été la première décision de la Commission fédérale de l'équité salariale à l'égard de multiples plans et cela a créé un précédent. L'affaire TELUS était volumineuse et à bref délai; en outre, nous avons réussi à nous opposer à la tentative de l'employeur d'établir de multiples plans.
- **Vale Canada Inc.** – Ces quatre dernières années, la section locale 6166 chez Vale Canada Inc. a déposé une série de griefs au sujet du « réaménagement des effectifs » unilatéral de l'employeur, qui a entraîné la mise à pied de métallos et la sous-traitance d'une grande partie du travail de l'unité de négociation. Nous avons réussi à négocier un règlement global de ces griefs qui a assuré le versement de dommages-intérêts aux employés mis à pied, la réintégration de certains employés et le paiement de dommages-intérêts importants à la section locale pour compenser le travail confié en sous-traitance. Le règlement a également renforcé le fait que l'employeur devra mettre en place une formation pour les gestionnaires, faire respecter la gouvernance des dispositions de la convention collective sur la sous-traitance et collaborer avec le syndicat pour empêcher la sous-traitance du travail de l'unité de négociation.

- **Plainte en vertu du mécanisme de réaction rapide de l'ACEUM** – Nous avons déposé notre première réclamation aux termes du mécanisme de réaction rapide de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis-Mexique au nom de nos partenaires Los Mineros au Mexique. L'employeur, Los Orlas Mining, est une mine canadienne dont le siège social se trouve à Vancouver. L'employeur a utilisé une série d'incitations et de menaces à l'encontre des employés de la mine pour qu'ils adhèrent à un syndicat de protection et ne soutiennent pas Los Mineros, qui avait déjà été établi en tant qu'agent négociateur à la mine en vertu du droit du travail mexicain. Les menaces proférées contre les recruteurs de Los Mineros comprenaient des menaces de violence et des menaces armées réelles de la part de ce que l'on croit être des membres du cartel agissant au nom de l'employeur pour intimider les employés et les décourager d'appuyer Los Mineros. Un vote supervisé par l'État avec des forces armées présentes s'est soldé sans surprise par une perte pour Los Mineros. Le Bureau administratif national du Canada a accepté notre plainte et est en train d'enquêter sur nos revendications au moment de la rédaction du présent rapport.

CONCLUSION

Le travail de l'équipe du Service juridique des Métallos visant à défendre et à promouvoir les intérêts des membres se poursuit malgré une grande incertitude économique et politique. Notre équipe et le travail qu'elle accomplit assurent un soutien technique à la lutte contre l'injustice dans nos lieux de travail et protègent nos membres contre les attaques des employeurs à l'égard des conditions de travail et des salaires. Grâce à son travail juridique en vue de garantir la justice à ses membres, le Syndicat des Métallos défend les intérêts de l'ensemble des travailleurs.euse.s au pays.

La prochaine génération

Encourager les jeunes métallos à jouer un rôle dans leur syndicat est essentiel pour maintenir notre force en tant que syndicat dynamique du 21^e siècle. Nous devons poursuivre une approche novatrice dans nos démarches d'engagement et de représentation auprès des jeunes membres et tenir compte de leurs besoins et leurs intérêts en tant que militant.e.s.

Depuis le dernier congrès international, nos jeunes membres du Canada ont participé à la Conférence nationale de la Prochaine génération en prévision du Congrès national d'orientation de 2023 à Toronto. Des militant.e.s expérimenté.e.s ont discuté avec les délégué.e.s de la manière de faire entendre leur voix au sein du mouvement syndical et de la façon dont le leadership des jeunes travailleur.euse.s permet de remporter des victoires. Les délégué.e.s ont également participé à des ateliers de perfectionnement, et rendu compte de leur apprentissage et de leur militantisme dans le cadre du Congrès national d'orientation.

De nombreux jeunes métallos canadiens ont aussi assisté au Congrès international de la Prochaine génération à Pittsburgh en mars 2024. Ces membres ont été plus nombreux que jamais à prendre part à cet événement, participant à des ateliers, à des plénières et à des projets de service communautaire intéressants, et sont rentrés dans leurs communautés dynamisés et inspirés.

Depuis 2022, plusieurs conférences de district et nationales ont eu lieu. Les sections locales ont eu recours aux bourses du Fonds d'éducation familiale et communautaire visant à permettre à davantage de jeunes membres d'assister à ces événements importants et à renforcer leurs compétences en matière de leadership.

Dans nos trois districts, ces jeunes militant.e.s continuent de soutenir le mouvement syndical et de s'investir dans leurs localités.

Les membres du District 3 ont organisé des collectes de nourriture et de fonds pour les personnes dans le besoin et collaboré avec des syndicats affiliés lors d'événements visant à renforcer la solidarité à l'égard des jeunes syndicalistes.

Les jeunes métallos québécois ont participé à un forum de deux jours du District 5 en 2022 qui a facilité l'élaboration d'un cours de formation à l'intention des jeunes travailleur.euse.s. Ce cours est désormais inscrit au programme de formation du District 5 et a été offert deux fois en 2024. Des jeunes métallos québécois se réunissent chaque année à l'occasion de l'Assemblée annuelle du District 5, ainsi qu'au Camp de formation des jeunes FTQ, un lac-à-l'épaule de trois jours offrant des échanges, des débats et autres activités de mobilisation.

Le District 6 dispose d'un comité de la Prochaine génération engagé qui soutient les activités des jeunes métallos dans leurs communautés, offre une formation aux jeunes militant.e.s et collabore avec d'autres groupes d'alliés. De nombreux comités de jeunes des sections locales du district organisent et participent à des activités caritatives et autres activités de renforcement des capacités communautaires.

Notre syndicat continue de poursuivre les possibilités de partenariat avec des organismes comme le Fonds humanitaire des Métallos, et des demandes de financement pour des activités visant les jeunes membres sont régulièrement soumises au Fonds d'éducation familiale et communautaire.



NEXT
GEN

S'impliquer, mobiliser, organiser : 55^e Congrès national d'orientation des Métallos

En avril 2023, près de 600 militant.e.s, représentant.e.s et retraité.e.s métallos de partout au pays se sont réunis à Toronto à l'occasion du 55^e Congrès national d'orientation de notre syndicat, sous le thème S'impliquer, mobiliser, organiser

« Nous célébrerons nos succès, affronterons nos défis et tracerons la voie pour renforcer notre syndicat, défendre nos membres et créer leur avenir », a déclaré le directeur canadien du Syndicat des Métallos Marty Warren, dans son discours d'ouverture.

Au cours des quatre jours du congrès, les délégué.e.s ont débattu de dizaines

de résolutions politiques soumises par des sections locales du syndicat aux quatre coins du pays. Les débats, souvent passionnés, ont abouti à l'adoption de 48 résolutions définissant les politiques du syndicat visant à améliorer les conditions de travail et de vie de nos membres et de l'ensemble des travailleuses et travailleurs au pays.

Pendant les deux années qui ont suivi, les dirigeant.e.s, les représentant.e.s et les militant.e.s du syndicat ont travaillé avec diligence à la mise en œuvre de cet ambitieux programme politique. Ce travail touche des questions telles que les droits et le pouvoir de négociation collective,

RESOLUTIONS • RÉOLUTIONS

- F3 SOLIDARITY WITH THE MEXICAN LABOUR MOVEMENT
SOLIDARITÉ AVEC LE MOUVEMENT SYNDICAL MEXICAIN p. 68
- F1 STREETWORKERS HUMANITY FUND
FONDS HUMANITAIRE DES METALLOS. p. 6
- F4 BANA PLAZA DISASTER 10TH ANNIVERSARY. p.71
10TH ANNIVERSAIRE DE LA CATASTROPHE DU BANA PLAZA. p.71
- F3 MANDATORY HUMAN RIGHTS AND ENVIRONMENTAL DUE DILIGENCE
DILIGENCE RAISONNABLE OBLIGATOIRE EN MATIÈRE DE DROITS
HUMAINS ET D'ENVIRONNEMENT. p.69

3

l'engagement et la réconciliation autochtones, la santé et la sécurité, la formation syndicale, la lutte contre le racisme et l'action en faveur de l'équité, le commerce équitable et les emplois durables, ainsi que le renforcement des droits de la personne et de la solidarité syndicale dans le monde entier.

Voici quelques exemples de résolutions que les militant.e.s du Syndicat des Métallos ont adoptées et d'initiatives que le syndicat a entreprises afin d'exécuter notre programme politique :

COMMERCE, ÉCONOMIE ET DROITS DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL

En réponse à plusieurs résolutions sur le commerce, l'économie et les droits dans le domaine du travail, notre syndicat a intensifié son intervention politique, exigeant des mesures pour lutter contre le commerce déloyal, élaborer une stratégie industrielle nationale de défense des industries clés, créer des emplois durables et renforcer le pouvoir de négociation collective. Ces efforts ont abouti à plusieurs succès, notamment :

- Une nouvelle loi fédérale anti-scabs, dont profitent des dizaines de milliers de métallos et des centaines de milliers d'autres travailleur.euse.s.
- La nouvelle Loi canadienne sur les emplois durables, qui garantit la participation des travailleur.euse.s et la transparence dans la création de nouveaux emplois durables dans les des industries à l'échelle du pays.
- Gain de cause par le syndicat dans des affaires de commerce déloyal, l'imposition de nouveaux tarifs douaniers sur les importations d'acier, d'aluminium et de véhicules électriques en provenance de Chine, et l'adoption de nouveaux règlements sur les pays « de fonte et de coulage » afin d'empêcher le dumping illégal de produits étrangers sur nos marchés.

À LA DÉFENSE DE L'ACIER

En juin 2024, en guise de suivi à une résolution du Congrès national d'orientation, plus de 60 militant.e.s de sections

locales ayant des membres dans des lieux de travail du secteur de l'acier à travers le pays se sont réunis à Ottawa à l'occasion d'une conférence nationale visant à redynamiser et à élargir la campagne À la défense de l'acier du syndicat. Les délégué.e.s ont abordé les défis urgents auxquels se voit confronté le secteur de l'acier au pays et rencontré en personne des députés fédéraux et des bureaucrates afin de réclamer une action politique efficace pour protéger les emplois dans ce secteur et défendre l'industrie nationale et les collectivités qui dépendent de la production d'acier. Une intervention politique énergique se poursuit en faveur de mesures, comme la garantie d'utilisation de l'acier fabriqué au Canada dans les projets d'infrastructure, la décarbonisation, des investissements afin d'augmenter la capacité dans le secteur de l'acier et l'élaboration d'une stratégie nationale et nord-américaine de production d'acier vert.

ENGAGEMENT ET RÉCONCILIATION AUTOCHTONES

Nous avons réalisé des progrès à l'égard de plusieurs résolutions visant à mobiliser et à habiliter les membres autochtones de notre syndicat, ainsi qu'à faire avancer notre travail en matière de réconciliation avec les peuples autochtones du Canada, en :

- Créant le Guide d'engagement autochtone du Syndicat des Métallos, une nouvelle ressource dont le but est d'aider les sections locales à engager le dialogue et à établir des relations respectueuses avec nos membres autochtones, et les nations et communautés autochtones.
- Poursuivant le projet pilote de coordonnateur.trice.s de l'engagement autochtone du syndicat.
- Offrant le cours Le Syndicat sur l'île de la Tortue à l'échelle du pays.
- Soutenant et facilitant la participation des métallos autochtones des trois districts aux activités de lobbying du mouvement ouvrier en faveur des droits des Autochtones auprès des gouvernements fédéral et provinciaux.



SANTÉ ET SÉCURITÉ

Les délégué.e.s au Congrès national ont adopté de multiples résolutions afin de renforcer le rôle directeur des Métallos dans la santé et la sécurité au Canada, et de protéger et défendre nos membres en militant à cet égard aux échelons national, des districts et des sections locales.

Des résolutions clés demandaient entre autres au syndicat d'intensifier sa campagne nationale, *Mettons fin au Carnage, Appliquons la loi*, exigeant des gouvernements qu'ils fassent respecter la Loi Westray. Cette loi, promulguée en 2004 surtout grâce au militantisme des Métallos, vise à tenir les employeurs criminellement responsables de la santé et de la sécurité des travailleuses et travailleurs. Les dirigeant.e.s et les militant.e.s du syndicat partout au pays restent déterminé.e.s à intervenir et à exiger des gouvernements, des procureurs de la Couronne, des autorités chargées de l'application de la loi et des organismes de réglementation de la santé et de la sécurité qu'ils rendent des comptes et mettent en œuvre des mesures essentielles afin d'assurer l'application de la *Loi Westray*.

Les délégué.e.s ont aussi adopté des résolutions visant à soutenir les responsables de l'éducation et de la santé et de la sécurité du syndicat dans le développement de la campagne novatrice des Métallos, *Monter le niveau de la santé et sécurité pour les femmes*, et à faire progresser de manière générale le militantisme à cet égard au nom de nos membres, aux échelons national, des districts et des sections locales.

ÉDUCATION

Le congrès a aussi adopté des résolutions qui demandaient d'appuyer et de développer les programmes de formation inégalés de membre à membre du syndicat qui encouragent le militantisme, la solidarité et la justice à la grandeur de notre syndicat. Parmi les mesures prises après le congrès, notons celles réclamant plus de formation pour les formateur.trice.s, la mise à jour des cours de longue date et le développement des initiatives plus récentes afin qu'elles abordent des questions comme la santé mentale au travail, et la santé et la sécurité des femmes.

HABILITER LES MEMBRES FÉMININS DU SYNDICAT ET D'AUTRES GROUPES EN QUÊTE D'ÉQUITÉ

Dans le cadre de notre suivi des résolutions sur ces questions, nous avons :

- Monté le niveau de la santé et sécurité pour les femmes.
- Créé et appuyé le Réseau des femmes du secteur industriel des Métallos.
- Fourni des informations et du soutien aux sections locales pour l'élaboration d'un plan d'équité salariale en application de la loi fédérale.
- Soutenu et renforcé le Comité national de lutte contre le racisme du syndicat et créé le Groupe de travail sur la Fierté.

LA PROCHAINE GÉNÉRATION

Nous continuons de fournir des ressources et du soutien aux multiples initiatives que les délégué.e.s ont approuvées en vue d'encourager et d'habiliter les jeunes militant.e.s du syndicat à assumer des rôles de plus en plus importants au sein de notre syndicat, de leurs localités et de leurs gouvernements. Le Syndicat s'est engagé à soutenir la participation des jeunes membres à ses principaux programmes, notamment en matière de recrutement, d'éducation et formation, d'action politique, de perfectionnement des Femmes d'acier, de droits de la personne, de santé, de sécurité et d'environnement, ainsi que toutes les autres activités syndicales essentielles. Le Syndicat reconnaît que les jeunes membres vont demeurer des chefs de file dans les mouvements économiques, sociaux, de genre, raciaux et de justice conformes à nos valeurs en vue d'améliorer la vie de l'ensemble des travailleuses et travailleurs.

FORESTERIE

Sous la direction du Conseil du bois des Métallos, le Syndicat met de l'avant un programme solide et proactif de soutien des travailleur.euse.s du secteur forestier, de leurs familles et de leurs localités. Il continue également d'exercer des pressions sur les gouvernements fédéral

et provinciaux afin qu'ils trouvent une solution équitable au conflit sur le bois d'œuvre résineux avec les États-Unis. En outre, il les exhorte à établir une stratégie intergouvernementale coordonnée afin de réduire les exportations de billes de bois brutes, d'interdire les exportations de billes brutes provenant de forêts anciennes, d'imposer des taxes progressivement plus élevées sur les exportations de billes provenant de forêts secondaires et de fournir des incitatifs pour la transformation nationale de billes brutes en produits finis. En mars 2024, à Victoria, Unifor et PPWC (le Syndicat des travailleur.euse.s des secteurs public et privé du Canada) se sont joints à notre syndicat afin d'organiser conjointement un sommet sans précédent sur la crise à laquelle est confrontée l'industrie forestière de la province. Des dirigeants syndicaux, des travailleurs forestiers de la base, des décideurs et des chercheurs y ont assisté afin de déterminer les mesures à prendre pour résoudre la crise de l'industrie et de les faire avancer.

Le Syndicat des Métallos au Canada est résolu à faire progresser l'ambitieux programme politique que nos militant.e.s au Congrès national d'orientation ont établi.



Les campagnes du Syndicat des Métallos au Canada

ALUMINIUM : LE QUÉBEC DOIT GAGNER AU CHANGE

Le Syndicat des Métallos représente plus de 2000 travailleurs.euse.s dans le secteur de l'aluminium au Québec, ce qui en fait le syndicat le plus important du secteur. Au cours des dernières années, les Métallos ont multiplié les interventions pour la création et le maintien d'emplois de qualité dans l'aluminium. Cette campagne s'est menée de façon plus intensive au Saguenay-Lac-Saint-Jean, où les investissements dans des projets d'expansion projetés par Rio Tinto – qui font d'ailleurs l'objet d'ententes négociées avec le gouvernement – tardent souvent à se concrétiser. Après des années de représentations de la part des Métallos, un projet d'une usine de billettes à Alma a été annoncé en 2022 et sa mise en service était prévue pour 2025. Celui-ci a toutefois été retardé et le début des opérations est prévu pour 2027. metallos.org/enjeux/aluminium

LOIS ANTI-SCABS : ON EST LÀ POUR GAGNER

Les Métallos et l'ensemble du mouvement syndical se battent depuis des décennies pour l'adoption de lois anti-scabs. Ces efforts ont reçu un coup de pouce en 2022 grâce à l'inclusion d'un engagement dans l'entente de soutien et de confiance entre le NPD et les libéraux au pouvoir visant à présenter une loi fédérale interdisant le recours à des

« travailleurs de remplacement » pendant les grèves et les lockouts. La loi a reçu la sanction royale en juin 2024 et entrera en vigueur le 20 juin 2025. Le Syndicat des Métallos a lancé une campagne de lobbying et de revendication en 2022, et l'a renforcée à l'occasion de son Congrès national d'orientation en 2023.

BRISONS LE SILENCE

Brisons le silence, lancé anciennement sous le thème *Men Speak Up* et *Soyez plus qu'un simple témoin*, est un programme contre la violence basée sur le genre mené par l'Association des joueurs de la Ligue canadienne de football (AJLFC), le Syndicat des Métallos et Ruban blanc. Le programme forme des porte-parole des Métallos et de l'AJLFC à devenir des chefs de file dans la transformation de notre culture et la lutte contre la violence basée sur le genre dans nos lieux de travail et nos localités. Des porte-parole de l'AJLFC et des Districts 3 et 6 des Métallos ont suivi la formation.



RENFORCER LES POUVOIRS DE L'OCRE

Le Syndicat des Métallos, en collaboration avec le Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises (RCRCE), demande le renforcement des pouvoirs de l'Ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises (OCRE), qui reçoit les plaintes concernant les violations des droits de la personne liées aux activités des entreprises canadiennes à l'étranger dans les secteurs de l'exploitation minière, du pétrole et du gaz, et du vêtement. cnca-rcrce.ca

LA FORÊT, ON EN VIT

Afin d'épauler les travailleurs.euse.s de la foresterie, de promouvoir l'importance de leur travail et d'exercer des pressions en vue d'une résolution du conflit sur le bois d'œuvre avec les États-Unis, le Syndicat des Métallos au Canada a lancé la campagne *La forêt commerciale* en 2016. Celle-ci a été relancée sous le thème *La forêt, on en vit*, afin d'inciter les membres du syndicat et le public à intervenir auprès du gouvernement canadien afin qu'il appuie la main-d'œuvre forestière et les collectivités qui en dépendent. Notre syndicat soutient une industrie du bois à faible émission de carbone qui réduit l'empreinte environnementale de la Colombie-Britannique, mais nous devons également protéger l'industrie forestière et sa viabilité. metallos.ca/campagne/la-foret-on-en-vit

Au Québec, le Syndicat des Métallos a également intensifié ses efforts afin d'assurer un avenir durable à l'industrie forestière, d'appuyer adéquatement les travailleurs.euse.s qui la font prospérer et d'accroître la transformation locale des ressources naturelles dans le but de créer plus d'emplois. Les Métallos ont défendu les intérêts de la main-d'œuvre et des collectivités pendant le débat sur la protection du caribou et la réforme du secteur forestier en déposant des mémoires, en tenant des conférences, en participant à des consultations et en se joignant à des coalitions de syndicats et d'organisations de la société civile.

PRÉVENTION POUR TOUS

Les Métallos ont mené depuis 2020 une solide campagne au Québec pour que les mécanismes de prévention

(comités de santé et sécurité, représentant.e.s à la prévention nommé.e.s par les travailleur.euse.s et programmes de prévention) en vigueur depuis 1979 dans les secteurs prioritaires de l'industrie lourde puissent s'appliquer à l'ensemble des milieux de travail. Nos interventions ont permis de protéger les mécanismes de prévention déjà existants. La campagne se poursuit alors que le gouvernement du Québec tarde à adopter la réglementation qui permettra de rehausser la prévention pour l'ensemble des milieux de travail. Et surtout, les Métallos travaillent pour implanter dans tous les milieux de travail des mécanismes de prévention dynamiques, avec la participation des travailleur.euse.s.

JUSTICE POUR LES TRAVAILLEUSES DU VÊTEMENT DU MONDE

Les travailleuses qui fabriquent nos vêtements reçoivent des salaires de misère dans les chaînes d'approvisionnement mondiales des détaillants et des marques de mode canadiennes. Le Fonds humanitaire des Métallos a publié un rapport montrant que la main-d'œuvre du vêtement, qui se compose en majorité de femmes, peut à peine s'offrir les produits de première nécessité. Solidairement avec les syndicats représentant les travailleuses du vêtement dans les pays producteurs, le Fonds humanitaire s'est joint à des syndicats canadiens et à des organisations de la société civile dans le but de s'attaquer aux injustices du secteur mondial du vêtement, en exerçant des pressions sur les marques de vêtements et les détaillants canadiens afin qu'ils veillent à ce que les personnes qui confectionnent nos vêtements dans l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales reçoivent des salaires décentes. metallos.ca/campagne/justice-pour-les-travailleuses-du-vetement-du-monde/

JUSTICE POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

Les membres du Syndicat des Métallos participent volontairement à la campagne en faveur de la justice pour les travailleuses et travailleurs, dont le thème était

anciennement « Lutter pour 15 \$ et l'équité », réclamant des lois sur un travail décent, y compris la fin du racisme, de la discrimination et de l'intimidation au travail, un salaire minimum de 20 \$, 10 jours de congé de maladie payé, un meilleur accès à l'adhésion syndicale, et plus encore.



INTERVENTION DES SYNDICATS DANS LES POURSUITES COMMERCIALES

Ces dernières années, le Syndicat des Métallos a remporté des victoires majeures en ce qui concerne les recours commerciaux. En 2022, après une campagne de lobbying intensif et des efforts de la part des sections locales, les syndicats ont obtenu le droit de déposer des plaintes commerciales et réussi à faire élargir la définition de « préjudice matériel » afin d'y inclure les pertes d'emploi, les pensions, la santé et les répercussions sur la collectivité. Nous avons également obtenu des mesures anti-contournement plus strictes qui permettent à l'ASFC de mieux lutter contre les fraudes douanières. Les sections locales fournissent maintenant des preuves cruciales lors de poursuites commerciales, amplifiant ainsi la voix des travailleuses et travailleurs. Les récents tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium chinois, que nous avons défendus, constituent une autre victoire importante. Nous continuerons à nous battre pour des marchés intérieurs solides, de l'acier fabriqué au pays, des emplois syndiqués et une application rigoureuse aux frontières.

MAKE S#!T BETTER

Dans le District 3 (l'Ouest canadien), notre syndicat s'efforce d'améliorer la situation de ses membres en ce qui concerne l'accès à des toilettes. Ce qui se passe dans les toilettes est une affaire personnelle. De nombreuses

personnes ont des besoins différents à cet égard, mais il est probable que tout le monde doive en utiliser une au cours de sa journée de travail. Tout le monde doit avoir accès à des toilettes. La campagne utilise un sondage et une vidéo pour recueillir des histoires et des expériences en vue d'améliorer cette situation dans tout le district. usw.ca/makeitbetter



PAS DE PLACE POUR LA HAINE

Le Syndicat des Métallos condamne les attaques contre les droits de la personne qui ciblent les jeunes de diverses identités de genre et les jeunes homosexuels, les membres de la communauté 2ELGBTQIA+, le personnel enseignant et leurs alliés. Les personnes 2ELGBTQIA+, le personnel enseignant, les conseils scolaires, le personnel dirigeant des syndicats et leurs militant.e.s, entre autres, comptent parmi les personnes ciblées par les groupes haineux déterminés à faire reculer les droits de la personne. Notre syndicat a publié des déclarations intitulées « Pas de place pour la haine » et il a participé à des rassemblements contre la haine afin de soutenir les jeunes trans et les jeunes de diverses identités de genre.

ÉQUITÉ SALARIALE

En 2024, la loi fédérale sur l'équité salariale a imposé des délais en ce qui concerne les plans de travail des employeurs, exigeant qu'ils consultent les travailleur.euse.s et les fassent participer au processus. La campagne des Métallos sur l'équité salariale propose des outils à utiliser

et des mesures à prendre pour combler l'écart salarial entre les genres. Il est temps de remédier à la discrimination historique, persistante et systémique en matière de salaires et de rémunération des femmes. Agissons pour faire respecter l'équité salariale ! metallos.ca/campagne/lequite-salariale



RÉGIME D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS

En 2024, notre syndicat a remporté une victoire législative importante : l'adoption d'une loi fédérale sur un régime universel d'assurance-médicaments couvrant les contraceptifs et les médicaments contre le diabète, une étape importante vers un accès équitable aux médicaments d'ordonnance pour toute la population canadienne. Depuis de nombreuses années, les Métallos, en collaboration avec l'ensemble du mouvement syndical et le NPD, réclament un régime universel d'assurance-médicaments à payeur unique qui réduirait le fardeau des médicaments d'ordonnance coûteux et inaccessibles pour les Canadien.ne.s.

ALERTE À LA PRÉCARITÉ

Ces dernières années, les employeurs ont multiplié le recours au Programme des travailleur.euse.s étranger.e.s temporaires, la plupart du temps pour combler des besoins de main-d'œuvre permanents. Cela entraîne de la précarité pour ces travailleur.euse.s, puisqu'ils et elles n'ont alors accès qu'à un permis de travail fermé, lié à un seul employeur et dont ils et elles sont à la merci pour les renouvellements. Les Métallos mènent une campagne pour soutenir ces travailleur.euse.s migrant.e.s, les aider dans la défense de leurs droits et favoriser leur participation syndicale. Les Métallos préconisent un accès réel et rapide à l'immigration permanente pour les travailleur.euse.s

migrant.e.s et l'obligation pour les employeurs d'offrir des cours de français sur le temps de travail. Les sections locales devraient par ailleurs être impliquées au préalable lorsqu'un employeur souhaite avoir recours au PTET.

CAMPAGNE DE RETOUR DES BOUTEILLES AU QUÉBEC

De concert avec d'autres organisations syndicales, les Métallos, notamment les membres de la section locale 206G chez le fabricant de bouteilles Owens Illinois, ont lancé une campagne sur le recyclage du verre au Québec. Cela a mené à l'annonce en 2020 d'un élargissement du système de consigne, afin notamment d'instaurer une consigne sur les contenants en verre. Les travailleur.euse.s savent qu'il coûte plus cher d'importer les matières premières nécessaires à la fabrication des contenants en verre, que l'approvisionnement local en verre recyclé est plus efficace et diminue l'empreinte carbone. Tout comme le Manitoba, le Québec est l'une des dernières provinces canadiennes à instaurer un système de consignation des bouteilles en verre. Le programme présente des avantages pour l'environnement, l'économie et l'emploi. L'entrée en vigueur du nouveau système a cependant été retardée plusieurs fois par le gouvernement et est maintenant prévue pour 2027. La campagne a néanmoins déjà eu des effets à l'usine d'Owens Illinois, où des investissements ont été faits en raison de l'annonce d'un meilleur approvisionnement en verre recyclé.



LES RETRAITÉS D'ABORD !

En 2023, les Métallos ont réussi à faire adopter une nouvelle loi fédérale garantissant que les retraités seraient payés en priorité dans les cas de faillites d'entreprises, y compris avant les institutions publiques, comme les municipalités et les conseils scolaires. Cette victoire intervient après des décennies d'appels aux responsables politiques afin qu'ils accordent la priorité aux pensions lorsque les entreprises font faillite ou se restructurent. Année après année, le Syndicat des Métallos a raconté les histoires déchirantes de travailleur.euse.s qui ont été dépossédé.e.s de leurs pensions à la suite de faillites d'entreprise. Des métallos ont rencontré plus de 250 député.e.s et sénateur.trice.s au cours de plusieurs semaines de sensibilisation à Ottawa, sur plusieurs années. Leur voix a porté ! Nous avons demandé que les retraité.e.s ne soient plus laissé.e.s en fin de liste dans les cas de faillite et, grâce à la nouvelle loi, nous avons finalement obtenu gain de cause.

MONTER LE NIVEAU DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ POUR LES FEMMES



Les femmes font face à des risques différents des hommes sur le plan de la santé et la sécurité, en raison de leur biologie et des attitudes sociales. Cependant, comme la plupart des lieux de travail, des machines, des équipements de protection individuelle et des programmes de sécurité ont été conçus pour convenir aux travailleurs masculins, les femmes ont souvent été laissées pour compte. Pire encore, leurs préoccupations sont parfois ridiculisées. La campagne « Monter le niveau » accroît la sensibilisation aux questions de santé et de sécurité des femmes, rehausse la participation des femmes au militantisme dans les domaines

de la santé et de la sécurité et accroît le respect et l'espace dans les lieux de travail où les femmes peuvent exprimer leurs préoccupations et leurs idées. La campagne incite les dirigeant.e.s et les membres des sections locales des Métallos, leurs lieux de travail, les comités de santé et de sécurité, et les comités de la condition féminine à provoquer les changements nécessaires. metallos.ca/campagne/monterleniveau

POUR LA SÉCURITÉ DANS LA SIGNALISATION ROUTIÈRE

Le Syndicat des Métallos mène sans relâche une campagne pour améliorer la santé et la sécurité des travailleur.euse.s de la signalisation routière au Québec. Les décès sont nombreux dans ce secteur et le nombre de lésions professionnelles explose ces dernières années. Les Métallos réclament un plan d'action concret du gouvernement pour mettre fin à cette hécatombe : meilleur encadrement de l'industrie, davantage d'inspections et l'accès à une meilleure formation sont au nombre des demandes. Les interventions et la mobilisation se poursuivent.



APPUYEZ LES TRAVAILLEUR.EUSE.S DES CENTRES D'APPEL CANADIENS

Le Syndicat des Métallos sollicite le soutien du public pour demander au gouvernement canadien de mettre fin à la pratique continue de TELUS consistant à délocaliser des milliers d'emplois à l'étranger. Après avoir supprimé des milliers d'emplois au Canada en 2023, TELUS a imposé des indemnités de départ à plus de 1000 travailleurs canadiens en 2024. Les travailleur.euse.s des centres d'appel méritent mieux !



À LA DÉFENSE DE L'ACIER

Les membres du Syndicat des Métallos au Canada continuent de collaborer avec l'industrie sidérurgique dans le cadre d'une campagne visant à convaincre le gouvernement fédéral d'étendre les protections à titre de sauvegarde pour le secteur afin de limiter les importations d'acier faisant l'objet de dumping au Canada, qui menacent les emplois et nuisent à l'économie. La campagne rassemble nos membres des sections locales de l'acier et les incite à défendre le secteur en fournissant des fiches d'information et des ressources aux militant.e.s qui font pression sur les responsables politiques à Ottawa. L'industrie sidérurgique est essentielle à l'ensemble de l'économie canadienne et fournit des emplois qui soutiennent les collectivités dans tout le pays. metallos.ca/campagne/defenseidelacier

**À LA DÉFENSE DE
L'ACIER**

METTONS FIN AU CARNAGE

Les Métallos continuent d'exiger qu'il soit mis fin aux décès dans les lieux de travail par l'entremise de notre campagne *Mettons fin au Carnage, Appliquons la loi*, qui vise à tenir les dirigeants d'entreprises criminellement responsables de la santé et de la sécurité des travailleur.euse.s. Plusieurs compétences territoriales ont établi des protocoles afin de traiter les décès et les blessures graves survenus sur le lieu de travail comme des scènes de crime, mais les élus et les autorités fédéraux et provinciaux doivent garantir davantage de formation, assurer une plus grande sensibilisation et porter plus d'attention à cette question. L'année 2024 a marqué le 20^e anniversaire de l'adoption de la *Loi Westray*. metallos.ca/mettonsfinaucarnage

**METTONS FIN AU
CARNAGE.
APPLIQUONS
LA LOI.**

Les Métallos sont de bons voisins !

| #metallossontla

Le Syndicat des Métallos est un pilier qui soutient les localités où nos membres vivent et travaillent. Il témoigne de son engagement à jouer un rôle positif dans la société par diverses initiatives qui attestent de sa volonté d'établir des liens avec les collectivités et de les appuyer.

88 000 \$ EN DONNS AUX BANQUES ALIMENTAIRES DE T.-N.-L.

En juillet 2024, dans le cadre de la conférence du District 6 à St. John's (T.-N.-L.), les membres, les sections locales et le district ont recueilli plus de 88 000 \$ destinés à l'Association pour le partage communautaire de la nourriture. L'Association soutient 60 banques alimentaires dans la province qui viennent en aide à 15 000 familles tributaires de leurs services. Alors directeur du District 6, Myles Sullivan a présenté un don important à l'organisation à la fin de la conférence « Nous sommes prêts » du district.





MAIN-D'ŒUVRE BÉNÉVOLE DANS LE NORD DE L'ONTARIO

Plus de 20 bénévoles du conseil régional du nord-est de l'Ontario des Métallos ont participé au projet annuel de « bonnes œuvres » de Chelmsford Community Food Forest. Les bénévoles ont aidé à aménager un nouveau sentier pédestre, à enlever les broussailles et plantes envahissantes, et ont installé des pierres d'aménagement paysager.



ÉTABLISSEMENT DE LIENS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

En 2022, le District 6 et la section locale (SL) 9548 des Métallos à Sault Ste. Marie (Ont.) ont présenté un cadeau à Shingwauk Kinooamaage Gamig (SKG), une université et un pavillon d'enseignement autochtone inspirés par le chef autochtone Shingwauk, qui a vécu dans la région dans les années 1800 et qui avait sa propre vision de l'éducation des peuples autochtones. L'université utilise ce don pour amener l'art autochtone dans ce bel espace.



SOUTENIR LES COLLECTIVITÉS À LA SUITE DES FEUX DE FORÊT INCONTRÔLÉS

La SL 1-207 des Métallos a acheté des cartes-cadeaux d'épicerie pour 445 membres à Yellowknife (T.N.-O.) afin d'aider les membres et leurs familles à réapprovisionner leurs réfrigérateurs et leurs armoires à la suite de leur évacuation causée par les feux de forêt dévastateurs de 2023.



TOURNOI DE GOLF EN APPUI À LA FONDATION TWINKIE

Les Métallos de Sault Ste. Marie (Ont.) ont recueilli 18 311 \$ pour la fondation Twinkie grâce à leur tournoi de golf caritatif de 2024. L'événement vise à aider les familles à payer les frais de déplacement liés aux soins médicaux de leurs enfants. En cinq ans, l'initiative a permis de recueillir plus de 65 000 \$!



L'OPÉRATION SACS À DOS PROCURE DES FOURNITURES SCOLAIRES AUX ENFANTS DE HAMILTON

Dans le cadre de l'Opération sacs à dos, des Métallos et des alliés du syndicat, notamment des joueurs de football professionnels, des entreprises locales et des bénévoles de la localité, soutiennent depuis 15 ans les enfants de la région de Hamilton lors de la rentrée en classe. Cette initiative vise à recueillir des fonds pour l'achat de sacs à dos remplis de fournitures scolaires afin d'aider les élèves à rentrer en classe du bon pied.



LA SECTION LOCALE 6500 APPUIE CENTRAIDE

La SL 6500 des Métallos à Sudbury (Ont.) et l'entreprise Vale ont recueilli plus de 747 000 \$ pour la campagne de Centraide. Depuis 1982, l'effort conjoint des Métallos et de Vale représente la plus grande contribution à Centraide Nord-Est de l'Ontario, soit une collecte de plus de 21 millions de dollars en 41 ans. Ces dons aident Centraide à offrir des programmes et des services qui servent à renforcer les localités et à aider les enfants à s'épanouir.



LE COMMUNITY STRONG FESTIVAL APPUYÉ PAR LES MÉTALLOS

La SL 2724 est la principale commanditaire du deuxième festival annuel Community Strong Festival de Sault Ste. Marie (Ont.). L'événement a pour objectif de recueillir des fonds et de sensibiliser la population régionale aux enjeux de santé physique et mentale. L'activité appuie la fondation des services aux familles d'Algoma et le YMCA de la localité.



LA COLLECTE DE FONDS « SHAVE THE 'STACHE » PERMET DE RECUEILLIR PLUS DE 13 000 \$

Les sections locales et conseils régionaux du District 6 des Métallos ont contribué à la collecte de fonds « Shave the 'Stache » (raser la moustache) afin de soutenir FoodShare Toronto lorsque le directeur Myles Sullivan a offert de raser sa moustache s'il obtenait suffisamment de soutien pour sa cause. L'initiative de 2023 a dépassé son objectif et permis de recueillir plus de 13 000 \$.



ENSOLEILLER LE JOUR DE LA SAINT-VALENTIN POUR LES AÎNÉS

Le jour de la Saint-Valentin 2023, les membres de la SL 1-306 des Métallos qui travaillent à la coopérative de transformation laitière Agropur ont rendu visite aux 81 résidents du foyer de soins de longue durée Bridgeview à Miramichi (N.-B.), où ils leur ont distribué des ballons. Les sourires et les accolades d'appréciation des résidents en ont vraiment fait une journée spéciale.



SOUTIEN DES JEUNES

Les comités de la prochaine génération de Métallos du District 3 et la SL 2009 ont livré plus de 200 boîtes de céréales à Directions Youth Services, un centre d'accueil ouvert 24 heures sur 24, situé dans le centre-ville de Vancouver, qui répond aux besoins immédiats des sans-abris et des jeunes de 13 à 24 ans en situation précaire.



SOUTIEN D'UNE BANQUE ALIMENTAIRE À SASKATOON

En 2022, les membres du conseil régional de Saskatoon des Métallos, y compris Malik Draz (SL 1014), Gord Hiebert (SL 7458), Kim Wehner (SL 7689) et Jason Prokopchuk (SL 7689), ont présenté un chèque de 4 000 \$ à la banque alimentaire de Saskatoon.



RENTÉE SCOLAIRE

En 2022, la SL 8782 et le conseil régional des Métallos pour le sud-ouest de l'Ontario ont uni leurs efforts et recueilli 700 sacs à dos juste à temps pour la rentrée scolaire. Les sacs ont été donnés au conseil scolaire du sud-ouest de l'Ontario et au village de Shedden.



OMNIUM DE GOLF « GUY FARRELL »

Le District 5 a tenu son tournoi de golf annuel, l'Omniom « Guy Farrell » à Sorel-Tracy (Qc), nommé en l'honneur du regretté adjoint au directeur du District 5. Les golfeurs ont recueilli un montant de 10 000 \$ qui ont été versés à deux organisations : le centre de soins palliatifs Maison Source Bleue et l'organisation québécoise offrant des refuges pour les survivantes de violence conjugale fondée sur le genre. (Photo: Daniel Mallette and Vivianna Pantoja)



RÉDUCTION DE L'ITINÉRANCE DANS DES LOCALITÉS DU QUÉBEC

Des membres de la SL 9700 à l'aluminerie ABI de Bécancour (Qc) ont recueilli un montant de 3 000 \$ pour appuyer le travail du Centre le Havre, qui aide les personnes en situation d'itinérance dans la région de la Mauricie au Québec.

35 000 \$ POUR LE DÉFI TÊTES RASÉES LEUCAN

En 2024, le District 5 a tenu sa 60^e assemblée annuelle à Jonquière (Qc). Le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux, a accepté de se faire raser la tête sur la scène, après les annonces de dons des sections locales et des dons individuels dans le cadre du Défi têtes rasées. Soulignons qu'un montant de 35 000 \$ a ainsi été recueilli pour Leucan, un organisme favorisant le rétablissement et le bien-être des enfants atteints du cancer et de leurs familles.



ACTION COMMUNAUTAIRE DES FEMMES D'ACIER EN FAVEUR DES REFUGES

Le comité des Femmes d'acier du District 5 a lancé des activités au Québec en vue de souligner la Journée internationale des femmes en 2025, plus particulièrement une campagne ayant pour but de recueillir divers articles afin de constituer des sacs de première nécessité pour les femmes et les enfants qui ont survécu à des situations de violence conjugale.

Faites connaître les efforts communautaires de votre syndicat sur les médias sociaux à l'aide du mot-clic #metallossontla.

Faire avancer les droits des Autochtones

COMITÉ AUTOCHTONE NATIONAL

Les membres du Comité autochtone national actuel des Métallos sont :

- Du District 3 : Brett Bird, Mike Pulak, un poste vacant
- Du District 5 : Tshakapesh Jérôme, Christian Chouinard, Jean-Yves Couture
- Du District 6 : Beatrice Clowe, Chelsea Olar, Merv King, Marc Ayotte
- Du Bureau national : Lorei Leigh De Los Reyes, Guillaume Charbonneau

Le Comité autochtone national des Métallos continue d'appuyer le travail de notre syndicat sur les enjeux autochtones, comme il l'a fait par la tenue de séances enrichissantes lors du Congrès national d'orientation de 2023 et de la Conférence internationale sur les droits civils et les droits de la personne de 2024 afin d'aider à soutenir les mesures prises à l'égard des droits des Autochtones au sud de la frontière.

VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION

Le Syndicat des Métallos poursuit ses efforts en vue de contribuer à la réconciliation au Canada, en application de son engagement à soutenir les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation.

Tous les métallos ont été secoués en 2021 par l'annonce de la redécouverte de centaines de sépultures anonymes, d'abord sur le site d'un ancien « pensionnat » à Kamloops (C.-B.) et ensuite à des douzaines d'autres sites. Nous faisons écho aux demandes des communautés autochtones et en appelons aux gouvernements et aux congrégations religieuses pour qu'ils divulguent tous les renseignements pertinents permettant de localiser et d'identifier les restes humains des enfants autochtones.

Nous avons assisté à un élan de solidarité de la part des Métallos, alors que les sections locales et les districts ont pris



des mesures pour affirmer que « chaque enfant compte » et désigner le 30 septembre Journée du chandail orange (aussi connue comme la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation). Une vidéo illustrant l'expérience personnelle d'un membre du Comité autochtone national des Métallos a été conçue et affichée sur le site Web du syndicat.

En outre, sous la direction du Comité autochtone national des Métallos, nous avons produit des ressources pour les sections locales afin de « faciliter » la réconciliation, ressources qui se trouvent à metallos.ca/action-reconciliation-2, ainsi qu'une série d'affiches à metallos.ca/equite-pour-les-peuples-autochtones.



PROJET D'ENGAGEMENT AUTOCHTONE

En s'appuyant sur une proposition du Comité autochtone national des Métallos, en 2022, les directeurs canadiens ont approuvé un projet pilote visant l'embauche de deux coordonnateur.trice.s de l'engagement autochtone. Les métallos autochtones Josh George, de la SL 9597 du District 6, et Julia McKay de la SL 9346 du District 3, ont, de janvier 2023 à décembre 2024, appuyé les sections locales dans leurs démarches pour renforcer les relations avec les membres et les communautés autochtones.

Les coordonnateur.trice.s ont réalisé des entrevues avec plus de 40 dirigeant.e.s et membres de sections locales afin de concevoir un guide pratique de l'engagement respectueux. Le guide *Renforcer la confiance, devenir des alliés* partage les pratiques exemplaires que nos sections locales ont acquises, qu'il s'agisse de représenter des membres autochtones, d'engager le dialogue avec les communautés autochtones ou de négocier de bonnes conventions collectives faisant progresser les droits des métallos d'ascendance autochtone.

On peut trouver tous les guides et toutes les autres ressources au moyen du lien suivant :

metallos.ca/equite-pour-les-peuples-autochtones, ou en commandant des copies papier auprès du Bureau national canadien des Métallos.



NÉGOCIER POUR FAIRE AVANCER LES DROITS DES AUTOCHTONES

Le Service juridique a mis à jour le Guide de négociation du Syndicat des Métallos pour faire avancer les droits des Autochtones en 2021. Ce guide fournit des exemples concrets de libellés de conventions collectives des Métallos et d'autres sur la sécurité d'emploi, l'équité en matière d'emploi, le respect de la culture et d'autres enjeux. Le guide a été acheminé aux districts, qui l'ont transmis aux représentant.e.s syndical.e.s et distribué lors des congrès et des cours du syndicat. Il est aussi possible de se le procurer en ligne ou sous forme de copie papier auprès du Bureau national canadien.

RASSEMBLEMENTS NATIONAUX DES MÉTALLOS AUTOCHTONES

Le Comité autochtone national a organisé un troisième Rassemblement national des métallos autochtones des plus fructueux à Sault Ste. Marie (Ont.) en octobre 2022. Plus de 100 membres, représentant.e.s et invité.e.s y ont participé. Nous avons pu assister aux allocutions des chefs des Premières Nations de Batchewana et de Garden River, de la députée fédérale Lea Gazan du NPD et de plusieurs dirigeant.e.s de sections locales qui mènent à bien des travaux importants auprès des membres et des communautés autochtones. En outre des délégué.e.s ont formulé des conseils relativement au projet d'engagement autochtone.

Des travaux sont en cours pour la tenue du prochain rassemblement national en 2025.

Les membres du Comité autochtone national ont été ravis de tenir une table ronde lors de la Conférence internationale sur

les droits civils et les droits de la personne de 2024 sur le sujet suivant : Nous sommes Autochtones, Nous sommes métallos. Un métallo autochtone des États-Unis s'est joint à trois métallos autochtones du Canada afin de partager leur avis sur les raisons pour lesquelles notre syndicat doit reconnaître les identités uniques et les luttes des peuples autochtones, et sur les moyens qu'il doit prendre pour y arriver.

LE SYNDICAT SUR L'ÎLE DE LA TORTUE

Les Métallos sont fiers de notre cours *Le Syndicat sur l'île de la Tortue* ou *Unionism on Turtle Island*. (Le titre du cours fait référence au nom de l'Amérique du Nord dans de nombreuses cultures autochtones.) La version anglaise du cours a été conçue en 2017 grâce à la participation de métallos autochtones et a été révisée en 2024 avec l'apport de 12 métallos autochtones ayant reçu une formation de membres-formateur.trice.s, alors que la version française a été conçue et lancée en 2024.

Ce cours vise à combler le manque de connaissances de nombreux Canadien.ne.s relativement aux cultures autochtones, à notre histoire commune et aux efforts de réconciliation requis pour bâtir un avenir sain et prometteur pour toutes les personnes qui vivent sur l'île de la Tortue. Les participant.e.s éprouvent une transformation personnelle et en arrivent à mettre en œuvre des mesures utiles dans leurs sections locales.

Depuis la création et la première présentation de ce cours important (2018 en anglais, et 2024 en français), nous l'avons présenté à 22 reprises à quelque 283 participant.e.s, y compris un cours destiné spécifiquement aux représentant.e.s syndical.e.s du District 3. Soulignons que nous avons formé 14 métallos autochtones à animer les cours.

LES FEMMES, FILLES ET PERSONNES DE DIVERSES IDENTITÉS DE GENRE AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES

Les Métallos continuent d'exhorter le gouvernement fédéral à mettre en œuvre les Appels à la justice issus du rapport final de la Commission d'enquête nationale sur les

femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones disparues et assassinées. Les métallos autochtones et leurs alliés ont participé à la journée de lobbying du CTC en 2023 sur la Colline du Parlement, qui réclamait un système fédéral d'alerte robe rouge. Nous avons aussi préparé un court exposé de principes énonçant la position des Métallos sur les camps de travail temporaires et l'avons communiqué à nos représentant.e.s et nos membres.

Nous continuons d'encourager les sections locales à établir des relations avec les organisations autochtones dans leurs localités et à tenir des événements spéciaux le 14 février, le 5 mai et le 4 octobre afin d'honorer les personnes disparues et assassinées, ou d'assister à ces événements. Nous avons comme priorité d'accroître la sécurité et le respect à l'égard des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones.

Le contenu sur la violence fondée sur le genre et l'intersectionnalité avec l'identité autochtone fait partie des cours *Le Syndicat sur l'île de la Tortue*, le cours *Devenir un.e intervenant.e auprès des femmes et en matière d'équité* et le cours du District 5 sur la violence conjugale et l'équité, la diversité et l'inclusion.

BOURSES D'ÉTUDES POUR LES MÉTALLOS AUTOCHTONES ET LES MEMBRES DE LEURS FAMILLES

Depuis 2021, les Métallos offrent chaque année six bourses d'études, valant chacune 1500 \$, aux membres et à leurs personnes à charge qui s'identifient comme membres des Premières Nations, Inuits ou Métis. Afin d'accroître la sécurité des étudiant.e.s et leurs chances de réussite, la priorité est accordée aux postulant.e.s qui vivent en région éloignée et qui envisagent de suivre leurs cours loin de leur domicile. Pour plus d'information, visitez le site suivant : metallos.ca/usw-indigenous-scholarships ou lisez les codes QR.



Fonds d'éducation familiale et communautaire des Métallos

SOUTENIR LES MÉTALLOS, LEURS FAMILLES ET LEURS LOCALITÉS

Les origines du Fonds d'éducation familiale et communautaire (FEFC) des Métallos remontent à notre Congrès national d'orientation de 1989. Il a été relancé en 2018 et a fait l'objet de nombreuses résolutions, notamment en 2019, lorsque les sections locales canadiennes ont été encouragées à y adhérer et à profiter de ses avantages.

Le Fonds finance des projets éducatifs et mobilisateurs qui répondent à l'un des quatre thèmes suivants : soutenir les familles des Métallos, promouvoir le syndicat auprès de la collectivité, mobiliser et appuyer de jeunes militant.e.s et mobiliser et appuyer de nouveaux militant.e.s.

Plus de 50 % des sections locales des Métallos au Canada versent au FEFC 1 % du montant brut de leurs cotisations, ce qui permet au Fonds de mettre ses ressources en commun. Ce faisant, les sections locales ont à leur disposition une plus grande réserve d'argent dans laquelle elles peuvent puiser pour organiser des activités mobilisatrices à l'appui des membres et de leurs localités, quelle que soit la taille de la section locale.

Chaque année, de nouvelles sections locales adhèrent au FEFC et utilisent ses ressources. Une fois qu'une assemblée des membres a adopté une motion d'adhésion au Fonds, les sections locales peuvent commencer à présenter des demandes de financement. Les conseils régionaux, les comités et les organes nationaux et des districts peuvent également en présenter.



PROCESSUS DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Le FEFC finance des projets de toutes envergures et procède à l'examen des demandes en fonction de deux critères. Les candidats remplissent une brève demande décrivant leur idée de projet avec l'aide de la coordonnatrice du FEFC. Les projets de moins de 5000 \$ sont envoyés à la coordonnatrice de l'éducation du district correspondant, projets qu'elle peut examiner à tout moment. Ceux de plus de 5000 \$ sont évalués quatre fois par an par un comité d'examen de projets, auquel siègent l'adjointe administrative du directeur national, la coordonnatrice du Fonds, les coordonnatrices de l'éducation des districts et des représentants.e.s des membres de chaque district.

Avant juillet 2020, une initiative visant à promouvoir le FEFC permettait à toute section locale de présenter une demande de financement. Depuis juillet 2020, les demandes de financement ne peuvent être faites que par les sections locales et autres groupes syndicaux qui contribuent au Fonds, bien que le FEFC accueille toujours de nouveaux membres cotisants. Le processus d'adhésion est simple et n'entraîne aucuns frais supplémentaires pour les membres !

SOUTENIR DES PROJETS UNIQUES ET DIVERSIFIÉS

Reconnaissant les divers besoins des sections locales des Métallos et du syndicat dans son ensemble, le FEFC finance un large éventail de projets à travers le Canada. Depuis notre dernier Congrès international, le Fonds a versé plus de deux millions de dollars en financement à 117 projets. Voici quelques-unes de ces initiatives :

- Sensibilisation des membres d'une section locale et de la collectivité élargie aux méfaits de l'exposition excessive aux particules de diesel dans les mines.
- Soutien financier accordé aux membres d'une section locale et à leurs voisins pour commémorer des membres décédés lors d'un accident du travail.
- Transport par autobus de déléguées à la Conférence nationale sur la condition féminine, ce qui a permis à un plus grand nombre de membres d'y assister.
- De jeunes membres ont participé aux efforts de solidarité à l'égard de grévistes.

- Repas fournis à des familles à faible revenu en partenariat avec un conseil syndical.
- Séances d'orientation syndicale dirigées par une section locale à l'intention de ses nouveaux membres.

Le FEFC finance aussi des initiatives nationales, comme le programme de stages d'été des Métallos, qui permet aux enfants et petits-enfants des métallos de travailler dans les bureaux participants du syndicat, ainsi que des bourses afin de donner la possibilité aux jeunes membres et à ceux issus de groupes en quête d'équité d'assister aux conférences nationales et des districts. En 2022, une coordonnatrice et un coordonnateur de l'engagement autochtone ont été embauchés.e.s pour un projet pilote de deux ans visant à promouvoir les intérêts des peuples autochtones au sein du syndicat et au-delà, notamment par l'entremise de notre cours de formation Le Syndicat sur l'île de la Tortue.

Il n'y a aucune limite au nombre de projets pouvant être soumis ou au montant de financement pouvant être demandé.

PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DES SERVICES DE GARDE FAMILIALE

En 2021, le FEFC a dévoilé son programme de remboursement des services de garde familiale. Cette initiative rembourse aux membres des sections locales cotisantes les frais liés aux services de garde familiale, comme la garde d'enfants, qu'ils engagent lorsqu'ils assistent à des événements syndicaux autorisés. Autrement dit, les métallos n'ont plus à s'inquiéter de ces dépenses lorsqu'ils laissent les personnes à leur charge à la maison afin de participer à des réunions ou à des conférences syndicales.

Les membres peuvent demander le remboursement des frais liés aux services rendus aux membres suivants de la famille qui résident avec eux : un enfant de 15 ans ou moins, une personne handicapée ou un adulte dépendant qui a besoin de soins. Le remboursement se fonde sur le taux standard des soignants professionnels et agréés, jusqu'à concurrence de 19,50 \$/l'heure. Lorsque les services sont fournis par un membre de la famille qui réside à une adresse différente de



celle de la ou des personnes à charge du membre, le FEFC établit des honoraires calculés au prorata. Les services de nuit sont également admissibles !

Assurez-vous que vos membres connaissent ce programme de soutien inestimable lorsque vous faites la promotion d'occasions mobilisatrices, comme des conférences et des réunions de membres ou de comités ! Pour plus d'informations sur le programme de remboursement des frais liés aux services de garde familiale, visitez le site : metallos.ca/ressources/formulaire-de-remboursement-des-frais-lies-aux-services-de-garde-familiale.

RESSOURCES

Le FEFC dispose de ressources pour aider les sections locales à élaborer des idées et des demandes de projets fort intéressantes. Visitez le site metallos.ca/fefc pour trouver des conseils en vue de la soumission d'une demande, des exemples de demandes présentées au FEFC, des idées de projets et de volets éducatifs, les formulaires

de remboursement des frais liés aux services de garde familiale, et plus encore.

Lorsque les sections locales organisent des événements qui permettent aux membres d'établir des liens avec la collectivité, un plus grand nombre de membres s'impliquent, et restent impliqués. La coordonnatrice du FEFC vous aidera à chaque étape du processus afin de garantir la qualité des projets présentés et des résultats obtenus. Contactez-la à l'adresse suivante : fcef@usw.ca.

ADHÉRER AU FEFC, C'EST FACILE !

Une section locale peut adhérer au FEFC et devenir admissible à du financement en adoptant une motion à l'occasion d'une assemblée des membres. La motion doit autoriser la section locale à devenir membre cotisante du Fonds d'éducation familiale et communautaire des Métallos, ainsi qu'approuver la cotisation de la section locale à hauteur de 1 % de ses cotisations mensuelles brutes totales. Une fois que le formulaire d'autorisation de prélèvement est rempli et envoyé par la poste au Bureau national canadien du syndicat, la section locale peut présenter une demande de financement.

De nombreuses sections locales des Métallos contribuent au FEFC, mais ne s'en rendent pas compte ! Pour savoir si votre section locale cotise au Fonds, vérifiez l'envoi postal mensuel sur les cotisations ou envoyez un courriel à la coordonnatrice du Fonds. L'adhésion au FEFC n'entraîne aucuns frais supplémentaires pour les membres, puisque le Fonds reçoit 1 % du montant brut des cotisations *versées actuellement*.

De nombreuses sections locales des Métallos organisent déjà des projets qui mobilisent leurs membres et leurs collectivités, et pour lesquels elles pourraient obtenir du financement de la part du FEFC. Les sections locales sont invitées à soumettre leurs projets et leurs idées au Fonds afin qu'il puisse couvrir les coûts de ces événements. Si vous avez besoin de soutien ou d'un peu d'inspiration, écrivez à la coordonnatrice du FEFC à l'adresse suivante : fcef@usw.ca.

Syndicat international

234, avenue Eglinton Est
Toronto, ON
416 487-1571
metallo.ca

des travailleurs unis de
la métallurgie, du papier
et de la foresterie,
du caoutchouc, de
la fabrication, de
l'énergie, des services
et industries connexes

